# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 18 novembre 2018 - 10 Rabî` al-awwal - N° 1266 - 6e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€


**Horaire des prières**

Fajr : 05h52 Dohr : 12h33
Asr : 15h17 Maghreb : 17h41 Isha : 19h05

**MÉTÉO**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alger | : | 21° | 13° |
| Oran | : | 23° | 12° |
| Annaba | : | 18° | 12° |
| Béjaia | : | 19° | 14° |
| Tamanrasset: | | 27° | 14° |

www.dknews-dz.com

EUCOCO 2018:

**«Conférence internationale de soutien au peuple sahraoui à Alger début 2019»**

P. 14

DIALOGUE 5+5:

**La 3e Conférence «Finances et Investissement» aujourd'hui à Alger**

P. 24

REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA AU 11E SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UA À ADDIS-ABEBA

# M.Ouyahia : «L'Algérie pour une organisation continentale pensée et promue par les Africains et pour les Africains»

***Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a souligné hier à Addis-Abeba que « l'Algérie sera aujourd'hui et demain un défenseur et un acteur convaincu d'une organisation continentale pensée et promue par les Africains et pour les Africains». M. Ouyahia a souligné à l'ouverture des travaux du 11e sommet extraordinaire de l'UA, que «l'Algérie sera aujourd'hui et demain un défenseur et un acteur convaincu d'une organisation continentale pensée et promue par les Africains et pour les Africains», ajoutant que c'est «une organisation où se retrouve et où fusionnent souverainement nos volontés nationales au profit de notre unité et de notre solidarité». Il a également mis en exergue l'importance qu'accorde l'Algérie à l'Afrique en déclarant qu'elle «considère son appartenance africaine comme un élément central de son identité et demeure fidèle aux solidarités qu'elle a partagées avec les autres peuples et pays du continent pour les causes de la liberté et du développement».***

P.p 6-7

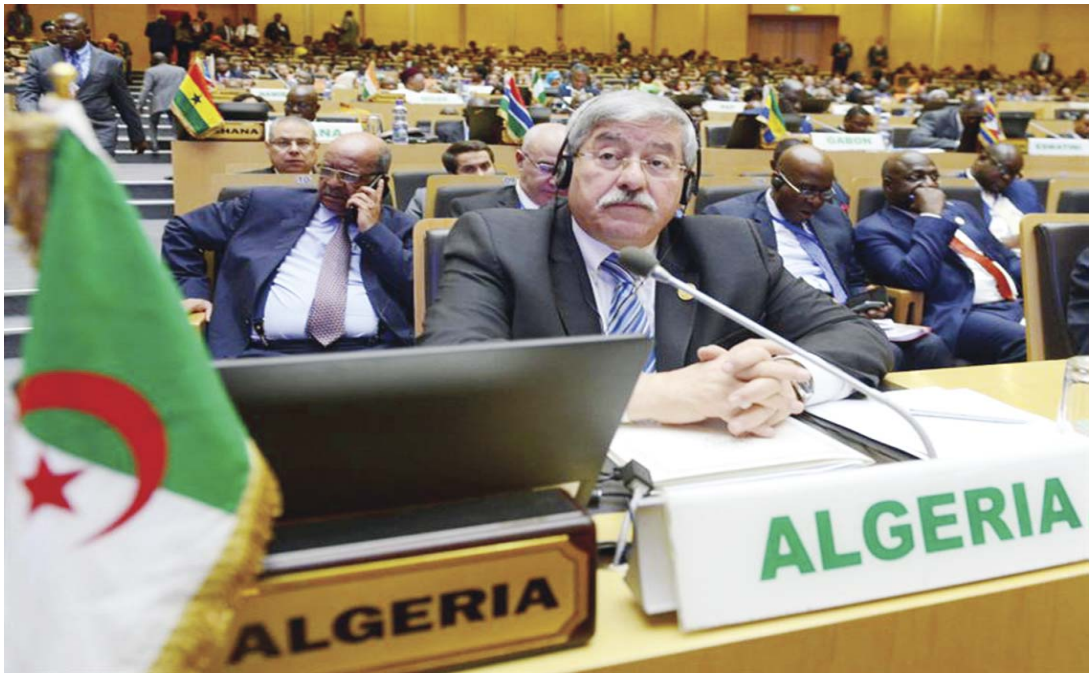


**LUTTE CONTRE LES INONDATIONS**

**Necib : *«Nécessaire action complémentaire intersectorielle pour lutter contre le phénomène»***

P. 3

**Bedoui : *«Les victimes des inondations seront pris en charge dans l'immédiat»***

P. 3

LIQUIDITÉS BANCAIRES :

**La situation financière des banques est «forte»**

*La situation financière des banques est «forte», a indiqué le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, qui a précisé que le système bancaire du pays est en «situation d'excès de liquidité».*

P. 5

**SANTÉ**

TACHYCARDIE

**Les 5 causes qui font battre le cœur trop vite**

*Les palpitations rapides que l'on ressent correspondent à ce que les médecins appellent une tachycardie. Selon sa cause, elle peut être régulière ou non, permanente ou non.*

P. 11

FOOTBALL

CAN-2019 (QUALIFICATIONS/ 5EJ - GR.D) :

**L'Algérie en quête d'une victoire à Lomé, synonyme de qualification**

*L'équipe algérienne de football affronte son homologue togolaise, aujourd'hui (17h00 algérienne) à Lomé pour le compte de la 5è journée des qualifications pour la CAN-2019, avec l'ambition de signer une victoire, synonyme de participation à la phase finale de cette compétition continentale prévue au Cameroun.*

P. 21

**AIR ALGÉRIE :**

**Tous les avions sont contrôlés selon les normes de sécurité internationales**

P. 24

**MDN**

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

**Saisie de quantités importantes de produits pyrotechniques et de drogue**

P. 24

CE MATIN AU MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

## Forum sur la stratégie nationale de lutte contre les inondations

Le ministère des Ressources en Eau, organise ce matin à 10h au siège du ministère, la deuxième édition du forum de l'eau qui débattra de la nouvelle stratégie national de lutte contre les inondations. La rencontre sera animée par Mme Nora Frioui, Directrice centrale de l'assainissement et de la protection de l'environnement au ministère des Ressources en Eau, en présence des cadres du secteur.

## Horaire des prières

Dimanche 10 Rabî` al-awwal 1440

| | |
|---|---|
| Fajr | 05:52 |
| Dohr | 12:33 |
| Asr | 15:17 |
| Maghreb | 17:41 |
| Isha | 19:05 |

MOUDJAHIDINE

## Zitouni à El Oued

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de El Oued .

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

## Commémoration du 64e anniversaire de la mort de Badji Mokhtar

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine, le Musée national du moudjahid, organise aujourd'hui, une conférence historique à l'occasion de la commémoration du 64e anniversaire de la mort de l'un des héros de la guerre de libération nationale, Badji Mokhtar.

CET APRÈS-MIDI À HYDRA

## Installation du nouveau DG de la Protection civile

Le nouveau Directeur général de la protection civile prendra ses fonctions aujourd'hui lors d'une cérémonie qui sera organisée cet après-midi à partir de 14h30 au niveau du siège de la Direction générale de la protection civile sis à Paradou (Hydra).

JEUNESSE ET SPORTS

## Hattab à Médéa

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa. Au cours de cette visite, le ministre inspectera et procédera à l'inauguration de plusieurs structures relevant du secteur.

PORT D'ALGER

## Réception de neuf nouveaux remorqueurs

Dans le cadre du développement et de l'amélioration des prestations portuaires, le ministre des Travaux Publics et des Transports, M. Abdelghani Zaâlane, présidera aujourd'hui, au Port d'Alger, la cérémonie de réception de neuf (9) remorqueurs.

LE 24 NOVEMBRE AU CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB

## Conférence sur : «L'impact de l'éthique sur le rendement du service public»

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise samedi 24 novembre à partir de 14h, au Centre culturel Mustapha Kateb, une conférence-débat sur «L'impact de l'éthique sur le rendement du service public».

## Météo

| | Max | Min |
|---|---|---|
| Alger | 21° | 13° |
| Oran | 23° | 12° |
| Annaba | 18° | 12° |
| Béjaïa | 19° | 14° |
| Tamanrasset | 27° | 14° |

DEMAIN À 20H À L'OPÉRA D'ALGER

## Concert de l'Orchestre maghrébin de musique andalouse

La Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, organise demain lundi 19 novembre à partir de 20h, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, un concert exceptionnel animé par l'Orchestre maghrébin de musique andalouse, avec la participation du ballet de l'opéra d'Alger.

ÉLIMINATOIRES CAN 2019

## Mobilis toujours avec les Verts

Mobilis encourage les Verts à la veille de leur match, face à l'équipe du Togo, comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la 32e coupe d'Afrique des Nations (CAN 2019), prévue au Cameroun. Après s'être imposés par (1-0) à Blida, lors du match allé, nos fennecs iront défier les Eperviers du Togo, cet après-midi à 16h au stade de Kégué, avec l'ambition de composter leur ticket pour la CAN 2019, avant de recevoir pour le compte de la dernière journée, la Gambie, en mars 2019. Ainsi, à l'issue de la quatrième journée de ces éliminatoires, l'Algérie et le Bénin partagent la tête du groupe D avec 7 points, devançant de 2 points le Togo (5 points), alors que la Gambie ferme la marche avec (02 points). Pour se qualifier pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de football 2019, il faudra terminer parmi les deux premiers de son groupe. Mobilis, partenaire officiel de la Fédération Algérienne de Football (FAF) et de l'Equipe Nationale de football, reste fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'Equipe Nationale, quelle que soit l'échéance sportive et le lieu de son déroulement. Bonne chance aux fennecs!

SUITE À DES RUMEURS CIRCULANT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

## La DGSN dément le décès d'un policier blessé à l'issue du match MCA-USMBA

Dans un communiqué rendu public hier par la Cellule de communication et presse de la DGSN, la Direction générale de la Sûreté nationale, dément la rumeur circulant à travers les réseaux sociaux, sur le décès d'un policier, blessé à l'issue du match MC Alger-USM Bel Abbes, au stade du 05 juillet. Le policier en question a subi une intervention chirurgicale au niveau du crâne, à l'hôpital central de la Sûreté nationale, et son état de santé évolue positivement, ajoute le communiqué.

LE 16 DÉCEMBRE AU CIC

## Remise des prix du concours «Manara»

La cérémonie de remise des prix du concours «Manara», qui a pour objectif la description de cet édifice unique et son apport comme centre de rayonnement religieux assurant la promotion des nobles valeurs de tolérance, de dialogue du vivre ensemble en paix, sera organisée le 16 décembre prochain au Centre international des conférences Abdelatif-Rehal (CIC).

DEMAIN À LA MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI

## Expositions, conférences et chants religieux

A l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise demain lundi 19 novembre au niveau de la maison de la culture Mouloud Mammeri, une série d'expositions, conférences, chants religieux et démonstrations de traditions et coutumes.

**JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA NOUVELLE STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS AU CENTRE INTERNATIONAL DES CONFÉRENCES (CIC-CLUB DES PINS) À ALGER**

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS:

# Necib : «*Nécessaire action complémentaire intersectorielle pour lutter contre le phénomène*»

*Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a mis l'accent, hier à Alger, sur l'impératif développement de la complémentarité et la coordination opérationnelle entre les différents secteurs afin d'anticiper les inondations et en réduire les dangers.*

Le travail participatif avec les autres secteurs est à même de garantir la prévention et la lutte contre les dangers d'inondations, a indiqué M. Necib dans son allocution d'ouverture d'une journée d'études sur la nouvelle stratégie nationale de lutte contre les inondations, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et la ministre de l'Environnement et des

Energies renouvelables, Fatma Zahra Zerouati en sus des président des APW et des représentants de différents départements ministériels. La prise en charge de cette dimension préventive et sécuritaire est prévu par le code des eaux et la loi relative à la prévention des grands dangers et la gestion des crises, et figure également dans le plan national de l'eau à l'horizon 2035, a rappelé le ministre.

Cette journée d'étude a pour objectif la présentation de la nouvelle stratégie nationale pour la lutte contre les inondations élaborée dans le cadre d'un programme de partenariat et de coopération avec l'Union européenne, a précisé M. Necib, ajoutant qu'un atelier sera consacré pour le débat et l'enrichissement de cette stratégie en marge de la rencontre. L'atelier sera sanctionné par l'élaboration d'un plan d'action minutieux pour la mise en œuvre de cette stratégie, à court et à moyen terme. Cette stratégie repose sur cinq (05) grands axes à savoir, le renforcement de la sensibilisation aux risques d'inondations, la réduction de la précarité, la révision de la planification des structures de protection des inondations, l'aménagement durable des territoires, outre la promotion de la coopération et de la coordination institutionnelles, a expliqué le ministre. Le ministre a affirmé, dans ce sens, que l'étude avait défini 689 sites exposés aux risques d'inondation à différents degrés, ajoutant qu'elle comportait un mécanisme pour faire face à ce danger à l'horizon 2030.

Outre le développement d'un système national de prévention et d'alerte précoce des risques d'inondations, le mécanisme prévoit la réalisation de plans de prévention spéciaux à chaque site, ainsi que des programmes de réalisation d'infrastructures de protection contre les inondations.

S'agissant du système national de de prévention et d'alerte précoce, le ministre a fait état de l'acquisition de 100 stations de collecte automatique des données par capteur sans fils, ce qui permet, a-t-il expliqué, de suivre le taux de pluviométrie ainsi que le niveau des eaux des oueds, afin d'anticiper et de prévenir les inondations à l'aide des techniques les plus récentes.

Pour M. Necib, les 80 grands barrages composant le parc national des barrages contribuent actuellement à la maitrise des ruissellements des eaux des oueds à travers le territoire national.

Il a fait savoir, par ailleurs, que les dangers guettant les grands barrages sont pris en charge, à travers notamment, la réalisation de plusieurs études sur ces dangers à partir d'une conception diagnostique du projet portant mesures préventives devant être suivies au niveau de chaque barrage.

Il a cité, également, l'élaboration de cartographies pour les régions à risque d'inondations, précisant que les études en question ont été effectivement menées au niveau de 51 barrages, le reste étant en stade avancé.

Rappelant, dans ce sens, que la prise en charge des inondations a été initiée depuis 2000, le ministre a rappelé que l'Etat avait consenti d'importants investissements ayant permis la concrétisation de près de 380 opérations à travers le territoire national, citant dans ce cadre, la réalisation des barrages érecteurs, des digues, outre l'aménagement des oueds. Il a indiqué, dans ce sens, que les travaux de 192 projets sont en cours de réalisation.

Ont participé à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les inondations, plusieurs secteurs dont l'Intérieur, l'Habitat, les Travaux publics, les Transports ainsi que l'Agence nationale spatiale afin de sécuriser les citoyens notamment ceux résidants dans les sites à risques et réduire les dommages sur les biens.

## Publication des recommandations dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre les inondations

Les recommandation liées à la stratégie nationale de lutte et de prévention contre les inondations ont été rendues publiques samedi appelant notamment à l'actualisation des études hydrologiques à travers le pays. Présentant ces recommandations à l'occasion de la Journée d'études sur la stratégie nationale de lutte et de prévention contre les risques d'inondations, la directrice de la planification des affaires économiques au ministère des Ressources en eau, Fadela Hamdaoui, a plaidé pour l'actualisation des études hydrologiques notamment au niveau des 233 sites classés "à risques élevé". Les auteurs de ces recommandations ont également pointé l'intérêt de moderniser les stations hydrométriques, renforcer la réglementation sur la délimitation du domaine public hydraulique et entretenir les oueds et ouvrages de protection contre les inondations. Autre recommandation, a-t-elle poursuivi, la prise en charge "en urgence" des effets des dernières inondations qui ont touché le pays, dont le coût est estimé à 47 milliards de dinars par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales. Le ministère de l'Intérieur suggère également de réglementer et de préserver les zones d'épandage des crues et l'élaboration d'un guide pratique de restauration des oueds De plus, il s'agira pour Mme Hamdaoui de rétablir les zones inondables et mettre en place d'un système de veille et d'alerte pour les sites prioritaires. Présent à cet événement, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé la mise en place d'une commission centrale commune pour évaluer périodiquement les actions de cette stratégie nationale.

**APS**

## Bedoui: «*Vers l'élaboration d'un schéma directeur national de gestion des risques*»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a affirmé, samedi à Alger, que son secteur tendait, en premier lieu, à l'élaboration d'un schéma directeur national de gestion des risques, pour un environnement sain et propre. Intervenant à la journée d'étude sur la nouvelle stratégie nationale de lutte contre les inondations, le ministre a précisé que le rôle devant être accompli par les collectivités locales dans ce domaine, avait été souligné à maintes occasions, ce qui implique l'activation de nouveaux mécanismes innovants, afin de relever les défis et surmonter les difficultés. Elles seront, à cet effet, dotées d'un cadre de travail règlementé visant l'élaboration de plan locaux pour réduire les risques d'inondations, outre l'élaboration d'un plan local incluant les risques d'inondations, a-t-il ajouté. Dans la même approche, M. Bedoui a indiqué que les communes seront dotées également de systèmes d'alerte précoce pour prévenir les populations des régions exposées aux inondations ainsi qu'au niveau des embouchures des oueds concernés par les risques d'inondation.

Le ministre a appelé, dans ce contexte, les walis et les présidents d'APC à se conformer aux orientations et aux différentes recommandations prises dans ce cadre, afin de combler les lacunes, d'aplanir les difficultés et de veiller au renforcement de la coopération et de la complémentarité entre les secteurs concernés directement ou indirectement par cette question.

## Bedoui souligne l'impératif actualisation de la Stratégie nationale de prévention des risques de catastrophes

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a mis en avant, samedi à Alger, la vision du président de la République portant actualisation de la Stratégie nationale de prévention des risques de catastrophes et dessiner ses contours à l'horizon 2030.

En concrétisation de cette vision ambitieuse, le ministère de l'Intérieur et les collectivités locales se sont fixés comme priorité la prévention des grands dangers qui guettent le pays, a indiqué le ministre dans son intervention lors de la journée d'étude sur les dangers d'inondations. A cet effet, le ministère a procédé, depuis 2017, à l'adoption d'un nouveau plan d'action pour faire face aux catastrophes naturelles qui a donné ses fruits cet été en matière de lutte contre les feux de foret grâce à la mobilisation de tous les secteurs ministériels, les autorités locales, la protection civile et la délégation nationale des risques majeurs.

## «*Les victimes des inondations seront pris en charge dans l'immédiat*»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a annoncé, samedi à Alger, la prise en charge immédiate des citoyens victimes d'inondations enregistrées cette année, suite aux fortes précipitations survenues, en un temps court, au niveau de 21 wilayas, ayant nécessité près de 47 milliards Da pour effacer leurs séquelles et permettre un retour à la normale.

Intervenant lors d'une journée d'étude sur les dangers des inondations, le ministre a rappelé que d'intenses efforts avaient été déployés, grâce notamment à la forte mobilisation des éléments de l'Armée populaire nationale (ANP), des différents départements ministériels, de la Gendarmerie nationale (GN), de la Sûreté nationale, de la Protection civile, des collectivités territoriales, des établissements publics et privés, ainsi que des citoyens et du mouvement associatif. Cela prouve, a-t-il dit, que tout un chacun est concerné par les risques des inondations.

PRÉVENTION DES RISQUES DES INONDATIONS:

## Signature d'une convention entre l'ASAL et l'ANRH

Une convention de coopération a été signée, samedi à Alger, entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) pour la réalisation de 30 plans de prévention contre les risques d'inondations. Cette convention a été cosignée par le directeur de l'ASAL, Azzedine Oussedik et le directeur général de l'Agence nationale des ressources hydrauliques, Mesrati Toufik, en marge de la journée d'étude sur la nouvelle stratégie nationale pour la prévention contre les dangers d'inondations. Dans ce cadre, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué que cette convention portait sur la réalisation de 30 plans de prévention des dangers d'inondations, à travers le recours aux images satellites, une technologie utilisée pour la première fois en Algérie, estimant qu'elle se voulait un cadre de coordination intersectorielle.

PARTIS

## Ghoul: Hâter la mise en œuvre des programmes de développement des localités frontalières

Le président du parti Tadjamoue Amal Al-Djazaïr (TAJ), Amar Ghoul, a plaidé hier depuis Tébessa pour hâter la mise en œuvre des programmes de développement des localités frontalières afin de «sécuriser la bande frontalière, la développer et l'immuniser contre les dangers qui la guettent». Animant un meeting populaire à la maison de la culture Mohamed Chebouki, M. Ghoul a estimé «nécessaire de lancer l'exécution de ces programmes pour soutenir les régions frontalières auxquelles l'Etat accorde un grand intérêt».

«TAJ soutient cette politique de développement ambitieuse visant à améliorer les conditions de vie des populations de ces régions, favoriser leur fixation et satisfaire leurs besoins», a ajouté Ghoul.

Il a en outre proposé la création d'espaces commerciaux, industriels pour les jeunes dans les communes frontalières en coordination entre les autorités locales et centrales afin d'offrir des postes d'emplois aux jeunes. M. Ghoul a rappelé que son parti a élaboré depuis sa création un programme inspiré des principes de la Révolution de novembre 1954 et de l'initiative de la réconciliation et de la concorde nationales prônées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le but de construire «une patrie unie, indépendante et prospère et relever les défis sécuritaires, économiques, sociales et culturels». Le travail, a-t-il ajouté, «est actuellement en cours, en coordination avec plusieurs partis et partenaires, pour concrétiser une charte politique éthique de lutte contre les diverses formes de corruption dans la société» avec l'objectif de bâtir «une Algérie sécurisée, stable, développé, forte et leader». Concernant la prochaine élection présidentielle, le président de TAJ a réitéré la position «ferme et immuable» de soutien de son parti au programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le président de TAJ a également indiqué que la coalition présidentielle, composée du FLN (Front de libération nationale), du RND (Rassemblement national démocratique), du MPA (Mouvement populaire algérien) et de TAJ connaîtra «un dynamisme puissant et une action intense pour soutenir le programme du chef de l'Etat» qui sera, a-t-il soutenu, «à la hauteur des exigences de la conjoncture prochaine».

M.ZITOUNI À PARTIR D'EL-OUED :

## « La bataille de Hassi-Khelifa, première épopée à l'échelle nationale »

La bataille «Houd-Kriyem», dans la commune de Hassi-Khelifa, constitue la première épopée à l'échelle nationale, a affirmé hier à El-Oued le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

«La célèbre bataille Houd-Kriyem, commune de Hassi-Khelifa (El-Oued), fait partie des hauts faits d'armes de la guerre de libération nationale à l'échelle nationale, livrée le 17 novembre 1954, eu égard à sa contribution à la reconduction et la propagation de la guerre de libération nationale dans les régions du Sud algérien, quelques jours seulement après son déclenchement, le 1er Novembre 1954», a souligné M. Zitouni dans son allocution d'ouverture d'un séminaire national sur «La contribution de la région de Oued-Souf dans la glorieuse guerre de libération nationale : développement et propagation 1954-1962», tenu à l'université Chahid Hamma Lakhdar d'El-Oued dans le cadre de la commémoration du 64ème anniversaire de cette bataille.

«Ces rudes batailles qui ont été menées à travers les différentes régions du pays avaient pour mission et objectif la libération de l'Algérie du joug colonial et le recouvrement de la souveraineté nationale.

Elles traduisent également les valeurs constantes et principes des Algériens qui gardent encore en mémoire ces épopées».

«Il nous appartient, aujourd'hui, de protéger la mémoire historique et de préserver les grands sacrifices consentis par le peuple algérien pour arracher son indépendance», a lancé M. Zitouni, avant de mettre en avant, à l'occasion, la mission stratégique assumée par la région de Oued-Souf durant la lutte armée, en termes d'acheminement d'armes et de munitions pour la guerre de libération.

Le ministre des Moudjahidine a, à cette occasion, mis en valeur la politique de développement prônée par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, particulièrement dans les régions frontalières du pays visant à les promouvoir pour en faire des régions créatrices de richesses.

M. Zitouni a également salué les efforts louables déployés par l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), dans la protection des frontières nationales et la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays.

Encadré par le Centre national des études et de recherche sur le Mouvement national et la guerre de libération du 1er Novembre 1954, ce séminaire regroupe un aréopage de chercheurs et universitaires qui auront à animer une série de communications dont «La Bataille de Hassi-Khelifa, mobiles et dimensions», «Le commandant Chahid Hamma Lakhdar et sa mission dans l'action armée», «Modèles des épopées de la bande frontalière Est» et «Le Chahid Larbi Guemoudi et son commandement de l'armée des frontières». En marge du séminaire, le ministre a visité deux expositions ouvertes à l'université Chahid Hamma Lakhdar, la première présentant des livres d'histoire et la seconde en audiovisuel montrant des documents de la glorieuse guerre de libération nationale. Tayeb Zitouni avait présidé le lancement, au niveau du site de la bataille, des festivités commémoratives du 64ème anniversaire de la bataille de Hassi-Khelifa, où il s'était recueilli à la mémoire des glorieux Chouhada.

Le ministre avait procédé, sur site, à l'inauguration d'une stèle commémorative recensant les noms de Moudjahidine ayant pris part à cette bataille, avant de visiter une exposition de dessins d'enfants traitant des hauts faits de la guerre de libération nationale, et d'inaugurer, par la suite, une fresque murale à l'effigie de la bataille Houd-Kriyem, la première bataille livrée par l'ALN dans le Sud du pays menée par treize (13) Moudjahidine sous le commandement du Chahid Hamma Lakhdar. M. Zitouni devra présider cet-après midi une cérémonie de dénomination d'une série de structures des noms de Chouhada, avant de présider une cérémonie de signature d'une convention de coopération en histoire entre le secteur des Moudjahidine et la radio algérienne d'El-Oued.

Le ministre des Moudjahidine devra présider, demain dimanche, dans le cadre de sa tournée de deux jours dans la wilaya d'El-Oud, la cérémonie d'ouverture d'un séminaire sur «Le Tourisme spirituel en Algérie».

THERMALISME:

## Réception «en janvier 2019» de la première tranche du projet de modernisation du complexe thermal Hammam Guergour

La première tranche du projet de modernisation du complexe thermal Hammam Guergour (wilaya de Sétif), sera réceptionnée «en janvier 2019», a indiqué, hier, à l'APS, le directeur général de l'entreprise de gestion touristique de l'Est (EGT Est). Ciblant notamment les 38 bungalows et les 4 villas dont dispose ce complexe thermal, le taux d'avancement de la première tranche des travaux de modernisation de cet établissement hôtelier a atteint actuellement 85%, a précisé Saïd Boudraâ, soulignant que le projet de modernisation global enregistre un taux d'avancement de 70%. En plus de la modernisation de la structure existante de ce complexe, lancée durant l'été 2016, il s'agit également de créer un nouveau bloc thermal et de nouvelles structures d'hébergement (2 villas) dotées de toutes les commodités nécessaires, a ajouté ce même responsable. Selon le directeur de l'EGT Est, les travaux de modernisation du complexe de Hammam Guergour, connu pour la radioactivité de ses eaux sulfatées calciques hautement minéralisées et appréciées par les curistes, vont permettre de hisser la capacité d'hébergement de l'établissement de 312 à 356 lits.

Il en sera de même pour la restauration qui connaitra aussi une hausse en passant de 300 à 350 couverts services, alors que les bains et les soins vont enregistrer une hausse importante puisqu'ils vont s'élever à 900 contre 300 antérieurement, a-t-il affirmé. Ce même responsable a également soutenu que ce complexe thermal abritera un «Akham», un lieu de restauration kabyle pour apporter «un cachet traditionnel» à cet endroit pittoresque où des mets culinaires traditionnels spécifiques à la Kabylie seront proposés aux clients pour faire connaitre et partager la culture de la région.

## M.Ghouini plaide pour l'implication de tous dans l'instauration de la stabilité institutionnelle

Le président du parti du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a plaidé, samedi à Djelfa, pour l'impérative implication de tous dans l'instauration de la stabilité institutionnelle.

«Nous appelons à une contribution de tout un chacun dans l'instauration de la stabilité institutionnelle ( ..) ainsi qu'au respect des impératifs de l'opération électorale, dans le but de renfoncer le processus démocratique en cours et de la préservation des acquis réalisés en matière de libertés et de consécration de l'Etat de droit», a souligné Ghouini, dans son intervention à une conférence politique, l'ayant réunie avec des militants de son parti. Aussi, a-t-il lancé un appel à tous les partenaires politiques et acteurs concernés par le processus électoral, en vue du «respect des règles de l'exercice démocratique» susceptibles, selon lui, de «garantir la sécurité et la stabilité du pays, parallèlement à l'unité des rangs face aux défis et autres complots visant notre sécurité et unité nationales «. Le président du Mouvement El Islah a, par la même, exprimé l'engagement de sa formation politique, au même titre que ses cadres et militants, à «aller dans ce sens», en «descendant sur le terrain, pour mobiliser les citoyens dont les jeunes notamment, autour du processus électoral tout en les incitant à y adhérer».

M.Ghouini, qui a exprimé son inquiétude à l'égard du rejet, voire le «désintérêt total des jeunes à l'égard de la chose publique», a cité ce fait comme étant à l'origine de l'»apparition, dans notre société, de certains mouvements et doctrines qui nous sont étrangers», a-t-il estimé. A l'entame de son discours, Filali Ghouini a annoncé la déc sion prise, par son parti, d'adhérer à l' «appel à la candidature du président de la République, le Moudjahid Abdelaziz Bouteflika, aux prochaines présidentielles». Une décision prise par les cadres (hommes et femmes) du parti «pour préserver l'Algérie et son projet civilisationnel», a-t-il soutenu.

FORÊTS

## L'Algérie engagée à préserver et valoriser son patrimoine forestier

Le directeur général des forêts Ali Mahmoudi, a affirmé samedi depuis Ghardaïa que «l'Algérie est résolument engagé à préserver, promouvoir et valoriser son riche patrimoine forestier pour devenir un levier du développement durable».

Dans une déclaration à l'APS à l'issue d'une rencontre nationale portant sur "la rose et les agrumes", organisée à El Menea (275 Km au sud de Ghardaïa ), le directeur général des forêts a souligné que «l'Algérie accorde un grand intérêt au développement et à la valorisation des écosystèmes forestiers notamment dans le cadre du plan national de reboisement lancé depuis 2000». Ce plan de reboisement national porte sur la plantation de plus de 1.245.000 hectares d'arbres forestiers à l'horizon 2020 dont 820.000 hectares ont été réalisés, a fait savoir M. Mahmoudi, précisant, que l'Algérie recèle un patrimoine forestier estimé à 4.100.000 de formation forestière dont 1.700.000 ha de forêts. «L'engagement de notre pays entend préserver et développer ses ressources naturelles forestières pour atteindre une superficie de 5 millions d'hectares afin de lutter contre la désertification et passer à l'économie verte par la valorisation du patrimoine forestier», a-t-il souligné. «L'Algérie a mis au point des outils de gestion durable de ses ressources naturelles forestières pour contribuer au développement à travers l'ouverture à l'économie forestière par la création des forets récréatives et l'exploitation de quelques espèces avec la participation des investisseurs privés",a ajouté ce responsable. «La valorisation des produits forestiers et des filières de production, le développement de l'investissement dans le secteur sont nos priorité», a fait savoir le directeur général des forêts, en appelant les investisseurs à contribuer au développement intégré des zones forestières en tenant compte la préservation des richesses de la forêt et la satisfaction des besoins de la population locale. La foresterie algérienne recèle une variété inestimable pour développer une économie forestière notamment la filière de l'arganier au sud-ouest du pays dans les wilayas de Tindouf, Naâma et El Bayadh qui comptent plus de 5.257 sujets, a-t-il indiqué.

**APS**

LIQUIDITÉS BANCAIRES:

# La situation financière des banques est «forte»

La situation financière des banques est «forte», a indiqué le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, qui a précisé que le système bancaire du pays est en «situation d'excès de liquidité».

En abordant le financement de l'économie lors d'une réunion tenue jeudi dernier à Alger avec les dirigeants des banques aux fins d'information, notamment sur les dernières décisions du Conseil de la monnaie et du crédit prises lors de sa session du 4 novembre en cours, M. Loukal a fait savoir qu'en matière de liquidité bancaire, la situation financière des banques commerciales et, corrélativement, leur capacité à assurer le financement «sain» de l'économie nationale, est «forte» et «établie», ont indiqué à l'APS des responsables de la Banque d'Algérie à propos de la teneur de cette rencontre.

«S'il est vrai que la baisse de la liquidité bancaire, en réalité de la baisse de l'excès de liquidité bancaire, liée aux importants déficits de la balance des paiements, entamée en 2015, s'est poursuivie en 2016, la trésorerie des banques s'est, néanmoins, stabilisée à compter du premier semestre 2017, affichant un niveau de près de 780 milliards de dinars (mds DA) à fin juin 2017», selon M. Loukal.

«Cette stabilisation de la liquidité bancaire, au 1er semestre de 2017, est concomitante au lancement des opérations d'open market, d'injection de liquidité à diverses échéances, à partir de mars 2017», a-t-il poursuivi.

**Forte augmentation de la liquidité suite à la mise en œuvre du financement non conventionnel**

La liquidité s'est, ensuite, fortement accrue dès novembre 2017, suite à la mise en œuvre du financement non conventionnel, a relevé le gouverneur en précisant que cette liquidité a atteint 1.380,6 mds DA à fin décembre 2017, soit une croissance de 77% par rapport à son niveau au 1er semestre de l'année 2017, selon le même responsable.

Pour les dix (10) premiers mois de 2018, la liquidité bancaire s'est située entre 1.400 et 1.500 mds DA, a-t-il détaillé.

Selon M. Loukal, depuis janvier 2018, le système bancaire algérien, dans sa globalité, «est en situation d'excès de liquidité qui lui permet d'assurer aisément les besoins de financement sain de l'économie nationale». Par ailleurs, il a rappelé avec insistance à la place bancaire du pays l'importance de l'inclusion financière qui doit être accompagnée par des efforts accrus, en matière d'attractivité et de captage de la ressource, notamment celle échappant au circuit traditionnel bancaire.

C'est ainsi que le gouverneur de la Banque centrale a rappelé la nécessité d'une inclusion financière efficace destinée à assurer, à l'économie, une croissance inclusive.

En effet, «ces deux (2) fonctions étant indissociables pour la poursuite du développement et de la diversification plus prononcée de notre économie, et ce, d'autant que les obstacles à l'inclusion financière ont été levés par la Banque d'Algérie, à travers la promulgation de directives appropriées», a-t-il soutenu.

Dans ce sens, M. Loukal a informé les dirigeants des banques de la décision prise par le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) pour l'élargissement de l'offre bancaire à travers l'adoption d'un règlement consacrant la finance ''participative'' (produits financiers conformes à la Charia), devant permettre aux banques notamment universelles, de compléter et de diversifier la promotion de la gamme de leurs produits et services bancaires à tous les segments de la clientèle.

L'autre décision du CMC, a-t-il ajouté, est l'augmentation du capital minimum requis des banques passant à vingt (20) milliards de DA contre dix (10) milliards de DA, tandis que le capital minimum requis des établissements financiers passe à 6,5 milliards de DA contre 3,5 milliards de DA.

A cet égard, un délai de deux (2) années est accordé aux institutions concernées pour se conformer à cette exigence réglementaire.

Cet ajustement du capital minimum «ne préjuge en rien de la solidité du système bancaire algérien, dans son ensemble, de ses capacités de résilience déjà éprouvées face aux chocs externes, et de sa relative rentabilité», a expliqué le gouverneur.

De surcroît, il a porté à la connaissance de la place bancaire de l'autre décision du CMC portant sur l'émission imminente de nouvelles coupures de billets de banque de 500 DA et de 1.000 DA, et de la pièce de monnaie de 100 DA, dans le cadre d'une opération de rafraichissement de monnaies. Il a alors expliqué qu'il s'agissait d'une «opération classique de rafraîchissement des monnaies déjà en circulation, certaines datant de plus de trois (3) décennies, alliant, par ailleurs, les nouvelles techniques de sécurisation et de promotion de l'évolution de l'Algérie en matière de développement et de modernisation».

A ce propos, M. Loukal a souligné avec insistance que «cette action ne constitue qu'une substitution progressive en matière de recyclage des billets en circulation de 500 DA et 1.000 DA, à même valeur faciale».

Cette opération, a tenu à préciser le gouverneur de la Banque centrale, «ne peut être et ne doit pas être interprétée comme un changement de la monnaie nationale».

BANQUE D'ALGÉRIE:

# Augmentation du capital minimum des banques et des établissements financiers

Le Conseil de la monnaie et du crédit a décidé d'augmenter le capital minimum requis des banques et des établissements financiers, a appris l'APS auprès de responsables de la Banque d'Algérie.

Ainsi, le capital minimum requis des banques a été doublé pour passer à vingt (20) milliards de DA contre dix (10) milliards de DA, tandis que le capital minimum requis des établissements financiers passe à 6,5 milliards de DA contre 3,5 milliards de DA, sachant que la précédente décision d'augmentation du capital minimum exigé date de décembre 2008.

Lors d'une rencontre tenue jeudi dernier à Alger avec les P-dg des banques et des établissements financiers, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a informé ces derniers de cette décision prise par le Conseil de la monnaie et du crédit lors de sa session du 4 novembre en cours, précise la même source.

A cet égard, un délai de deux (2) années est accordé aux institutions concernées pour se conformer à cette exigence réglementaire.

Cet ajustement du capital minimum "ne préjuge en rien de la solidité du système bancaire algérien, dans son ensemble, de ses capacités de résilience déjà éprouvées face aux chocs externes, et de sa relative rentabilité'', a relevé le gouverneur de la Banque centrale devant les dirigeants de la place bancaire et financière.

En matière de renforcement du capital des banques et des établissements financiers exerçant en Algérie, a expliqué M. Loukal, la décision du Conseil de la Monnaie et du Crédit, visant le réajustement du capital, «a pour objectif une mise à niveau en matière de réajustement du nominal par rapport au seuil minimal réglementaire datant d'une décennie, et à donner à la place bancaire et financière un signal fort en termes de renforcement de son assise financière et, in fine, de sa stabilité, et confère aussi aux banques et établissements financiers une capacité plus conséquente en matière d'intervention dans le financement de l'économie nationale».

BANQUE D'ALGÉRIE:

# Nouvelle opération de rafraîchissement de billets de banque

La Banque d'Algérie va procéder à l'émission imminente de nouvelles coupures de billets de banque et pièce de monnaie dans le cadre d'une opération de rafraichissement de monnaies, a appris l'APS auprès de responsables de la Banque d'Algérie.

Il s'agit de l'émission de nouvelles coupures de billets de banque de 500 DA et de 1.000 DA, et de la pièce de monnaie de 100 DA.

Lors d'une rencontre tenue jeudi dernier à Alger avec les P-dg des banques et des établissements financiers, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a informé ces derniers de cette décision prise par le Conseil de la monnaie et du crédit lors de sa session du 4 novembre en cours, précise la même source.

A ce propos, le gouverneur de la Banque centrale a expliqué aux dirigeants de la place bancaire et financière du pays qu'il s'agit d'une "opération classique de rafraîchissement des monnaies déjà en circulation, certaines datant de plus de trois (3) décennies, alliant, par ailleurs, les nouvelles techniques de sécurisation et de promotion de l'évolution de l'Algérie en matière de développement et de modernisation".

Dans ce sens, M. Loukal a souligné avec insistance que «cette action ne constitue qu'une substitution progressive en matière de recyclage des billets en circulation de 500 DA et de 1.000 DA, à même valeur faciale».

Il a ainsi tenu à préciser que cette opération «ne peut être et ne doit pas être interprétée comme un changement de la monnaie nationale».

JOURNÉE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE:

# L'ONS organise aujourd'hui une journée "Portes ouvertes"

L'Office national des statistiques (ONS) organise dimanche 18 novembre une journée Portes ouvertes au niveau de son siège à Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée africaine de la statistique, a-t-il indiqué dans un communiqué.

Ces Portes ouvertes visent à sensibiliser l`opinion publique de l`importance de la statistique dans tous les aspects de la vie sociale et économique.

La Journée africaine de la statistique, qui coïncide avec le 18 novembre de chaque année, est célébrée cette année sous le thème "des statistiques officielles de haute qualité pour assurer la transparence, la bonne gouvernance et le développement inclusif".

Cet évènement africain, qui est célébré depuis 1993, est un rendez-vous annuel que saisit l'ONS à l'instar des autres institutions africaines des statistiques "pour sensibiliser l'opinion publique quant à l'importance de la statistique officielle, et contribuer, de ce fait, à la propagation la plus large possible de la culture statistique", ajoute le communiqué.

Les statistiques de haute qualité à produire par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) "doivent répondre aux normes et recommandations internationales notamment les principes fondamentaux de la statistiques officielle de l'Organisation des Nations Unies", relève l'Office.

A ce titre, et afin de consolider davantage la mise à disposition du grand public des informations pertinentes, l'ONS mis à la disposition du large public, son site web http://www.ons.dz, afin d'assurer une large accessibilité à la donnée statistique.

**APS**

# OUVERTURE À ADDIS-ABEBA DU 11E SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UNION AFRICAINE

Les travaux du 11e sommet extraordinaire de l'Union Africaine (UA), consacré pour la première fois à la réforme institutionnelle de l'organisation, ont débuté hier à Addis Abeba, en présence des chefs d'Etat et de gouvernement dont le premier ministre Ahmed Ouyahia, en sa qualité de représentant du président de la République Abdelaziz Bouteflika. Durant ce sommet, les représentants des pays membres de l'UA, auront à examiner et à débattre du projet de décisions, sur la réforme institutionnelle de l'organisation panafricaine, finalisé lors de la 20e session extraordinaire de Conseil de l'UA, réuni les 14 et 15 de ce mois dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba.

## M. Ouyahia s'entretient avec son homologue égyptien

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, s'est entretenu, samedi à Addis-Abeba, en marge du 11 sommet extraordinaire de l'Union Africaine, avec le Président du conseil des ministres égyptien, Mustapha Madbouly.

L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement.

A cet égard, les deux Premiers Ministres ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des liens qui unissent les deux pays et ont exprimé leur engagement à poursuivre leurs efforts en vue de donner un nouvel élan à la coopération algéro-égyptienne, notamment à l'occasion des prochaines échéances bilatérales.

Les deux Premiers Ministres se sont également félicités de la consultation régulière entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun. Dans ce cadre, ils ont réitéré leur attachement à la stabilité de la Libye voisine et à ne ménager aucun effort, notamment dans le cadre de la Tripartie Algérie-Egypte-Tunisie, pour faire avancer le processus de paix en Libye. Dans le même sillage, les deux Premiers Ministres ont également réitéré leur engagement à travailler de concert sur les questions africaines de l'heure notamment celle de la réforme de l'Union africaine, et ce dans la perspective de la présidence en exercice de l'Union par l'Egypte en 2019.

D'autres questions dont notamment la stabilité régionale et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ont également fait l'objet d'échanges entre les deux Premiers Ministres. L'entretien s'est déroulé en présence de M. Abdelkader Messahel, Ministre des Affaires étrangères.

REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA AU 11E SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UA

## M.Ouyahia : «L'Algérie pour une organisation continentale pensée et promue par les Africains et pour les Africains»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a souligné hierà Addis-Abeba que « l'Algérie sera aujourd'hui et demain un défenseur et un acteur convaincu d'une organisation continentale pensée et promue par les Africains et pour les Africains».

M. Ouyahia a souligné à l'ouverture des travaux du 11e sommet extraordinaire de l'UA, que «l'Algérie sera aujourd'hui et demain un défenseur et un acteur convaincu d'une organisation continentale pensée et promue par les Africains et pour les Africains», ajoutant que c'est «une organisation où se retrouve et où fusionnent souverainement nos volontés nationales au profit de notre unité et de notre solidarité».

Il a également mis en exergue l'importance qu'accorde l'Algérie à l'Afrique en déclarant qu'elle «considère son appartenance africaine comme un élément central de son identité et demeure fidèle aux solidarités qu'elle a partagées avec les autres peuples et pays du continent pour les causes de la liberté et du développement». Ce Sommet étant axé sur la question de la réforme institutionnelle de l'UA, M. Ouyahia a, tout en soulignant l'adhésion de l'Algérie à ce processus et en faisant part de sa satisfaction des nombreux consensus dégagés autour de certaines questions, appelé à poursuivre la finalisation des aspects toujours en discussion. A ce titre, M. Ouyahia a réaffirmé un certain nombre de principes que l'Algérie considère comme «essentiels» pour le succès de la réforme de l'organisation continentale.

Il s'agit en premier lieu, a indiqué M. Ouyahia, des «principes et valeurs contenus» dans l'Acte constitutif de l'UA et qui continuent d'unir ses Etats.

Il a, dans ce cadre, ajouté que «l'Union africaine doit, naturellement, demeurer sous le contrôle souverain des Etats membres et ses mécanismes ont la charge de mettre en œuvre les décisions et les politiques arrêtées par les instances délibérantes».

Le Premier ministre a également insisté sur la nécessité de maintenir la procédure d'élection des membres de la Commission de l'Union africaine, selon les critères de parité de et de représentation équitable.

S'agissant des questions d'intégration régionale, M. Ouyahia a appelé à la préservation de la place des sous-régions et des communautés économiques régionales, en relevant que la création de la zone de libre échange continentale et le renforcement du rôle de la Commission de l'Union ne doivent pas remettre en cause ces réalités.

Dans le même sillage, M. Ouyahia a abordé la question liée à la future agence de développement de l'UA en relevant que celle-ci «devra préserver et mettre en œuvre les décisions déjà adoptées par l'Union en matière de développement, qu'il s'agisse de programmes prioritaires ou qu'il s'agisse de l'Agenda 2063, tout en préservant les acquis légués par le NEPAD et en consolidant ses projections de développement».

S'agissant du Mécanisme africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), le Premier ministre a appelé au maintien du caractère volontaire de ce mécanisme.

Les questions de la gestion administrative et financière étant également à l'ordre du jour du Sommet, M. Ouyahia a indiqué que «l'Union africaine doit accorder une grande importance à la rationalisation des dépenses, surtout que nous voulions affirmer l'autonomie financière de notre Union».

Il a, dans le même ordre d'idée, appelé à la révision du barème des contributions des Etats membres en soutenant que «l'Algérie qui a toujours donné l'exemple par sa disponibilité et sa régularité en la matière, considère qu'une répartition plus équitable des contributions financières entre les Etats membres est aussi un élément important dans le cadre de la réforme de l'Union africaine «.

Enfin, M. Ouyahia a déclaré que l'Algérie partage la nécessité de consolider le rôle de la Commission.

Cependant, elle insiste sur la préservation des Missions du Comité des Représentants permanents (COREP) qui est l'organe du contrôle permanent de l'Union africaine par ses Etats membres.

M. Ouyahia est accompagné de M. Abdelkader Messahel, Ministres des Affaires étrangères.

## «Le traité constitutif de l'UA doit «être préservé de toute révision»

Le premier ministre, Ahmed Ouyahia, a réaffirmé samedi à Addis-Abeba (Ethiopie) la nécessité de préserver le traité constitutif de l'Union africaine (UA) de «toute révision», soulignant qu'il «incarne les principes et les valeurs qui nous unissent».

«Le traité constitutif de l'UA doit être préservé de toute révision, car il incarne les principes et les valeurs qui nous unissent», a déclaré M. Ouyahia à l'ouverture des travaux du 11e sommet extraordinaire de l'UA, consacré pour la première fois à la réforme institutionnelle de l'Organisation panafricaine. Il a ajouté que l'UA devait demeurer «sous le contrôle souverain» des ses Etats membres, estimant que c'est de cette «manière qu'elle représentera les peuples africains». Il a par ailleurs appelé à la révision du barème des contributions des Etats membres pour une «répartition équitable», rappelant dans ce sens que «l'Algérie a toujours donné l'exemple par sa disponibilité et sa régularité en matière de paiement». M. Ouyahia, accompagné du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au 11e sommet extraordinaire de l'UA, consacré à la réforme institutionnelle de l'Organisation panafricaine.

Durant deux jours, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'UA, dont l'Algérie, auront à examiner le «projet de décisions» sur la réforme institutionnelle de l'UA, finalisé lors de la 20e session extraordinaire du conseil exécutif réuni mercredi et jeudi derniers à Addis-Abeba.

Asseoir un système de gestion basé sur la performance, la compétence et la rationalisation des dépenses des différents organes de l'UA, constituent les principales propositions retenues du processus de réforme de cette Organisation panafricaine, appelée à renforcer son unité et à fonctionner de façon optimale.

APS

# OUVERTURE À ADDIS-ABEBA DU 11E SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UNION AFRICAINE

COMMISSION DE L'UA:

## Moussa Faki : La réforme de l'organisation est «consubstantielle» à son acte fondateur

La réforme institutionnelle de l'Union Africaine (UA) est «consubstantielle à l'acte fondateur de l'organisation» dont le but de sa création était d'accélérer le projet d'intégration économique et politique entre les Etats membres, a indiqué, hier à Addis-Abeba, le commissaire de l'UA, Moussa Faki Mahamat.

«La réforme institutionnelle est un impératif. Elle est en fait, consubstantielle à l'acte fondateur de notre union, créée pour accélérer le projet d'intégration économique et d'unité politique qui est au cœur du panafricanisme tout en respectant la souveraineté des Etats membres», a souligné M. Faki Mahamat, à l'ouverture du sommet extraordinaire de l'UA.

Il a expliqué dans ce sens que la nature de l'Union africaine et l'ambition, dont l'agenda 2063 est l'emblème, exigent que l'Organisation panafricaine se «réinvente» pour s'adapter à son environnement.

C'est dans ce cadre qu'un processus des réformes institutionnelles de l'UA a été lancé depuis plus de deux afin de répondre aux besoins des panafricains et faire face aux défis auxquels le continent fait face.

Il a, à l'occasion, salué l'engagement des dirigeants africains en faveur de ce processus piloté par le président rwandais et président en exercice de l'UA, Paul Kagamé.

Rappelant les différents chantiers de la réforme de l'UA, dont le projet de rapport est soumis aux représentants des Etats membres présents à ce sommet, consacré à la question, le président Faki Mahamat a réaffirmé que la quête de l'autonomie financière demeure l'enjeu principal de l'UA pour «baliser le chemin du renouveau continental et maitriser pleinement notre destin», a-t-il dit.

Il a, dans ce sens réitéré la nécessité de «parachever, en février 2019, le processus engagé pour la définition du nouveau barème des contributions des Etats membres de l'Union».

Dans le même registre, il a noté que les recommandations sur le renforcement des sanctions à l'encontre des Etats qui ne sont pas à jour de leurs contributions au budget de l'UA «ouvrent la voie à une action plus déterminée en ce domaine».

Par ailleurs, le président de la commission a affirmé la tenue, hier vendredi, de la réunion inaugurale du Conseil d'administration du Fonds de la paix.

Composé de personnalités aux parcours professionnels remarquables et représentant les cinq régions du continent, ce conseil (créé en 1993), a pour mandat la supervision des opérations du Fonds pour faire face aux situations de crise. Les travaux du 11 sommet extraordinaire de l'UA sur la réforme institutionnelle se sont poursuivis, après la séance d'ouverture, à huis clos. Le premier ministre Ahmed Ouyahia a pris part à ce sommet en sa qualité du représentant du Président de la République Abdelaziz Bouteflika.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, M.Ouyahia a indiqué que «l'Algérie sera aujourd'hui et demain un défenseur et un acteur convaincu d'une organisation continentale pensée et promue par les Africains et pour les Africains».

Evoquant le processus de réforme de l'UA, M.Ouyahia a insisté sur la nécessité de maintenir la procédure d'élection des membres de la Commission de l'Union africaine, selon les critères de parité de et de représentation équitable.

Pour ce qui est de la gestion financière de l'organisation, le premier ministre a appelé à la révision du barème des contributions des Etats membres en soutenant que «l'Algérie qui a toujours donné l'exemple par sa disponibilité et sa régularité en la matière, considère qu'une répartition plus équitable des contributions financières entre les Etats membres est aussi un élément important dans le cadre de la réforme de l'Union africaine».

## Pour une organisation plus solide, performante et capable de réaliser ses priorités

Les résultats du processus de réforme institutionnelle de l'Union Africaine (UA) et les propositions formulées, depuis son lancement (réforme) en janvier 2017, sont à l'ordre du jour du 11e sommet extraordinaire du l'UA dont les travaux ont débutés hier au siège de l'organisation à Addis-Abeba.

Durant deux jours, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'UA, dont l'Algérie, auront à examiner le «projet de décisions» sur la réforme institutionnelle de l'UA, finalisé lors de la 20e session extraordinaire du conseil exécutif réuni mercredi et jeudi derniers à Addis-Abeba.

Asseoir un système de gestion basé sur la performance, la compétence et la rationalisation des dépenses des différents organes de l'Union Africaine (UA), constituent les principales propositions retenues du processus de réforme de cette organisation panafricaine, appelée à renforcer son unité et à fonctionner de façon optimale.

A l'ouverture de la session extraordinaire du Conseil, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, avait noté, dans son allocution, que devant les évolutions que connait le monde et la férocité de la compétition internationale, l'UA est appelée à renforcer son efficacité et à se doter de moyens financiers afin qu'elle puisse traduire plus effectivement ses proclamations.

**- Choix des hauts responsables des différents organes de l'UA**

Selon les options suggérées dans ce cadre, il a été proposé que les aptitudes et les exigences en matière de compétences régissent le choix des hauts responsables et ce grâce à un processus d'évaluation axé sur les compétences qui doit être mené par un cabinet indépendant avant leur élection.

Ce processus crédible et transparent permettra d'améliorer de manière significative l'environnement de travail au niveau de l'Organisation.

Les experts, ont également suggéré, dans le cadre de la réforme de l'UA, l'application du principe de rotation régionale afin d'éviter que des pays ou des régions monopolisent des postes particuliers.

Le processus de réforme, consacré à ce volet, porte également sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'élection au niveau de la haute direction.

**- Réforme administratives et financières**

Afin de réduire les dépenses supplémentaire de l'UA, il a été recommandé, entre autre, la rationalisation des voyages des membres du personnel et des états membres afin d'assurer qu'elle offre le meilleur rapport coût-efficacité.

Il a été proposé également, que la majorité des réunions et conférences se tiennent au siège de l'UA afin de réduire les coûts.

**- Composition de la commission de l'UA**

Le projet de décision prévoit, sur la base des propositions, une structure composée de huit (8) membres comprenant un président, un vice-président et six (6) commissaires.

Il a été également proposé la création d'un nouveau poste de secrétaire général non élu qui sera chargé de la coordination opérationnelle des départements de la Commission de l'UA.

**- Le NEPAD devient une Agence de développement de l'UA**

Lors de sa 31ème session ordinaire, tenue début juillet dernier à Nouakchott en Mauritanie, une décision officielle a été prise sur la transformation du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en agence de développement de l'UA ainsi que le renforcement du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) .

Cette Agence de développement de l'Union africaine en tant qu'organe technique de l'Union africaine doté de sa propre identité juridique et de ses propres statuts qui seront développés et présentés pour adoption à ce sommet.

Cette décision, une fois entérinée permettra de déployer encore plus efficacement les programmes au service du développement du continent africain telle qu'articulée dans les objectifs de l'Agenda 2063. Pour rappel, le premier ministre Ahmed Ouyahia, prendra part au sommet extraordinaire de l'UA en sa qualité de représentant du président de la République.

**APS**

## M. Ouyahia rencontre le Président sud-africain

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a rencontré, hier à Addis-Abbeba en marge du 11ème Sommet extraordinaire de l'Union africaine, le Président sud-africain, M. Cyril Ramaphosa, auquel il a transmis un message de fraternité et d'amitié du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'échange a porté notamment sur le relations bilatérales. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la tenue, avant la fin d'année à Alger, de la Commission mixte algéro-sud-africaine,

sous la Présidence des deux ministres des Affaires étrangères, en vue de poursuivre les efforts des deux pays visant à consolider et diversifier davantage le partenariat stratégique qui lie l'Algérie et l'Afrique du Sud. Les discussions ont également porté sur les questions d'actualité, sur l'agenda africain et international, sur lesquelles s'est dégagée une convergence de vue entre les deux pays.

Le Président Ramaphosa a chargé M. Ouyahia de transmettre ses sentiments fraternels et de considération au Président Bouteflika et ses vœux de progrès au Peuple algérien. Rappelons que M. Ouyahia séjourne à Addis-Abeba dans le cadre de sa participation à la 11ème session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine.

## Près de 37.500 placements dans 5 wilayas de l'Ouest en 9 mois

Près de 37.500 demandeurs d'emploi ont été placés dans des postes de travail à travers cinq wilayas de l'Ouest du pays durant les neuf premiers mois de l'année en cours par le biais de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), a-t-on appris auprès de la direction régionale de cet organisme à Oran.

Plus exactement, 37.474 placements classiques ont été réalisés du 1er janvier au 30 septembre dernier dans les cinq wilayas relevant de la direction régionale Ouest de l'Anem, en l'occurrence Oran (18.430 placements), Tlemcen (8.444), Sidi Bel Abbes (3.245), Mostaganem (4.417) et Ain Temouchent (3.228), a précisé à l'APS la chargée de communication de cet organisme, Mme Faïza Benbakhti. «Oran demeure en tête en matière de placement, étant donné qu'elle représente un bassin de l'emploi vu sa vocation industrielle et touristique», a expliqué cette responsable, estimant que ces résultats «sont encourageants» , en matière de placement des jeunes demandeurs d'emploi dans la région Ouest.

«Toutefois, beaucoup reste à faire notamment en matière de placement dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture», a-t-elle déploré . Environ 198.984 demandes d'emploi ont été enregistrées dans les wilayas citées contre 47.163 offres reçus de la part des entreprises et organismes employeurs, signale-t-on.

## LAGHOUAT: Attribution de 30.000 aides destinées à l'habitat rural

Pas moins de 29.900 aides destinées à l'habitat rural ont été attribuées dans la wilaya de Laghouat, au titre des deux derniers programmes quinquennaux de développement, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

De ce quota global réparti sur l'ensemble des communes de la wilaya, 25.296 habitations rurales ont été réalisées et 3.771 unités similaires sont en cours de réalisation, alors que 839 autres n'ont pas encore été lancées, a-t-on précisé. Quelque 1.200 décisions d'aides destinées à l'habitat rural ont été remises cette année aux bénéficiaires, avec une enveloppe globale de 100 millions DA pour le versement de la première tranche de l'aide (un million DA chacune), selon la même source.

Une enveloppe de 1,75 milliard DA a été allouée à la concrétisation des travaux de raccordement de ces nouvelles habitations rurales aux réseaux divers (AEP, électricité et gaz naturel), ajoute-t-on. Parallèlement, les services de la wilaya ont consacré un quota de 50 logements au profit de citoyens vivant dans des habitations exposées aux risques d'inondation d'oueds, dans le cadre de mesures prises pour la résorption de l'habitat précaire. Le secteur de l'Habitat dans la Laghouat fait état de la réalisation, au titre des deux derniers plans quinquennaux, d'un total de 45.288 logements, toutes formules confondues, et de 7.523 autres en chantier.

## 3E PHASE DE LA 24E OPÉRATION DE RELOGEMENT D'ALGER: 251 familles bénéficient de logements sociaux

Quelques 251 familles qui résidaient dans les différents bidonvilles et sur les berges des oueds, des familles dont les habitations entravaient les projets de développement dans la capitale, tels que l'extension des berges de l'Oued Ouchayah, le projet d'aménagement de l'Oued El Harrach, ainsi que les projets de réalisation de structures sportives dans différentes communes, ont bénéficié, jeudi, de Logements publics locatifs (sociaux), dans le cadre de la 1e tranche de la 3e phase de la 24e opération de relogement d'Alger, a-t-on appris des services de la même wilaya.

Ainsi , il a été procédé au relogement des familles qui entravaient le projet d'extension des berges de l'Oued Ouchayeh dans la commune d'El Magharia, de 95 familles qui résidaient dans le bidonville de l'Oued El Harrach qui entravaient également la réalisation du projet d'aménagement de l'Oued El Harrach, de 3 autres familles qui entravaient le projet du stade communal « Zerouki Mouloud» dans la commune des Eucalyptus, de 9 autres familles qui habitaient la plateforme des structures sportives au lieu dit Ridja dans la commune de Ben Aknoun, ainsi que les familles qui résidaient sur la plateforme du stade «Golf» dans la commune de Dely Brahim, ont été recasées dans des logements décents situés dans de nouvelles cités, dans les communes de Douera, d'Ouled Fayet et des Eucalyptus. Dans le cadre de la 24 opération de relogement d'Alger , 11 autres familles parmi celles dont les recours ont été acceptés par la Commission de wilaya de la circonscription administrative de Rouiba, ainsi que des familles qui résidaient dans les différents bidonvilles d'El Harrach et d'Oued Smar , ont bénéficié, jeudi, de logements. La wilaya d'Alger a entamé, jeudi, la 1e tranche de la 2e phase de la 24e opération de relogement,au profit de quelques 251 familles qui résidaient dans les bidonvilles et habitations précaires dans les communes des Eucalyptus, Oued Smar, El Harrach, El Magharia, Bouzareah, Ben Aknoun, Dely Brahim, Alger-centre et de Mohammadia.

Quant à la 2e tranche qui débutera, lundi prochain, elle concernera quelques 70 familles habitant la base de vie de l'EPIC Netcom, dans la commune d'El-Hammamet dans la circonscription administrative de Chéraga. Selon les services de la wilaya d'Alger, les familles bénéficiaires de ces logements seront recasées au niveau des nouvelles cités: à savoir, la cité des 958/1602 logements dans la commune de Douera, la cité des 1200 logements à Haouch Mihoub dans la commune de Baraki, la cité des 264/1200 logements à Slimani dans la commune des Eucalyptus et la cité des 122/2140 logements dans la commune d'Ouled Fayet.

## TIZI-OUZOU: Plus de 14 000 emplois créés depuis janvier dernier

Un total de 14 880 postes d'emplois ont été créés de janvier à septembre 2018 au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, a affirmé vendredi, la direction locale de l'emploi.

Ces emplois ont été créés «dans le cadre des différents mécanismes d'aides à l'emploi, ANEM, CNAC et ANSEJ», a précisé le responsable local de l'emploi, Aouci Mustapha, qui s'exprimait sur les ondes de la radio locale.

Selon le même responsable «11 374 placement ont été effectués à travers l'ANEM, 526 dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et 1796 dans le cadre du contrat de travail aidé (CTA)», soulignant que «les femmes ont bénéficié de 2 257 postes».

Les dispositifs ANSEJ et CNAC, ont pour leur part contribué à la création de 592 emplois, en finançant, respectivement, 124 projets ayant généré 352 emplois et 94 projets ayant offert 240 postes d'emplois.

Ces nouveaux emplois, a poursuit la même source, «portent le nombre des travailleurs déclarés auprès de la CNAS et la CASNOS, au niveau de la wilaya, à 380 000 employés sur une population globale de 1 210 000 personnes». S'agissant des marchés octroyés durant la même période dans le cadre de la commande publique au profit des micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, M. Aouci a fait état de «54 projets pour une valeur de 22 milliards de centimes».

A ce propos, a-t-il fait remarqué «le problème qui se pose dans certains cas est celui de la qualification requises pour certains travaux et dont ne disposent pas ces micro-entreprises, ce qui les prive de ces marchés». Toutefois, a-t-il assuré, «un travail de sensibilisation est mené en direction des donneurs d'ordre de la commande publique pour garantir au moins l'octroi des petites opérations au profit de ces entreprises».

En outre, et s'agissant de la population au chômage, enregistrée au niveau de l'ANEM, M. Aouci, a indiqué qu'elle «s'élève à 29 639 demandeurs d'emploi», ce qui représente, a-t-il précisé «une proportion de 7,23% de la population en âge de travail».

## BECHAR: Plaidoyer pour l'élargissement de la participation des acteurs nationaux et locaux du développement

Les participants au colloque international «Nouveau modèle de développement et qualité de vie» ont plaidé jeudi à Bechar pour l'élargissement de la participation des acteurs nationaux et locaux du développement et leur encouragement pour contribuer à la concrétisation du bien être. «La nécessité de faire bénéficier le pays des expérience des pays pionniers en matière de développement et qualité de vie et l'association du citoyen dans tout le processus de développement et d'amélioration de la qualité de vie», ont été d'autres recommandations formulées par les participants à la clôture de ce colloque initiée par la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'université «Tahri Mohamed» de Bechar. Ils ont insisté sur la nécessité de la prise en compte des recherches et travaux scientifiques de chercheurs nationaux et étrangers dans le domaine du développement et son adaptation aux besoins et réalités nationales, ainsi que la régulation des concepts de développement et qualité de vie du point de vue des différentes sciences. Cette rencontre internationale, à laquelle ont pris part, en plus d'une centaine de chercheurs, universitaires et acteurs de développement de 40 wilayas du pays, des universitaires et chercheurs de l'Egypte, Libye, Bahreïn et Jordanie , s'inscrit au titre des efforts de contribution de l'université au développement à travers les différents wilayas du pays, a indiqué Dr Abdelsalem Makhloufi, doyen de la faculté, au cours de la cérémonie de clôture. Plus de 150 communications, fruits de recherches et travaux scientifiques de chercheurs nationaux et étrangers, ont été présentées au cours de ce colloque lors duquel les participants ont débattu de plusieurs thèmes liés essentiellement à l'amélioration de la qualité et cadre de vie du citoyen.

APS

CONSTANTINE:

# Sensibilisation sur les dangers des produits pyrotechniques

La direction de la protection civile de la wilaya de Constantine a lancé une campagne de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation des produits pyrotechniques, à l'approche du Mawlid Ennabaoui, a-t-on appris, auprès de responsables de cette direction.

Cette campagne de sensibilisation appuyée par les différents supports de communication dont les réseaux sociaux, a été lancée en collaboration avec les différents établissements concernés, a indiqué à l'APS le responsable de la communication et de l'information, le lieutenant Noureddine Tafer, faisant état de l'importance de cette opération dans la sensibilisation des citoyens et des parents en particulier sur les dangers de l'utilisation de ces produits prohibés.

Tous les moyens humains et logistiques nécessaires ont été mobilisés par la protection civile pour assurer «une meilleure transmission du message de prévention» a-t-on ajouté, soulignant que ces mêmes services demeurent «prêts» pour toute intervention en cas d'accidents occasionnés par l'utilisation de ces produits dangereux.

Les mêmes services ont mis à la disposition des citoyens les numéros de téléphone de l'unité principale de la ville Ali Mendjeli (031-95-83-60), et ceux de l'unité Sissaoui Slimane (031-92-14-14) et rappelle le numéro (14) de la protection civile invitant les citoyens à ne pas hésiter à contacter ces numéros et prendre attache avec le médecin de la protection civile pour être orienté vers les dispositions d'urgences à appliquer avant d'aller à l'hôpital.

Le lieutenant Tafer a également détaillé que l'utilisation des produits pyrotechniques peut engendrer des brûlures, amputation de certains membres comme les doigts, ou autres accidents occasionnant la cécité et des incendies dans les maisons.

S'agissant de l'utilisation des bougies, le même responsable a appelé à prévoir toutes les mesures de sécurité et de contrôle nécessaires pour éviter tout éventuel accident.

De sa part, le responsable de la communication auprès du Centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis de Constantine a rappelé que durant la fête du Mawlid Ennabaoui de l'année écoulée, 235 cas avaient été évacués vers cette structure de santé pour des blessures causé par l'utilisation de pétards et produits pyrotechniques dont 7 cas jugés «critique» ayant nécessité une hospitalisation de plusieurs jours ajoutant que les yeux et les oreilles étaient les organes les plus touchés.

SÛRETÉ D'ALGER:

# Prise en charge de 52 sans-abris

La sûreté de la wilaya d'Alger a procédé, dans le cadre de la commission conjointe de wilaya, à la prise en charge de 52 sans-abri à travers une sortie sur terrain dans les différents quartiers de la capitale qui ont été transférés au nouveau centre d'accueil de Dely Brahim, a indiqué vendredi un communiqué des services de la sûreté nationale.

La sûreté d'Alger a procédé, dans le cadre de activité de la commission conjointe de wilaya avec le ministère de la Solidarité, les services de la Protection civile et l'assistance sociale de la wilaya d'Alger, à la prise en charge de 52 sans-abri à travers une sortie sur terrain dans les différents quartiers de la capitale, a indiqué la même source, précisant que ces personnes ont été transférées au nouveau centre d'accueil de Dely Brahim.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des opérations effectuées par les services de la sûreté de wilaya d'Alger pour concrétiser le principe de la Police de proximité, ajoute-t-on de même source.

ALGER:

# Arrestation de 73 individus et saisie de 3.634 comprimés psychotropes

Soixante treize (73) individus ont été arrêtés et 3.634 comprimés psychotropes et 27 armes blanches ont été saisis durant les dernières 48h dans le cadre de descentes menées par les éléments de la sûreté nationale dans plusieurs quartiers de la capitale, a indiqué, vendredi, un communiqué des services de la sûreté nationale. «Des descentes menées, durant les dernières 48h, par les éléments de la sûreté nationale de la wilaya d'Alger dans plusieurs quartiers et points noirs de la capitale, se sont soldées par l'arrestation de 73 individus pour leur implication dans divers crimes, dont la possession et le trafic de drogues et de psychotropes et le port d'armes blanches prohibées», ajoute le communiqué, précisant que ces mêmes opérations ont permis la saisie de «3634 comprimés psychotropes, 108 grammes de kif traité, et 27 armes blanches de différents type».

Les forces de police de Biskra et Ouargla ont saisi dans deux opérations distinctes 126.615 unités de produits pyrotechniques et arrêté deux individus.

LAGHOUAT:

# Un mort et trois blessés dans un accident de la route à Gueltat Sidi Saad

Une personne est décédée et trois autres ont été blessées suite à un accident de la circulation survenu au niveau de la route nationale (RN-23) près de la commune de Gueltat Sidi Saad, dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris samedi auprès de la protection civile (PC).

L'accident s'est produit vendredi soir, suite au dérapage d'un véhicule touristique, causant la mort sur place d'une femme (50 ans), et des blessures à trois autres personnes (12-63 ans), selon la même source. Le corps de la victime a été transféré vers la morgue de la polyclinique de la ville de Gueltat Sidi Saad, où ont été également évacués les blessés, a-t-on ajouté.

Une enquête a été diligentée par les services de la Gendarmerie Nationale pour déterminer les causes exactes de cet accident.

MAWLID ENNABOUI:

# Eviter l'usage des feux d'artifice à l'intérieur des immeubles d'habitation ou devant les stations-service

La direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger a appelé les citoyens, notamment les jeunes adolescents à la nécessité d'éviter l'usage des produits pyrotechniques, à l'instar des feux d'artifice, à l'intérieur des immeubles d'habitation, devant les stations de service, dans les parkings ou à côté des établissements hospitaliers durant la célébration de la fête du mawlid, a indiqué, vendredi, un communiqué de la même direction.

L'usage anarchique de différents feux d'artifice cause souvent des dégâts matériels et humains, et porte atteinte aux règles du bon voisinage, ce qui requiert de faire preuve de la prudence en respectant toutes les normes de sécurité et de prévention permettant d'éliminer ou de réduire les risques de l'usage négatif de ces feux, a précisé le communiqué.

En ce qui concerne l'usage de différents types de bougie, la source a souligné qu'il est nécessaire qu'ils «soient loin des produits inflammables tels que les meubles...» Pour tout signalement d'accident ou d'incendie, la Protection civile met à la disposition des citoyens les numéros suivants : 023909014 ou 021711414.

# Mawlid Ennabaoui: Quelque 500 éléments de la Protection civile mobilisés à Alger

La protection civile de la wilaya d'Alger a mobilisé, à l'occasion du Mawlid Ennabaoui qui sera célébré mardi prochain, 47 unités «mobiles» composées de plus de 500 éléments de la protection civile pour intervenir rapidement en cas d'incendies ou d'incident causé par l'utilisation anarchique des pétards et des jeux pyrotechniques, a indiqué vendredi le chargé de l'information auprès de la protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah.

Dans une déclaration à l'APS, le lieutenant Benkhalfallah a précisé que les services de la protection civile de la wilaya d'Alger ont mobilisé, à l'occasion du Mawlid Ennabaoui qui sera célébré mardi prochain, 47 unités mobiles composées de plus de 500 éléments de la protection civile qui se déplaceront dans les différents quartiers, notamment les quartiers populaires d'Alger et dans les places publiques des différentes communes, à l'instar de Bab El Oued, Bach Djerrah, Alger centre et Rouiba pour intervenir rapidement en cas d'incendie ou d'incident pouvant être causé par l'utilisation anarchique des jeux pyrotechniques.

Rappelant que plus 13 interventions avaient été effectuées l'année dernière par les services de la protection civile à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, le responsable a fait savoir que chacune des 47 équipes mobiles qui sillonneront les rues de la capitale sera dotée d'un camion anti-incendie et d'une ambulance.

ORAN:

# 18 candidats à l'émigration clandestine interceptés au large de Cap Falcon (Aïn El Turck)

Dix huit candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés, au nord de Cap Falcon (Aïn El Turck), par les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran, a-t-on appris, samedi, de la cellule de communication de ce corps de sécurité. 18 candidats à l'émigration clandestine, parmi lesquels se trouvaient une mère et quatre enfants, ont tenté, vendredi leur aventure, à bord d'une embarcation pneumatique. Ils avaient pris le départ, la nuit, à partir d'une des côtes de la corniche oranaise avec pour objectif d'atteindre les rives espagnoles. Ce groupe a été intercepté à 7 miles, au nord de Cap Falcon, par les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran, a indiqué la même source. Ces «harragas» ont été remis, après enquête et formalités d'usage, à la Gendarmerie nationale, a ajouté la même source.

APS

FRANCE:

# Le mouvement des «Gilets jaunes» paralyse la France

Une mobilisation générale des automobilistes français protestant contre la hausse des taxes sur les carburants a paralysé, hier, toute la France, ont rapporté des médias locaux, évoquant plus de 1000 rassemblements tenus et plus de 50.000 personnes qui ont bloqué les principaux axes routiers du pays.

Les «gilets jaunes», nom donné en raison des vestes fluorescentes que chaque automobiliste est obligé de détenir dans sa voiture afin de le rendre visible en cas d'accident, ont protesté contre la hausse des taxes sur les carburants, mais également contre la politique «injuste» du gouvernement qui grèverait, selon eux, leur pouvoir d'achat. «C'est un mouvement apolitique, asyndical, c'est un ras-le-bol général du peuple!», ont scandé les animateurs de cette protestation, qualifiée par des médias français, d'«inédite». Les manifestants, qui ont organisé cette journée de mobilisation sur les réseaux sociaux, ont appelé à bloquer tout le pays samedi pour protester notamment contre la hausse des prix des carburants et la dégradation du pouvoir d'achat des salariés.

Soutenus par 73% des Français, selon une nouvelle enquête d'opinion, les «gilets jaunes» ont décidé, cette fois-ci, à faire entendre leur voix et à exprimer leur mécontentement vis-à-vis de la politique du gouvernement et des réformes mises en oeuvre.

Selon les médias de l'Hexagone, la hausse du prix de l'essence n'est ainsi qu'un «élément déclencheur», soulignant que «le mécontentement dans le pays est plus général».

«Les taxes sur l'essence, c'est la goutte de trop», a titré ainsi le quotidien Libération, estimant que «l'ampleur du mouvement dira si le président Emmanuel Macron a non seulement échoué à réconcilier le peuple avec ses dirigeants mais, pire, creusé le fossé qui les sépare».

Cette mobilisation a donné lieu, toutefois, à quelques incidents.

Selon le nouveau ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, une manifestante est décédée samedi matin en Savoie sur un barrage organisé par les «gilets jaunes» après avoir été heurtée par une voiture dont la conductrice a été prise de panique, ajoutant que d'autres incidents ont fait 16 blessés légers.

La manifestante tuée était âgée d'une cinquantaine d'année, a indiqué le ministre de l'Intérieur, précisant que la conductrice, se trouvant en «état de choc», a été placée en garde à vue. «Notre niveau d'inquiétude est maximum», a souligné en outre, M.Castaner, qui a demandé aux manifestants «de prendre toutes les dispositions de prévention et de sécurité».

«Le droit à manifester est essentiel dans ce pays, il faut le protéger, mais il faut aussi faire en sorte que l'organisation minimale de la manifestation évite ce genre de drame», a-t-il préconisé.

«Toutes mes condoléances à la famille et aux proches de la personne décédée en Savoie ce matin.

J'appelle chacun à respecter les consignes de prudence et de sécurité pour que les droits de manifester et de circuler librement s'exercent sans qu'un nouveau drame ne se produise», a affirmé, de son côté, le ministre de la Transition écologique et solidaire François de Rugy.

ARGENTINE:

# Un an après sa disparition, le sous-marin argentin San Juan localisé

L'épave du sous-marin argentin San Juan, disparu le 15 novembre 2017 avec ses 44 membres d'équipage, a été découverte vendredi dans l'Atlantique, a annoncé la Marine dans un communiqué.

«Le ministère de la Défense et la Marine argentine informent que l'investigation du point numéro 24 par (le navire mandaté pour les recherches) Ocean Infinity, à 800 mètres de profondeur, a permis la localisation positive de l'ARA San Juan», selon l'annonce publiée sur Twitter.

INCENDIE EN CALIFORNIE:

# Le nombre de disparus dépasse 1.000 personnes

Le nombre de personnes portées disparues dans l'incendie qui ravage le nord de la Californie a grimpé vendredi à plus de 1.000, ont rapporté les autorités, qui ont également fait état de huit victimes supplémentaires.

Le nombre de disparus est passé de 631 jeudi à 1.011, a indiqué lors d'une conférence de presse le shérif du comté de Butte, Kory Honea.

71 personnes ont péri dans l'incendie «Camp Fire», qui s'est déclaré le jeudi 8 novembre. Le bilan des victimes en était à 56 morts, mercredi soir selon les autorités locales, après la découverte des restes de huit victimes supplémentaires. L'incendie, baptisé «Camp Fire», a ravagé 55.000 hectares, alors que plus de 130 personnes étaient encore portées disparues mercredi soir, la majorité d'entre elles étant âgées de plus de 65 ans, ont rapporté des médias locaux.

Un précédent bilan communiqué par les autorités locales, mercredi, faisait part d'au moins 48 morts, et des recherches se poursuivaient pour retrouver les corps d'éventuelles nouvelles victimes.

Les flammes ont dévasté la quasi-totalité de la ville de Paradise, située en zone rurale dans le comté de Butte, à 280 km au nord de San Francisco, ont ajouté les mêmes sources.

Profitant d'une accalmie des vents et d'une humidité plus importante, les équipes de pompiers sont parvenues dans la journée du mercredi à effectuer des progrès face au feu et à contenir plus d'un tiers du sinistre.

«Nous faisons des progrès», a déclaré Ken Pimlott, le directeur du Cal Fire, le département californien de la foresterie et de la protection contre les incendies, lors d'une conférence de presse aux côtés du gouverneur de l'Etat, Jerry Brown, et du secrétaire de l'Intérieur, Ryan Zinke.

Plus de 8.900 structures, pour la plupart des maisons, ont été brûlées dans et autour de la ville de Paradise, où se focalisent les recherches de restes humains, a-t-il précisé, affirmant qu'environ 50.000 personnes étaient encore concernées par des ordres d'évacuation.

«C'est l'une des pires catastrophes que j'ai vues dans ma carrière», a dit aux journalistes le directeur de l'Agence fédérale de gestion des urgences (FEMA), Brock Long, depuis la ville voisine de Chico. Le bilan humain est le plus lourd de l'histoire de la Californie, le précédent incendie de cette ampleur ayant fait 29 morts à Griffith Park en 1933.

Il s'agit aussi de l'un des incendies les plus meurtriers aux Etats-Unis depuis le début du XXe siècle.

**Trump se rend samedi en Californie**

Le président américain, Donald Trump, se rend samedi en Californie, où les pompiers continuent de lutter contre les incendies les plus meurtriers de l'histoire de la ville avec 71 morts.

M. Trump a indiqué vendredi sur Fox News qu'il allait "juste voir les pompiers", alors que la Maison Blanche avait indiqué la veille qu'il rencontrerait des victimes des incendies.

La présidence n'a pas dévoilé le programme exact de sa visite.

Le "Camp Fire", qui s'est déclaré jeudi dernier près de la petite ville de Paradise, a couté la vie à 71 personnes et ravagé près de 57.500 hectares dans le nord de l'Etat. Plus de 1.000 personnes encore portées manquantes. Près de 9.000 pompiers sont déployés sur les deux brasiers, qui ont entraîné l'évacuation de dizaines de milliers d'habitants dont beaucoup n'ont pas encore été autorisés à regagner leurs foyers. L'essentiel des opérations de recherche des personnes disparues ont lieu à Paradise, où vivaient de nombreux retraités qui n'ont pas réussi à fuir à temps.

Le président Trump a déclaré la Californie en état de "catastrophe majeure", a salué le travail des soldats du feu et assuré la population de son soutien. Cette semaine, il a aussi dépêché sur le terrain son ministre de l'Intérieur Ryan Zinke, chargé essentiellement des parcs nationaux.

Vendredi, il a toutefois remis l'accent sur l'absence, selon lui, de nettoyage préventif des zones forestières. La zone de l'incendie de Paradise "aurait dû être nettoyée, il n'y aurait pas eu de feu", a-t-il affirmé sur Fox News. Le réchauffement climatique a "peut-être un peu contribué" à la progression fulgurante des flammes mais "le plus gros problème c'est la gestion", a-t-il ajouté, soulignant que ses propos "ne sont pas négatifs ou positifs, ce sont juste les faits".

Le bilan humain (71 morts) est le plus lourd de l'histoire de la Californie, le précédent incendie de cette ampleur ayant fait 29 morts à Griffith Park en 1933.

Il s'agit aussi de l'un des incendies les plus meurtriers aux Etats-Unis depuis le début du XXe siècle.

BRÉSIL:

# Le géant minier Vale condamné à indemniser des tribus autochtones

Une cour d'appel brésilienne a ordonné au géant minier Vale d'indemniser à hauteur de 26,8 millions de dollars deux tribus indigènes de l'état du Para (nord) pour les dégâts environnementaux et les atteintes à la santé provoqués par les activités de l'une de ses filiales, a annoncé le parquet vendredi. La mine Onça Puma, qui extrait du nickel depuis près d'une décennie dans le sud du Para, est accusée de contaminer la rivière Cateté, une pollution qui entraîne des «conséquences sévères» sur la santé des tribus Xikrin et Kayapó et sur leurs récoltes, a précisé le parquet dans un communiqué. «La disponibilité des aliments» s'est réduite et les Xikrin «sont privés d'eau potable en raison de la contamination de la rivière», ajoute-t-il. Enfants et adultes, qui se baignent dans l'eau polluée, souffrent de «démangeaisons sur le corps et ont les yeux rouges. Il existe aussi des cas de malformation fœtales et de maladies graves attestées par des études», relève la même source. Le tribunal a ordonné le paiement à chaque indigène de l'équivalent d'un salaire minimal mensuel - une indemnisation qui, au total, dépasse les 100 millions de reals (23,7 millions d'euros) - et la suspension des activités d'Onça Puma «jusqu'à ce que l'entreprise remplisse ses obligations sociales et environnementales, en présentant des programmes d'atténuation et de compensation en faveur des ethnies affectées» par la pollution.

Vale a affirmé, dans un communiqué cité par l'agence AFP, que la décision de la cour d'appel «n'apporte aucun fait nouveau (...) et l'entreprise introduira des recours devant des juridictions supérieures» pour pouvoir fonctionner à nouveau.

BURUNDI:

# Plus de 1200 déplacés en octobre à cause des changements climatiques

Plus de 1200 personnes ont dû quitter leurs maisons au cours du mois d'octobre dernier à cause des changements climatiques au Burundi, a indiqué vendredi le Bureau des Nations unies de la Coordination des Affaires humanitaires (OCHA Burundi). «En octobre, les pluies torrentielles et les vents violents ont provoqué le déplacement de plus de 1200 personnes, détruisant plus de 100 maisons», a précisé OCHA dans une publication sur son compte twitter, reprise par l'agence de presse Anadolu. Les aléas climatiques ont particulièrement affecté les personnes déplacées internes (PDI), note la même source, soulignant que «trois déplacés sur quatre ont été forcés à quitter leur maison en raison des aléas climatiques». Le Bureau onusien a précisé en outre, qu'il reste encore «plus de 147 000 personnes déplacées internes» au Burundi. Le gouvernement burundais n'a pas encore réagi à ces déclarations, selon les médias. Les catastrophes liées aux aléas climatiques sont devenues une préoccupation nationale au Burundi, durant les dernières années. Dans son rapport d'activité annuel, le ministère des Droits de la personne humaine et des affaires sociales, avait dénombré en 2017, plus de 50.000 familles victimes des catastrophes dues aux changements climatiques.

**APS**

CANCER:

# Nécessité de mettre à la disposition des malades du cancer des médicaments innovants

Le président de la Société algérienne de formation et de recherche en Oncologie (SAFRO), Pr Adda Bounedjar a affirmé vendredi la nécessité de mettre à la disposition de tous les malades atteints de cancer les médicaments innovants.

S'exprimant en marge de la 10ème édition du congrès «Oncology Meeting» sur le cancer du sein, des poumons et de la prostate qui sont les plus répandus en Algérie, Pr Adda a indiqué que «le ministère de la Santé consacrera trois centres à travers le territoire national (centre, est et ouest) au traitement par des médicaments innovants, ce qui privera de nombreux malades atteints de cancer en ces médicaments à cause des difficultés inhérentes au déplacement jusqu'à ces centres pour traitement». Concernant les médicaments innovants dont le coût oscille entre 20.000 et 100.000 euros par an pour chaque malade, le spécialiste a affirmé que «le ministère de la Santé a approuvé leur importation à partir de l'année prochaine outre leur prescription au niveau de trois centres nationaux uniquement».

«Cette décision est contraire aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui avait appelé en 2012 à la nécessité de rapprocher la santé du citoyen», a-t-il ajouté. Pour la prise en charge de cet aspect, M. Adda a souligné la nécessité de créer des commissions régionales regroupant tous les chefs de services des centres et des hôpitaux de prise en charge de traitement du cancer pour trouver une solution à cette question et arriver à un consensus sur la manière de fournir le traitement innovant aux malades. Ont pris part à la dixième édition du Congrès du cancer du sein, urologiques, et des poumons qui s'étale sur deux jours, près de 500 experts algériens et maghrébins qui présenteront les nouvelles recommandations en matière de prise en charge du cancer et l'échange d'expérience et le renforcement de la formation continue et la découvert des nouveautés dans le domaine médical».

UNICEF/SAHEL :

# Le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère atteint son plus haut niveau en dix ans

Plus de 1,3 million d'enfants âgés de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë sévère dans la région du Sahel, le nombre le plus élevé depuis au moins une décennie et une augmentation de plus de 50% par rapport à 2017, a prévenu vendredi l'UNICEF. Au début de 2018, le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF) avait initialement prévu que jusqu'à 1,6 million d'enfants dans les six pays du Sahel (Burkina Faso, au Tchad, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal) risquaient de souffrir de malnutrition aiguë sévère. En réponse, l'agence onusienne pour l'enfance a rapidement renforcé son intervention en livrant des fournitures et des médicaments qui sauvent des vies avec le soutien de la branche humanitaire de la Commission européenne (ECHO) et d'autres partenaires, selon un communiqué de l'UNICEF.

«La malnutrition hante silencieusement les enfants à travers le Sahel et 2018 a été particulièrement sévère», a déclaré Marie-Pierre Poirier, Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du centre. «Nous avons été en mesure de livrer les fournitures et les médicaments dont ces enfants ont besoin pour survivre, mais il est tout aussi important d'investir dans les mesures préventives et le dépistage précoce pour empêcher les enfants de tomber malades.

C'est le changement que nous avons mis en place cette année et il a donné des résultats encourageants», a-t-elle dit, citée dans le communiqué.

La malnutrition atteint régulièrement le niveau d'urgence dans certaines zones du Sahel en raison de multiples facteurs, notamment la dégradation des terres et des cultures, les sécheresses et les intempéries périodiques, la pauvreté, l'accès limité aux denrées de base et aux services essentiels, et la croissance démographique, selon la même source.

Chaque année au Sahel, de nombreux enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère, en particulier pendant la période de soudure, lorsque la nourriture se raréfie et que le paludisme et les maladies diarrhéiques se multiplient.

Cette année, le nombre de cas de malnutrition aigüe a considérablement augmenté en raison de l'insuffisance des pluies, du prix élevé des produits alimentaires, des conflits armés et de l'insécurité.

ETATS-UNIS

# Les Etats-Unis vont restreindre les ventes de cigarettes électroniques

Les autorités américaines ont décidé d'imposer des restrictions draconiennes sur les ventes de cigarettes électroniques pour préserver la jeunesse, très consommatrice de ce produit en particulier sous sa forme aromatisée. L'agence de santé américaine (FDA) a annoncé jeudi qu'elle proposait d'interdire les ventes des e-cigarettes aromatisées sur internet. Celles-ci ne seraient donc plus que disponibles en magasins. La FDA entend par ailleurs imposer une interdiction des ventes sur les cigarettes et les cigares mentholés. Ces propositions doivent être soumises à une période de consultation publique jusqu'en juin avant de prendre effet. Le nombre de vapoteurs dans les lycées américains a augmenté de 78% de 2017 à 2018, selon les dernières données d'une enquête nationale sur les jeunes et le tabac. «Ces chiffres choquent ma conscience», a réagi Scott Gottlieb, responsable de la FDA. «Cette hausse (de la consommation) doit cesser. Et la ligne directrice est la suivante: je ne laisserai pas une génération d'enfants devenir accros à la nicotine par le biais des cigarettes électroniques», a-t-il ajouté.

Depuis 2016, la FDA régule les e-cigarettes, interdites par exemple à la vente pour les mineurs. Elle a aussi aussi multiplié les contrôles.

Mais face à la hausse vertigineuse du nombre de vapoteurs parmi les jeunes américains, elle a décidé de sévir, les parfums disponibles pour les e-cigarettes semblant attirer irrésistiblement les jeunes.

Dans une tribune récente publiée dans le Washington Post, Scott Gottlieb, et le secrétaire à la Santé Alex Azar avaient évoqué une «épidémie».

On ne retrouve pas de nombreux produits cancérigènes des cigarettes, comme le goudron, dans les cigarettes électroniques.

En revanche, ces dernières contiennent de la nicotine, un produit qui n'est pas lié au cancer mais qui provoque l'addiction.

La FDA avait aussi sommé récemment les fabricants d'e-cigarettes de trouver le moyen d'empêcher les jeunes d'acheter leurs produits.

ENFANTS:

# Création d'un registre national des malformations cardiaques congénitales

Le chef de cabinet au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Pr Merzak Ghernaout a révélé, vendredi, la création d'un registre national de recensement et de prise en charge des malformations cardiaques congénitales. A l'occasion du 2e séminaire international «Cœur de l'enfant», Pr Ghernaout a indiqué que le nouveau registre national contribuera au recensement de tous les cas de malformations cardiaques congénitales et aidera les autorités publiques à mettre un terme au déficit enregistré dans ce domaine et à prendre les décisions idoines pour contenir cette maladie.

Le chef de service de chirurgie cardiaque au CHU de Constantine, Pr Abdelmalek Bouzid a mis l'accent sur l'importance de la prise en charge des malformations congénitales chez les nouveaux nés, indiquant que ce séminaire international permettra de prendre connaissance des derniers développements de la médecine concernant cette maladie et d'améliorer sa prise en charge. Le taux de prévalence de cette maladie est de 3 à 8 cas pour chaque 1.000 naissances vivantes par an dans le monde. En Algérie, 8.000 nouveaux cas sont enregistrés chaque année, dont 3.000 cas urgents qui nécessitent une prise en charge dès la naissance. La directrice de l'action sanitaire et sociale à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), Merad Boudia a précisé que la caisse prend en charge tous les cas inscrits au niveau national à la Clinique spécialisée de Bousmaïl (Tipasa) dans le cadre de l'opération du tiers-payant, du transfert des malades dans le cadre du conventionnement avec 23 cliniques relevant du secteur privé et des transferts des cas complexes à l'étranger. Le nombre d'enfants ayant été pris en charge par la Caisse en 2017, s'élève à un total de 1993 cas, dont 893 dans la clinique de Bousmail, 1063 cas dans les cliniques privées et 33 autres cas à l'étranger. Concernant la poursuite du travail de la clinique de Bousmail avec les équipes médicales étrangères qui s'y rendent de temps à autre,pour effectuer des interventions chirurgicales, la même interlocutrice a affirmé que cette opération « est très importante» pour la Caisse et qu' «elle se poursuivrait jusqu'à l'acquisition de l'expérience requise, du transfert de la technologie , de l'appui à la formation des médecins algériens et jusqu'à la réalisation de zéro transfert de cas à l'étranger». Le Directeur général de la Fondation «IBNI», Lies Kerrar, a annoncé, à l'occasion, le projet de création d'un hôpital spécialisé dans la chirurgie des malformations cardiaques congénitales chez les enfants à Alger, en vue d'améliorer la prise en charge de cette pathologie, qui demeure, a-t-il ajouté, « un fardeau pour la société et l'Etat algériens».

Il a affirmé dans cadre que le but escompté de l'organisation de la 2e édition du Séminaire international autour de la prise en charge de la chirurgie des malformations cardiaques congénitales chez les enfants, est « de réunir un plus grand nombre possible d'experts pionniers dans le domaine, en vue de soutenir cette spécialité en Algérie», annonçant à cet égard, l'ouverture prochaine d'un site web pour publier toutes les communications dans cette spécialité, afin que les médecins et étudiants tirent profit de l'expérience des pays participants à cette rencontre. Il a, par ailleurs, mis en avant l'importance du nouveau centre hospitalier qui collaborera dans le cadre de partenariat avec plusieurs établissements hospitaliers étrangers, à l'instar des entreprises chinoises et espagnoles, du ministère de l'Enseignement supérieur, du ministère de la Santé et de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), en vue de « développer la prise en charge de cette pathologie et ériger ce centre en un établissement spécialisé de référence en Algérie».

**APS**

# TACHYCARDIE

## Les 5 causes qui font battre le cœur trop vite

*Les palpitations rapides que l'on ressent correspondent à ce que les médecins appellent une tachycardie. Selon sa cause, elle peut être régulière ou non, permanente ou non.*

### De façon intermittente : l'anxiété est souvent responsable

En période de stress intense, les glandes surrénales sécrètent des substances qui augmentent le rythme cardiaque. L'accélération peut être brutale, mais le cœur revient spontanément à la normale de façon progressive. Des palpitations s'observent également en cas de sédentarité : le cœur s'accélère alors au moindre effort, par manque d'entraînement.

La prévention : Une activité physique régulière permet de réguler le système nerveux autonome, ce qui a tendance à ralentir le cœur et à éviter les accélérations trop rapides.

### Associé à un essoufflement c'est souvent une petite anomalie électrique

L'accélération du cœur est liée à l'existence d'une anomalie électrique située le plus souvent dans l'oreillette droite. C'est un phénomène fréquent chez les personnes âgées qui ont alors le cœur qui bat en permanence à 150 battements par minute. D'où l'essoufflement.

Le traitement : des médicaments anti-arythmiques tous les jours, qui seront le plus souvent à prendre à vie. Ils sont efficaces dans 70 % des cas. Les médecins ont le choix parmi quatre classes de médicaments (flécaïnide et propafénone ; bêtabloquants ; amiodarone et sotalol et calcium bloqueurs). Tous peuvent entraîner des effets secondaires limitant parfois leur utilisation. Une surveillance régulière du traitement est donc nécessaire.

Une petite intervention si cela n'est pas suffisant : sous anesthésie locale, on monte une sonde dans le cœur en passant par les veines et on applique un courant de radiofréquence ou du froid (cryothérapie) qui va brûler la petite zone à l'origine de la tachycardie. Deux à quatre jours d'hospitalisation sont nécessaires.

### Avec un début et une fin brutale mais régulière c'est bénin mais fatigant

Cette accélération du cœur est souvent due à l'existence d'un circuit électrique anormal situé à la jonction entre les oreillettes et les ventricules du cœur. Fréquente chez la femme de plus de 40 ans, elle peut exister dès la naissance. Une variante : la maladie de Bouveret, dans laquelle les crises sont systématiquement suivies d'une envie impérieuse d'uriner.

Le traitement : une manœuvre à apprendre. Quand les crises sont rares (une ou deux fois par an), elles cèdent en général avec la manœuvre de Valsalva. Celle-ci consiste à gonfler les poumons, puis à bloquer l'air en gardant la glotte fermée. D'autres manœuvres nécessitent un apprentissage plus délicat : massage de la carotide au niveau du cou et pression sur les yeux...

### Un médicament anti-arythmique à prendre au début de la crise.

Une intervention destinée à calmer le circuit électrique défaillant. On préconise ce geste lorsque les crises sont fréquentes et quand elles s'accompagnent d'étourdissement, de malaise (syncope) ou encore de douleur dans la poitrine.

### Il bat de façon brutale et désordonnée c'est un trouble des oreillettes

Les oreillettes battent très vite de façon anarchique, ce qui rend leurs contractions inefficaces et la sensation angoissante.

La crise cède progressivement en laissant une sensation de grande fatigue ou peut devenir permanente. Trouble du rythme le plus fréquent après 60 ans, la fibrillation atriale est souvent associée à des antécédents cardiaques (insuffisance cardiaque, atteinte coronaire, HTA...). Elle peut être liée à une consommation excessive d'alcool (binge drinking).

Le traitement : des médicaments anti-arythmiques associés à un anticoagulant (ou à de l'aspirine) en raison du risque important de formation de caillots dans les oreillettes chahutées afin de prévenir un AVC (accident vasculaire cérébral). Si les crises récidivent, on change de classe de médicament anti-arythmique.

Une intervention pour réaliser une ablation des différents circuits à l'origine de la tachycardie en cas d'échec du traitement médicamenteux.

### De façon permanente : la thyroïde est parfois en cause

Les palpitations se rencontrent dans plusieurs maladies. Elles s'accompagnent alors d'autres signes : une perte de poids, une sensation de chaleur en cas de troubles de la thyroïde, une fatigue en cas d'anémie...

## Palpitations : le Botox pour soigner l'arythmie ?

**La toxine botulique pourrait être un espoir pour les personnes qui souffrent de fibrillation auriculaire. Largement utilisée dans la médecine anti-âge, également utilisée pour soulager les migraines, voilà que la toxine botulique a trouvé une nouvelle application. Des médecins américains ont en effet testé l'usage du Botox chez des patients souffrant de fibrillation auriculaire (souvent appelée arythmie) pour essayer de paralyser le nerf responsable du défaut du rythme cardiaque.**

**La fibrillation auriculaire est un trouble du rythme cardiaque qui touche environ 750 000 personnes en France. La plupart du temps, la personne qui en souffre ne ressent aucun symptôme particulier mais comme le cœur de bat pas au bon rythme, cela provoque de la fatigue, des palpitations, des vertiges et de l'essoufflement.**

**Des troubles qui sont dus à la réduction du volume de sang qui est pompé par le cœur.**

**La fibrillation auriculaire est de plus en plus fréquente avec l'âge : seuls 1% des personnes de moins de 60 ans en sont atteintes mais plus de 10% des plus de 80 ans souffrent de fibrillation auriculaire. Ce trouble cardiaque est aussi l'une des principales complications des opérations du cœur. Aussi, les médecins de la Columbia University de New-York ont-ils décidé de tester le Botox auprès de 60 patients qui venaient de subir un pontage coronarien pour mieux en vérifier les effets. Au cours de cet essai, ils se sont aperçus, comme espéré, que la toxine stoppait les signaux nerveux erronés envoyés vers le muscle cardiaque. Cet essai positif les pousse à poursuivre leurs investigations pour mieux cerner les effets de la toxine botulique sur le muscle cardiaque.**

## Rythme cardiaque : quand faut-il consulter ?

Ressentir des palpitations devant un film d'horreur ou après avoir monté des escaliers quatre à quatre, c'est normal ! Le rythme des battements du cœur s'accélère en fonction des circonstances. Mais si le cœur se met à battre rapidement ou à ralentir sans raison apparente, une consultation est conseillée.

### Palpitations : quel est le bon rythme cardiaque ?

Au repos, le cœur bat à un rythme de 60 à 80 battements par minute. Ces mouvements se produisent grâce à un système électrique automatique qui entraine la contraction des oreillettes, puis des ventricules. Le cœur est également placé sous le contrôle du système nerveux, qui accélère le rythme cardiaque au cours d'un effort ou en cas d'émotion forte ou le ralentit en phase de relaxation.

### Faut-il avoir peur des extrasystoles ?

Dues à des battements prématurés, les extrasystoles peuvent entraîner une sensation de cœur qui s'arrête. Elles peuvent être liées à un excès d'excitants (café, tabac...), notamment en période de stress. Rares et isolées, elles ne sont pas graves et ne nécessitent pas de traitement. Mais si elles sont fréquentes, gênantes (malaise) ou surviennent en rafales, elles nécessitent un avis médical et un traitement anti-arythmique. On se méfiera d'autant plus des extrasystoles qu'on a, par ailleurs, des antécédents cardiaques (personnels ou familiaux).

### Les 4 examens du rythme cardiaque

- Électrocardiogramme (ECG)

Il donne des informations sur la fréquence, la régularité et la synchronicité des impulsions électriques dans le cœur.

**- Holter ECG**

Enregistré pendant 24 à 48 heures en permanence ou plus longtemps à la demande (le patient déclenche l'enregistrement quand il ressent les symptômes).

**- Épreuve d'effort**

Enregistrement pendant un effort réalisé sur un vélo ou un tapis roulant qui permet d'analyser un trouble du rythme ne se produisant qu'à l'effort.

**- ECG endocavitaire**

Cet enregistrement complexe nécessite l'introduction d'une électrode dans le cœur. Réalisé sous anesthésie locale, il permet d'étudier avec précision la conduction électrique directement au niveau du tissu cardiaque pour repérer les risques.

In topsante.fr

# BRADYCARDIE
# Un autre traitement que le pacemaker

*Des chercheurs pensent avoir trouvé une alternative au pacemaker pour soigner la bradycardie, cette pathologie caractérisée par un rythme cardiaque anormalement bas.*

A l'inverse de la tachycardie, la bradycardie se traduit par un rythme cardiaque lent, inférieur à 50 battements par minute au lieu de 60 à 80 normalement. Elle peut se manifester par des vertiges, des étourdissements, des faiblesses, des syncopes, une grande fatigue ou encore des difficultés respiratoires.

Alors que jusqu'ici le seul moyen de traiter cette pathologie reposait sur la pose d'un pacemaker, des chercheurs de l'Institut de génomique fonctionnelle de l'Université de Montpellier (Cnrs) pensent avoir trouvé une alternative dans la génétique.

Dans la revue scientifique Nature communications, ils expliquent avoir trouvé une solution pour maîtriser les battements du cœur en inactivant un gène. Ils ont observé sur des souris atteintes de bradycardie que leur trouble pouvait être corrigée grâce à l'inactivation génétique d'un canal ionique nommée «Girk4».

Chez des souris non malades, ce canal intervient dans la mise au pas du rythme cardiaque après un effort physique ou un stress émotionnel.

La désactivation de celui-ci ne pose pas de problème majeur puisque d'autres canaux prennent le relais. «Si on arrive à enlever le bon frein en cas de bradycardie, on maintient l'équilibre grâce aux autres canaux ioniques», corrobore Matteo Mangoni, auteur principal de l'étude, cité par allodocteurs.

### Vers un traitement pharmacologique

Si cette piste parvient à être développée chez les humains, elle apportera un traitement pharmacologique à la bradycardie. «Ces résultats permettront aux chercheurs de développer des inhibiteurs pharmacologiques des canaux Girk4 afin de réduire le nombre d'implantation de pacemakers», expliquent les auteurs de l'étude dans un communiqué du Cnrs.

## Un pacemaker biologique testé en laboratoire

**Des chercheurs du Cedars-Sinai Heart Institute à Los Angeles sont parvenus à convertir des cellules cardiaques en pacemaker en injectant un gène dans des cochons.**
**Bientôt on n'aura peut-être plus besoin d'implanter des simulateurs cardiaques pour permettre aux cœurs déréglés de battre normalement. Des chercheurs américains caressent cet espoir à juste titre depuis qu'ils viennent de créer un pacemaker biologique sur des cochons présentant une déficience du rythme cardiaque. «Le simulateur cardiaque a été capable de soigner une maladie», se félicitent les scientifiques dans la revue Science Translational Medicine.**
**Comment ce pacemaker a-t-il pu être reproduit sans batterie ? Un gène a été injecté chez des cochons souffrant d'une maladie du cœur responsable d'un rythme cardiaque plus lent. Ce gène a permis de transformer quelques-unes des milliards de**

**cellules cardiaques ordinaires en cellules plus rares et spécialisées dans le rétablissement d'un rythme cardiaque normal.**
**Pendant deux semaines, le gène a joué le rôle de pacemaker conventionnel sans qu'aucun effet secondaire ne soit constaté par ailleurs. «Nous avons été capables pour la première fois de créer un pacemaker biologique utilisant le minimum de méthodes invasives. Le but est de montrer que ce prototype de pacemaker biologique est adapté aux contraintes de la vie quotidienne», affirme le Dr Eduardo Marban, qui a dirigé l'étude. «Il est possible qu'un jour, nous arriverons à sauver des vies en remplaçant des logiciels par une injection de gènes».**
**Des années de recherche sont encore nécessaires avant d'imaginer l'utilisation chez l'homme de ces pacemakers nouvelle version. Le pacemaker électronique a encore de beaux jours devant lui.**

## Intimidation : les victimes en souffrent jusqu'à l'âge adulte

Une nouvelle étude montre que la santé des personnes qui ont été intimidées pendant l'enfance est affectée tout au long de leur vie. En cause, une protéine qui causerait une inflammation chronique.

Intimider un enfant serait bénéfique...à l'intimidateur. Selon une recherche menée par des scientifiques l'université américaine Duke Medicine ont suivi 1 420 personnes pendant 20 ans à l'aide de questionnaires et de prises de sang. Les participants ont répondu à des questions concernant différents thèmes, dont l'intimidation, pendant l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte. Ceux qui ont subi des intimidations durant l'enfance ont souffert de problèmes de santé jusqu'à l'âge adulte : leur niveau de protéine C réactive étant très hauts. Ce marqueur inflammatoire est un facteur de risque pour différents problèmes de santé, notamment des maladies cardiovasculaires, explique l'agence QMI. Ces victimes peuvent souffrir d'une «inflammation chronique», même à l'âge adulte, d'après les experts. Plus un enfant a été intimidé, plus son niveau de protéine C réactive sera élevé, contrairement aux intimidateurs, qui affichent des niveaux plus bas.

D'après les analyses des chercheurs, les intimidateurs profitent d'une meilleure santé tout au long de leur vie, et d'un statut social élevé. «Le statut social amélioré semble avoir un avantage biologique», explique l'auteur principal de l'étude, William Copeland. «Cependant, il y a des manières dont les enfants peuvent éprouver la réussite sociale en dehors de l'intimidation.»

S A H A R A - O C C I D E N T A L

LA MILITANTE SAHRAOUIE POUR LES DROITS DE L'HOMME, AMINATOU HAIDAR :

## «Situation humanitaire préoccupante dans les territoires sahraouis occupés »

La militante sahraouie pour les droits de l'Homme, Aminatou Haidar, a tiré samedi à Madrid, la sonnette d'alarme quant à la situation humanitaire «préoccupante» dans les territoires occupés du Sahara occidental, dénonçant la répression marocaine et les violations des droits du peuple sahraoui.

Intervenant à lors de la 43eme conférence européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2018), Aminatou Haidar, a averti que «la situation dans les territoires occupés du Sahara Occidental est préoccupante et les populations sahraouies ne jouissent pas du tout d'une une vie normale», et ce, a-t-elle dénoncé, «à cause des pratiques répressives des autorités marocaines et de leur politique coloniale envers la population civile sahraouie». Cette politique de répression marocaine, explique-t-elle, est illustrée par «l'interdiction de toutes les formes de la libre expression et l'usage très excessif de la force contre toutes les formes de protestation pacifiques organisées par les Sahraouis sur leur propre terre».

Par ailleurs, la militante sahraouie, s'est félicitée du soutien des amis du Peuple Sahraoui partout dans le monde et en particulier en Europe, pour faire connaître les violations des droits de l' homme commises par le régime marocain contre le Peuple Sahraoui et faire la lumière sur le pillage de ses ressources naturelles par le Maroc et ses alliés occidentaux. «Grâce à cette mobilisation, le Parlement Européen a émis ces dernières années des avis défavorables quant au renouvellement de l'accord de pêche entre l'Etat marocain et l'Union Européenne», a-t-elle dit, regrettant, toutefois, le fait que «certains pays de l'UE et en particulier l'Espagne et la France affichent leur désaccord avec les arrêts de la CJUE concernant les ressources naturelles du Sahara occidental et cherchent par tous les moyens à les contourner». Elle a, dans ce contexte, appelé la communauté internationale à garantir au peuple sahraoui son droit de se prononcer librement sur l'avenir politique du Sahara Occidental, et d'arrêter d'afficher son indifférence par rapport à l'exigence de la résolution du conflit du Sahara occidental conformément à la légalité internationale.

L'AVOCAT DU FRONT POLISARIO, LE FRANÇAIS GILLES DEVERS :

## «Aucun accord commercial avec le Maroc qui s'applique au Sahara occidental occupé »

L'avocat du Front Polisario, le français, Gilles Devers, a affirmé samedi à Madrid que , légalement, conformément au droit international, il n'existe aucun accord européen commercial avec le Maroc qui s'applique au territoire du Sahara occidental occupé, dénonçant «un crime de colonisation commis par la France et l'Espagne qui participent à contourner les accords et le transfert de la population de la puissance occupante vers le territoire occupé».

«Conformément au droit international, il n'y a aucun accord commercial européen avec le Maroc, qui s'applique au territoire du Sahara occidental occupé», a déclaré M. Devers à l'APS, en marge des travaux de la 43eme Conférence européenne de solidarité et soutien avec le peuple sahraoui (Eucoco 2018). Rappelant le traité de Rome sur le crime de colonisation ratifié par la France, M. Devers, a expliqué que la France est en train de «violer ce traité» en versant des redevances au Maroc pour avoir les autorisations d'exercices dans les territoires sahraouis occupés. «C'est un crime de colonisation», a-t-il martelé.

EUCOCO 2018:

# Poursuite des travaux en ateliers traitant de divers thèmes

Les travaux en ateliers la 43eme Conférence pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2018), se poursuivaient samedi à Madrid, sous le slogan «Pour l'indépendance du Sahara Occidental. La responsabilité de l'Espagne et de l'Europe dans la solution».

La Conférence annuelle de deux jours, organisée depuis 1976 sans interruption dans différentes villes européennes, à l'instar de Madrid, Barcelone, Rome, Bruxelles, Valence et Paris, est considérée comme la plus importante manifestation internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, où des centaines de militants portent leur soutien chaque année à la cause sahraouie et au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

Elle coïncide également avec le 43ème anniversaire de la signature de la Déclaration de Madrid (14 novembre 1975), qui avait ouvert la voie à l'invasion marocaine des territoires sahraouis. Les travaux s'étaient ouverts la veille sous la présidence de M. Khatri Adouh, président du Conseil national (Parlement) de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), en présence du président de la Coordination européenne de la solidarité avec le peuple sahraoui, Pierre Galand. Selon le programme initial, la seconde journée les participants se pencheront, au niveau des ateliers, sur les thèmes traitant des «droits de l'Homme», sous la conduite du président de la Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme, Aba al-Haissen, des «questions politiques», co-dirigé par le président du Comité national algérien de solidarité pour le peuple sahraoui (CNASPS), Said Ayachi et du président de l'Eucoco Task Force, Pierre Galand, et du chargé du développement de l'Etat sahraoui, Oubbi Bouchraya Bachir, et enfin des «ressources naturelles» sous la présidence du secrétaire générale de l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) en France, Nicole Gasnier.

La deuxième journée verra également l'organisation d'une manifestation «Pour la décolonisation et l'indépendance du Sahara Occidental», à Madrird, et la tenue d'une séance plénière qui réunira tous les représentants des forces politiques, sociales et institutionnelles de la Communauté de Madrid.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AE, DE LA COOPÉRATION ET DE LA COMMUNAUTÉ À L'APN, SI AFIF :

# «Conférence internationale de soutien au peuple sahraoui à Alger début 2019»

Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, a annoncé à Madrid, l'organisation par le Parlement algérien d'une conférence parlementaire internationale en solidarité avec le peuple sahraoui à Alger, début de l'année 2019.

«Nous prévoyons d'organiser une conférence internationale pour les parlementaires en Algérie en janvier ou février 2019», a déclaré M. Si Afif à l'occasion da sa participation à la 43eme Conférence européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2018), dont les travaux se poursuivaient samedi pour la deuxième et dernière journée. Intervenant lors des travaux de la conférence, M. Si Afif a estimé que «la priorité aujourd'hui pour les parlementaires est de faire une évaluation des travaux accomplis, et de réunir les efforts à travers des activités en soutien à la lutte juste cause du peuple sahraoui ainsi qu'à son droit à l'autodétermination et à l'indépendance». Se félicitant de la création du Réseau parlementaire international d'appui à la lutte du peuple sahraoui, qui avait été approuvé lors de la dernière conférence de coordination tenue à Paris, M. Si Afif a préconisé, la mise en place d'»un plan de travail cohérent» dans le cadre du réseau international parlementaire visant notamment «la médiatisation dans les pays à la position négative envers la cause sahraouie».

«Nous devons encourager les activités communes entre les parlementaires, et travailler surtout à l'échelle régionale, continentale et internationale sur des bases solides afin d'assurer un travail continu, permanent, divers et global», a conclu le parlementaire algérien. Les travaux de la 43 e Conférence européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2018), se poursuivent samedi à Madrid, en ateliers traitant de divers thèmes, avec la participation de près de 400 délégués parlementaires et de représentants des gouvernements de divers pays, outre des associations et Comités amis avec le peuple sahraoui.

# M. Sidati interpelle la communauté internationale et l'UE face à la violation des arrêts de la CJUE

Le ministre sahraoui chargé de la Coordination avec l'Europe, Mohamed Sidati, a interpellé samedi à Madrid, la communauté internationale en général et l'Union européenne (UE) en particulier, quant au non respect des arrêtes de la Cour de justice européenne (CJUE) relatifs à l'Accord commercial Maroc-UE, les appelant à «assumer leur pleine responsabilité».

«Est-ce que les pays d'Europe peuvent laisser passer cette injustice et faire avaliser des accords qui sont entachés d'illégalités ?!», s'est interrogé M. Sidati, en marge de la 43eme Conférence de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2018), ajoutant que «si l'UE n'arrive pas à faire respecter sa propre justice, de quelle crédibilité peut-on parler ?».

L'interpellation exprimée par M. Sidati s'inscrit dans le sillage des appels lancés aux Européens pour respecter le droit du peuple sahraoui de jouir de ses ressources naturelles et renoncer aux manɛuvres auxquelles a eu recours la Commission européenne avec l'occupant marocain pour se soustraire à la décision de la CJUE, qui annule tout accord commercial conclu avec le Maroc pouvant inclure les eaux territoriales et les richesses provenant du Sahara occidental occupé. Après avoir souligné la tenue de la 43eme Eucoco dans un moment crucial dans la lutte que mène le peuple sahraoui pour son indépendance, coïncidant avec une date importante du 14 novembre de la signature de l'accord tripartite par le biais duquel des pays envahissent des territoires et exposent la population à la persécution et la discrimination, M. Sidati a rappelé que «l'Espagne a des responsabilités morales et historiques politiques essentielles en tant qu'ancienne puissance coloniale», qui l'amène, par conséquent, à «assumer de lourdes responsabilités». «Les accords entre l'UE et le Maroc avec la prétention d'essayer d'inclure le Sahara occidental dans le champ de ces accords, constitue une violation flagrante du droit international mais aussi et surtout des décisions de la Cour de Justice de l'UE», s'est indigné le responsable sahraoui.

M . Sidati a rappelé que cette l'Eucoco 2018 intervient avant la reprise des négociations entre le Front Polisario et le Maroc les 4 et 5 décembre prochain à Genève, à l'invitation de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler.

Ce rendez-vous prévu sous l'égide de l'Onu devrait marquer la relance du processus de règlement du conflit du Sahara occidental, au point mort depuis 2012.

Les négociations se veulent directes, franches et loyales, sans conditions aucune, et sur la base du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, en présence des pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie en tant que pays observateurs officiels.

Samedi après-midi, un rassemblement de mouvement de solidarité à grande échelle est prévu à Madrid pour exiger la mise en application du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dans ce sens, M.Sidati a estimé, que ce rassemblement va envoyer «un message très clair de solidarité mais aussi un message clair d'interpellation allant droit à l'UE, et à la communauté internationale et allant droit à l'Espagne» quant à leur responsabilité dans le règlement du conflit du Sahara occidental.

APS

PALESTINE:

# L'AG de l'ONU vote en faveur de 8 résolutions pro-palestiniennes

L'Assemblée générale des Nations unies a voté, hier, en majorité écrasante en faveur de huit résolutions sur la Palestine, prouvant ainsi que le soutien de la communauté internationale à la cause palestinienne en dépit des tentatives menées par les Etats-Unis pour l'affaiblir et la contrecarrer.

L'observateur permanent de la Palestine auprès de l'ONU, Riyad Mansour, a indiqué que l'Assemblée générale de l'ONU a voté en faveur de quatre résolutions relatives à l'Office de secours des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et de quatre autres sur les pratiques des forces d'occupation israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, a rapporté l'agence Wafa. Affirmant que ce vote de la communauté internationale est une «preuve du soutien permanent à la cause palestinienne», le diplomate palestinien a affirmé que sept projets de résolutions ont été approuvés en majorité écrasante par 155 Etats membres, alors que 10 autres pays se sont abstenus.

Il s'agit, entre autres, des projets de résolution portant sur les «Personnes déplacées à la suite des hostilités de juin 1967 et des hostilités qui ont suivi», des «Opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient» et «des propriétés des réfugiés de Palestine et leurs revenus».

Ces textes de résolution ont été entérinés par 155 voix pour et 5 contre (Etats-Unis, Canada, Israël, Iles Marshall, Etats fédérés de Micronésie), tandis que 10 pays se sont abstenus (Australie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guatemala, Honduras, Mexique, Palaos, Rwanda, Iles Salomon, Togo), a-t-il fait savoir.

L'Assemblée générale de l'ONU a approuvé, également, un projet de résolution sur «l'applicabilité de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre du 12 août 1949, aux territoires palestiniens occupés, y compris El Qods-Est et aux autres territoires arabes occupés «, a-t-il souligné.

Une série de résolutions relatives au rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a été adoptée.

Reprenant le projet de «Travaux du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés», cette série de résolutions a été approuvée par 77 voix, contre 7 (Australie, Canada, Guatemala, Honduras, Etats-Unis, Iles Marshall, Israël, Etats fédérés de Micronésie) alors 79 Etats se sont abstenus. Par ailleurs, l'Assemblée générale de l'ONU a voté, durant sa plénière, en faveur de la souveraineté de la Syrie au Golan syrien occupé par Israël et a considéré toutes les mesures qui y sont prises par l'occupant israélien comme «nulles et non avenues».

Ils sont 151 pays qui ont voté en faveur du projet de résolution, alors que les Etats-Unis et Israël ont voté contre et que 14 pays se sont abstenus.

Selon ses termes de cette résolution, l'Assemblée générale appelle Israël à s'abstenir de changer le «caractère physique, la composition démographique, la structure institutionnelle et le statut juridique du Golan syrien occupé», et en particulier à renoncer à «l'établissement de colonies de peuplement».

AGRESSION ISRAÉLIENNE:

# 40 Palestiniens blessés par balles réelles dans la bande de Gaza

Au moins 40 Palestiniens ont été blessés vendredi par des balles réelles des forces d'occupation israéliennes lors des marches hebdomadaires pacifiques du retour, à l'est de la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa.

«40 jeunes ont été blessés par de vraies balles, dont deux grièvement, lors de leur participation hebdomadaire aux marches pacifiques du retour, à l'est de la ville de Ghaza, près de la barrière érigée par l'occupant. Ils ont été évacués vers l'hôpital Shifa, à l'ouest de la ville de Ghaza», a indiqué le correspondant de l'agence. «D'autres ont été asphyxiés par le gaz lacrymogène», a ajouté la même source.

La semaine dernière, au moins quatorze Palestiniens ont été tués et des dizaines d'autres blessés à Ghaza en 48 heures, suite à la dernière agression menée par l'aviation militaire israélienne, et également de l'assaut terrestre contre les populations de Ghaza, ayant suscité des réactions de la communauté internationale, qui a dénoncé le ciblage de la population civile. Durant le mois d'octobre écoulé, quelque 511 Palestiniens de différentes régions des territoires occupés, dont 74 enfants et 15 femmes, ont été arrêtés par les forces d'occupation israéliennes, indique un rapport mensuel des institutions palestiniennes des prisonniers et des droits de l'homme, repris par Wafa. Depuis le début des «Marches du retour» le 30 mars dernier, plus de 230 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens dans l'est de la Bande de Ghaza et d'autres dans des raids de l'aviation israélienne.

# Une délégation de la Fédération internationale des journalistes en visite à Ramallah (Wafa)

Une délégation de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) s'est rendue vendredi à Ramallah pour constater certains aspects de la situation palestinienne sous occupation israélienne, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa.

La délégation, qui visite pour la première fois la Palestine, pour prendre part à la réunion du Comité exécutif de la Fédération internationale en Palestine, s'est entretenue avec le maire de la municipalité de Ramallah, Moussa Hadid qui a évoqué la réalité de la ville et de la situation du peuple palestinien sous occupation, outre les politiques israéliennes à son encontre. «La présence de la presse internationale en Palestine servirait la cause palestinienne, pour diffuser la vérité sur le terrain», a déclaré le maire, appelant tous les journalistes à être «nos ambassadeurs pour que la voix palestinienne arrive au monde entier».

Hadid, a également présenté à l'occasion, un bref résumé «des défis les plus importants» auxquels sont confrontées les villes palestiniennes et leur développement sous l'occupation israélienne, selon l'agence.

«En tant qu'Union, nous devons travailler avec tout le monde pour mettre fin à ces violations et donner aux journalistes la liberté de travailler en toute sécurité», a déclaré le président de la FIJ, Philippe Leruth, condamnant les violations israéliennes contre ses confrères palestiniens.

«Les Palestiniens méritent de vivre dans un Etat indépendant et en paix», a-t-il poursuivi.

De son côté, le secrétaire général de l'Union, Anthony Bellanger a qualifié la situation de la presse palestinienne de «catastrophique» à cause de l'occupation ayant tué, blessé et arrêté un grand nombre d'entre eux.

Bellanger, estime «nécessaire» pour que tous les journalistes palestiniens aient une carte de presse internationale émise par l'Union en raison de son importance pour faciliter leur mission et leur travail. Le président du syndicat des journalistes palestiniens, Nasser Abu Bakr, cité par l'agence, a qualifié cette visite «d'historique», la considérant entant que soutien aux droits des journalistes palestiniens, et «afin de mettre en lumière la hausse considérable des violations à l'encontre des journalistes palestiniens par les forces d'occupation».

Outre le siège de la radio et de la télévision palestinienne, sis au quartier, «Om Sharayet», ayant récemment été ciblé par des bombardements de l'occupation, la délégation a visité le musée Mahmoud Darwish, a ajouté Wafa. Le programme de la délégation devra être entamé samedi par une session du Comité exécutif, qui se rendra ensuite au point de contrôle de «Kalandiya», selon l'agence Wafa, en guise de message de soutien et d'appui à la liberté de circulation des journalistes palestiniens.

Dans un récent rapport, Wafa a dénoncé la série d'agressions par les forces d'occupation israéliennes et une politique «sauvage préméditée», ciblant les journalistes palestiniens afin de les dissuader lors de la couverture des événements au sein des territoires palestiniens, et également empêcher l'accès à l'information par l'opinion publique mondiale.

Mercredi dernier, l'agence de presse palestinienne, a fait état de trente et une (31) violations israéliennes constatées au mois d'octobre écoulé à l'encontre des journalistes palestiniens.

Dans son rapport, Wafa, a dénoncé la série d'agressions par les forces d'occupation israéliennes, ciblant les journalistes palestiniens suivant une politique «sauvage préméditée», afin de réduire leurs activités lors de la couverture des événements au sein des territoires palestiniens, et également empêcher l'accès à l'information par l'opinion publique mondiale. Durant ce même mois, a ajouté Wafa, 29 journalistes ont été blessés par balles tirées par les soldats israéliens qui lancent également du gaz lacrymogène, outre des agressions corporelles.

Dans le même contexte, deux journalistes palestiniens ont été arrêtés et leurs cartes d'identités de presse retirées. Août dernier, dix journalistes palestiniens ont été blessés par des tirs de l'armée de l'occupation israélienne, et treize autres avaient été blessés, avait rapporté l'agence. Le Centre palestinien pour le développement et les libertés des médias (Mada) avait envoyé durant le même mois, un rapport à l'ONU demandant des explications sur les séries de violations israéliennes à l'encontre des journalistes palestiniens et le ciblage de la corporation par des balles réelles.

«Les attaques israéliennes contre le personnel médical et les journalistes sont également contraires au droit international humanitaire, en particulier aux articles 15 et 79 du Protocole additionnel aux Conventions de Genève, qui stipulent que le personnel médical, journalistique et civil doit être respecté et protégé», a déclaré fin octobre écoulé, l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme, qui s'exprimait au sujet de la situation des palestiniens depuis le début des manifestations le 30 mars dernier.

TUNISIE:

# Le président du SNJT, «interdit d'entrée» dans les territoires palestiniens par l'occupation israélienne

Le président du Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT), Neji Bghouri, a été «interdit d'entrée» dans les territoires palestiniens par l'occupation israélienne, alors qu'il devait se déplacer pour assister à la réunion ordinaire du Comité exécutif de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), organisée à Ramallah, a rapporté l'agence de presse tunisienne, TAP.

Bghouri a indiqué vendredi sur son compte facebook, «qu'il devait se rendre vendredi en Palestine pour rejoindre le Comité exécutif de la FIJ en tant que membre syndicat afin de participer à la réunion ordinaire de Ramallah.

Mais il a été informé que l'occupation a interdit son entrée».

Le président du SNJT a ajouté selon la TAP, le syndicat des journalistes palestiniens «avait été en contact avec l'Autorité palestinienne afin de préparer le permis d'entrée via la Jordanie».

Vendredi, une délégation de la FIJ s'est rendue à Ramallah afin de constater certains aspects de la situation palestinienne sous occupation israélienne, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa.

La délégation qui visite pour la première fois la Palestine prendra part à la réunion du Comité exécutif de la Fédération internationale en Palestine.

**APS**

SATELLITE

# Succès des premiers tests des projets e-éducation et e-santé via Alcomsat-1

*Les premiers tests des projets e-éducation et e-santé via le satellite algérien de télécommunications Alcomsat-1, qui ont eu lieu jeudi dans deux sites pilotes de la wilaya d'Adrar, ont été réalisés avec «succès», a assuré le Pdg d'Algérie Télécom Satellite (ATS).*

Les tests interconnectant des établissements scolaires ainsi que des établissements hospitaliers entre eux, «ont été réalisés avec succès» , à affirmé le Pdg d'ATS, Mohamed Abdelouahed à l'APS.

Ces tests, réalisés en présence de la ministre du secteur, Houda-Imane Faraoun et de la ministre de l'éducation nationale, Nouria Benghabrit, ainsi que de représentants du corps diplomatique agréé en Algérie, ont eu lieu dans deux sites pilotes en l'occurrence l'école Othmane Ibn Afane et l'établissement public hospitalier 120 lits d'Adrar. Ces deux sites ont, tous deux, pu être interconnectés avec des établissements similaires du nord du pays, et ce par la fourniture de services d'interconnexion à large bande VSAT pour des applications de télécommunications.

La solution satellitaire VSAT (Very Small Aperture Terminal) permet une interconnexion à haut débit entre plusieurs sites localisés en zones isolées (sites ruraux, montagne, désert, engin mobile terrestre, aéronautique, etc) ou en zones démunies d'infrastructures de télécommunications au sol (zones non équipées, zones sinistrées, ...). Le projet pilote d'interconnexion via un réseau local, vise à relier, pour ce qui est du e-éducation, tous les établissements de l'éducation avec l'administration centrale, les élèves et leurs parents, de même que pour l'e-santé qui permet de relier l'ensemble des acteurs de la santé à travers tout le territoire national, «avec la garantie de liaisons satellitaires de haute disponibilité et des applications de qualité au profit de l'ensemble des utilisateurs», a-t-on indiqué auprès d'ATS.

Le Pdg d'ATS a indiqué avoir conçu «un programme spécial dédié au volet le plus important dans la politique publique nationale, initié par le Président de la République, soit la santé et l'éducation». Un plan d'actions a donc été mis en œuvre en vue d'aboutir à un «usage massif» des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les enseignants, les élèves et leurs parents et de la même manière pour l'ensemble des acteurs du secteur de la santé.

### Doter toutes les écoles et les hôpitaux d'un réseau intranet

Algérie Télécom Satellite, consciente du défi majeur qu'implique la réalisation de ce programme, s'attèle «à faire de l'engagement de la ministre du secteur de doter toutes les écoles et les hôpitaux d'un réseau intranet au niveau national une réalité», indique la même source. Le Pdg

d'ATS a fait savoir que 27.000 établissements scolaires et 3.700 établissements hospitaliers bénéficieront à partir d'aujourd'hui de ce programme satelitaire.

Pour rappel, Mme Faraoun s'est engagée, en juin dernier, à procéder à la connexion, via Alcomsat-1, de quelque 36.000 établissements scolaires et centres sanitaires à travers plusieurs communes du pays, le but étant de concrétiser l'éducation et la santé numériques à moindre coût et de bénéficier des services d'intranet.

Le projet e-éducation permettra de «faciliter» la communication entre les établissements scolaires et les parents d'élèves, ainsi qu'entre les enseignants et les élèves, dans le but d'obtenir un système éducatif «évolutif et homogène» entre les régions, par l'accès à un contenu multimédia interactif, «fondement incontournable pour faciliter l'apprentissage des élèves notamment dans les régions éloignées».

ATS entend également promouvoir l'utilisation des TIC dans le secteur de la santé, notamment dans les régions les plus reculées. Cette action permet notamment aux patients où qu'ils se trouvent sur le territoire national de bénéficier d'un suivi à tous les niveaux de la chaîne de soins et d'améliorer la prise en charge de ces derniers en réduisant les distances.

Le projet e-santé permet ainsi un «meilleur» accès aux soins grâce à de nouvelles applications telles que la visioconférence et la digitalisation des données qui vise à optimiser le partage entre les professionnels de la santé pour une meilleure prise de décision. ATS envisage à cet égard un certain nombre de perspectives afin de faire face aux nombreux défis parmi lesquels l'impératif de «construire un réseau sécurisé, doté d'une plateforme de stockage, de traitement et d'échange de données puissantes, renforcé avec des liaisons fiables».

L'opérateur satellitaire se dit prêt «à accompagner les secteurs de l'éducation et de la santé pour la mise en place de systèmes solides et performants et mener ainsi à terme la poursuite d'une dynamique qui tend à favoriser le développement économique et social du pays». Filiale du Groupe Télécom Algérie et principal fournisseur de solutions VSAT dans le pays, ATS dispose, actuellement, de plus de 4.000 stations VSAT déployées notamment sur le territoire national.


PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE LAGHOUAT
NIF DREW : 099003019000736

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel
Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre national restreint N° 14/2017paru à la quotidienne nationale « DK NEWS » le : 11/10/2017 Relatif à la :

Réfection et réhabilitation de la station de lagunage de Ben Naceur Ben Chohra

*Intitule d'Opération : « *Réfection et réhabilitation de la station de lagunage de Ben Naceur Ben Chohra*»

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières le projet sus- indiqué est attribué provisoirement aux entreprises suivantes :

| N° | Soumissionnaire Retenue Et NIF | Montant de l'offre avant correction (DA) | Montant après correction (DA) | Note Obtenue | Délai Proposé | Obs |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 05 | EURL-ELHAMRA LAGHOUAT 000403019002561 | 9 957 325.00 | 9 957 325.00 | 66 | 03 mois | Moins disant |

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et ce en application des dispositions de l'article 114 du décret susmentionné.
Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés, ils sont invités de se rapprocher des services des marchés de la direction des ressources en eau de la wilaya de Laghouat aux plu-tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

DK NEWS Anep : 834 702 du 18/11/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bordj Bou Arreridj
Daïra de Bordj Bou Arreridj
Commune de Bordj Bou Arreridj

* * * * *

Direction de l'action économique
Et des affaires immobilières

AVIS DE Réadjudicacion

Le président de l'assemblée populaire communale de Bordj Bou Arreridj Informe l'ensemble des citoyens qu'il sera procédé à une réadjudication Publique Le 22/11/2018 à 14:00h au siège de L'A.P.C au lieu de la date du 15/11/2018 dans le but de réaliser les conditions de la concurance pour la location :

-Abattoir communal Le prix d'ouverture ...3.087.000.00 DA

Les personnes intéressées peuvent retirer les cahiers des charges relatives À la location de ces droits auprès de la direction de l'action Economique et des affaires immobilières bureau N°37 au siège de l'A.P.C.

DK NEWS Anep : 834 719 du 18/11/2018

ASTRONOMIE

# Le verre fait d'explosions cosmiques, selon une étude

Une équipe internationale de scientifiques a annoncé vendredi avoir détecté de la silice - le composant principal du verre - dans les restes de supernovas, ces explosions d'étoiles en fin de vie, à des milliards d'années-lumière de la Terre.

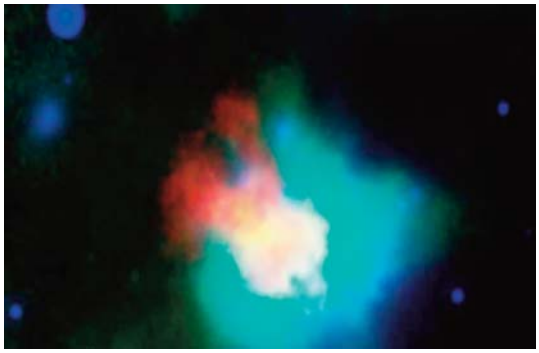

Les chercheurs ont utilisé le télescope spatial Spitzer de la NASA pour analyser la lumière émise par deux supernovas et ont détecté l'«empreinte digitale» de la silice. Les phénomènes qui accompagnent la mort d'une étoile sont très violents car la matière composant l'astre est éjectée à des vitesses atteignant plusieurs milliers de kilomètres par seconde. Dans ces tourbillons célestes, des atomes fusionnent et forment de nombreux éléments, notamment le soufre et le calcium. Et, on le sait désormais, la silice. L'écorce terrestre est majoritairement constituée de roches silicatées (c'est-à-dire comportant du silicium et de l'oxygène). Une des formes de la silice, le quartz, est un ingrédient majeur du sable. En plus du verre et de la fibre de verre, la silice est également un élément important de la recette du béton industriel. «Nous avons, pour la première fois, démontré que la silice produite par les supernovas était en quantité suffisamment importante pour être présente dans la poussière de l'Univers, y compris celle qui a formé notre planète «, a déclaré Haley Gomez de la Cardiff University. «Chaque fois que nous regardons à travers une fenêtre, marchons sur le trottoir ou posons le pied sur une plage de sable, nous interagissons avec des matériaux fabriqués à partir d'étoiles en fin de vie qui ont explosé il y a des millions d'années», a-t-il ajouté. L'étude a été publiée dans les Avis mensuels de la Royal Astronomical Society.

# Découverte d'une nouvelle «super-terre» pas si loin de la planète bleue

Une «super-terre» a été découverte en orbite autour d'une étoile «voisine» du système solaire, selon une étude publiée dans la revue Nature qui précise qu'il s'agit d'un monde «froid et obscur», inhospitalier pour la vie telle que nous la connaissons.

Cette petite dernière, baptisée Etoile b de Barnard, a été débusquée dans la constellation d'Ophiucus, autour de l'étoile de Barnard distante de quelque 6 années lumière de la Terre (une année lumière équivaut à 9.460 milliards de km).

«C'est vraiment notre voisine et nous aimons, d'une façon générale, rencontrer nos voisins», a déclaré Ignasi Ribas, de l'Institut d'études spatiales de Catalogne et l'Institut espagnol des Sciences de l'Espace (ICE-CSIC), coauteur de l'étude. Une proximité qui laisse l'espoir de l'étudier prochainement avec l'arrivée de nouveaux instruments d'observation plus performant.

Détectée grâce aux spectrographes HARPS et UVES, des chasseurs de planètes de l'Observatoire européen austral (ESO) installé au Chili, elle orbite autour de son étoile en 233 jours. Selon les chercheurs, l'étoile b de Barnard a une masse similaire à 3,2 fois celle de la Terre et prend donc le titre de «super-terre» (comme toutes les exoplanètes ayant une masse comprise entre 1 et 10 fois celle de la Terre).

Pour les astronomes il s'agit d'un «monde froid et obscur»: la super-terre n'est que faiblement éclairée par son étoile, une naine rouge probablement deux fois plus vieille que le Soleil. Même si elle est proche de son étoile (0,4 fois la distance qui sépare la Terre du Soleil), elle ne recevrait que 2% de l'énergie que la Terre reçoit du Soleil. Sa température de surface ne dépasserait pas les -170 C, ce qui exclut d'y trouver de l'eau à l'état liquide et donc la vie telle que nous la connaissons.

Les chercheurs sont parvenus à débusquer ce nouveau monde en utilisant «plus de 20 ans de données» et sept instruments d'observation pour détecter les variations de vitesse de l'étoile, indicateur de la présence d'une exoplanète. En orbitant autour de son étoile hôte, une planète exerce une attraction gravitationnelle qui se traduit par l'oscillation de l'étoile. Etoile b de Barnard représente l'exoplanète connue la plus proche de nous après Proxima b, dont l'annonce de la découverte avait fait grand bruit en août 2016. Cette exoplanète avait été débusquée en orbite autour de l'étoile Proxima du Centaure, éloignée de 4,2 années-lumière.

RUSSIE

# Décollage vendredi d'une fusée russe Soyouz vers l'ISS

Une fusée russe Soyouz emportant un vaisseau cargo Progress pour ravitailler la Station spatiale internationale (ISS) décollera vendredi soir du cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan, premier lancement vers le laboratoire orbital depuis la défaillance d'une fusée le 11 octobre. "Le centre de contrôle des vols Tsoup a achevé les travaux prévus pour le lancement du vaisseau cargo Progress MS-10. Le décollage de la fusée Soyouz-FG est prévu à 18H14 GMT", a indiqué dans un communiqué l'agence spatiale russe, Roskosmos. Le Progress MS-10 lancé vendredi mettra plus de 48 heures pour rejoindre l'ISS, auquel il s'amarrera dans la soirée de dimanche. Il apportera aux trois spationautes actuellement sur la station orbitale plus de deux tonnes de matériel, notamment du combustible mais aussi de l'oxygène, de l'eau et tout le nécessaire pour des expériences scientifiques. Les trois scientifiques actuellement sur la station sont le commandant de bord allemand Alexander Gerst, l'Américaine Serena Aunon-Chancellor et le Russe Sergueï Prokopiev. Ce décollage servira de répétition générale avant le prochain lancement habité qui emportera le 3 décembre le spationaute canadien David Saint-Jacques, l'astronaute américaine Anne McClain et le cosmonaute russe Oleg Kononenko sur l'ISS. Il s'agit du premier vol vers la station orbitale depuis l'échec de la mission qui devait y amener deux spationautes, le 11 octobre. Deux minutes après le décollage, un des propulseurs du premier étage de la fusée s'était mal détaché et avait heurté le second étage, composé essentiellement de carburant. Cette défaillance avait déclenché l'éjection automatique de la tour de sauvetage de la fusée, dans laquelle se trouvait la capsule avec les deux hommes qui ont pu revenir sains et saufs sur Terre.

**APS**

ESPACE

# Un énorme cratère découvert sous la glace du Groenland

Une gigantesque météorite s'est écrasée au Groenland il y a au moins 12.000 ans, créant un énorme cratère qui a été récemment découvert sous la glace à l'aide d'un radar, ont annoncé des chercheurs.

C'est le premier cratère de ce type jamais découvert au Groenland, et sous une couche de glace en général. Il figure parmi les 25 plus grands sur Terre, selon cette étude publiée dans le journal Science Advances.

L'impact de ce cratère large de 31 kilomètres sous le glacier Hiawatha pourrait avoir eu des répercussions importantes dans la région, et même à une échelle plus large, selon les chercheurs. «Il se pourrait que les débris projetés dans l'atmosphère aient affecté le climat et fait fondre beaucoup de glace, il pourrait donc y avoir eu un apport soudain d'eau froide dans le détroit de Nares, entre le Canada et le Groenland, qui aurait affecté les courants marins de toute la région», a expliqué John Paden, co-auteur de l'étude et professeur associé à l'université du Kansas. «L'impact s'est probablement produit après la formation de la calotte glacière du Groenland, mais l'équipe de recherche travaille encore à une datation précise», a-t-il indiqué.

La découverte a initialement été faite en 2015 à partir de données d'un programme de la NASA, mais une équipe de chercheurs internationaux a travaillé à vérifier ces observations depuis. D'autres données ont été collectées, grâce à des technologies de radars plus avancées. «Jusqu'ici, il n'a pas été possible de dater directement le cratère, mais son état suggère fortement qu'il s'est formé» entre le moment où «la glace a commencé à recouvrir le Groenland, il y a donc moins de trois millions d'années», et «la fin de la dernière ère glacière» il y a 12.000 ans, a expliqué Kurt Kjaer, du musée d'histoire naturelle du Danemark. Les chercheurs ont prévu d'effectuer des prélèvements afin d'en apprendre plus sur sa datation et ses effets sur la vie sur Terre à cette époque-là.

AÉRONAUTIQUE

# La météo retarde le décollage d'une fusée de la Nasa devant ravitailler l'ISS

Les nuages et la pluie ont retardé à samedi le décollage d'une fusée américaine chargée de ravitailler les trois membres d'équipage de la Station spatiale internationale (ISS), a annoncé la Nasa jeudi.

La fusée Antares transportant une capsule Cygnus dans sa coiffe devrait maintenant s'envoler à 04H01 (09H01 GMT) samedi du pas de tir de la Nasa à Wallops Island, en Virginie, sur la côte Atlantique. Son départ avait été initialement repoussé de jeudi à vendredi, avant d'être une nouvelle fois retardé.

«Les équipes ont décidé d'attendre un jour supplémentaire pour le lancement après avoir évalué les conditions météorologiques défavorables», a déclaré dans un communiqué Northrop Grumman, la société qui sous-traite la mission de transport de la capsule Cygnus pour la Nasa.

«Les prévisions pour un lancement samedi se sont considérablement améliorées», précise cette même source. C'est le premier lancement depuis l'échec de la fusée russe habitée Soyouz le 11 octobre.

La fusée Antares doit atteindre l'ISS à 09h20 GMT lundi, au lendemain de l'arrivée du cargo spatial russe Progress, qui doit lui partir de Baïkonour vendredi 16 novembre à 18h14 GMT. La capsule Cygnus pourra rester amarrée jusqu'à 90 jours à l'ISS. Elle y déposera aussi de l'eau, de la nourriture, des vêtements, et plusieurs expériences scientifiques. Plus de trois tonnes de fret en tout.

Trois astronautes - un Allemand, un Russe et un Américain - sont actuellement à bord de l'ISS. Après l'incident Soyouz du mois dernier, qui n'a pas blessé les astronautes, les lancements de fusées russes avaient été suspendus. Or ce sont les seules depuis 2011 à pouvoir transporter des humains vers l'ISS. Le prochain lancement de Soyouz, avec trois astronautes à bord, est prévu le 3 décembre.

# Programme de la soirée

## TF1 21:00

### Independence Day : Resurgence

**Réalisateur : Roland Emmerich**
**Avec : Liam Hemsworth, Jeff Goldblum**

*A Morriston, en Virginie, 20 ans après la tentative d'invasion de la Terre par des extraterrestres, le président Whitmore reste marqué par les événements. Cependant, à Washington, le président Whitmore prépare un discours revenant sur l'événement et sur ce que l'humanité en a appris. Au même moment, Jake Morrison effectue une mission d'une grande précision sur une base lunaire. Sur Terre, alors que les humains ont domestiqué la technologie extraterrestre, d'étranges manifestations surviennent.*

## France 2 21:10

### Floride

**Réalisateur : Philippe Le Guay**
**Avec : Jean Rochefort, Sandrine Kiberlain**

*Claude Lherminier, un vieil homme, taquine souvent madame Forgeat, sa gouvernante. L'ancien patron d'une entreprise de fabrication de papier pense souvent à sa fille qui vit en Floride. Pendant ce temps, Carole, sa fille aînée, gère l'entreprise qu'il a fondée. Mais Claude, atteint de la maladie d'Alzheimer, oublie beaucoup de choses. Et Carole, très occupée par son travail, passe aussi beaucoup de temps à s'occuper de lui.*

## France 3 21:00

### Les enquêtes de Vera

**Réalisateur : Marek Losey**
**Avec : Brenda Blethyn , Kenny Doughty**

*Sur la lande de Northumberland, une fillette de 12 ans découvre le cadavre d'une quinquagénaire. La victime, Anne-Marie Richard, est décédée depuis quelques jours par strangulation. Elle était la mère de Nicole, 35 ans, institutrice, et de Christine, 33 ans, en cure de désintoxication. Vera enquête sur un possible conflit mère-filles, mais aussi sur la relation que la défunte entretenait avec un homme d'affaires.*

## Canal+ 21:10

### Football / D1 féminine

**FOOTBALL 2018 saisons / 23 épisodes**

*Les Parisiennes vont-elles pouvoir mettre fin à la domination de Lyon sur le football féminin hexagonal ? Ce classique de la D1 féminine apportera un élément de réponse. Au soir de la 8e journée, Eve Périsset et les Parisiennes occupaient la deuxième place avec deux points de retard sur les Lyonnaises, leaders invaincus. Pour espérer s'imposer face aux doubles championnes d'Europe, les joueuses de la capitale devront livrer un match de haut niveau et répondre au défie physique imposer par les Rhodaniennes emmenées par Ada Hegerberg.*

## M6 21:00

### Zone interdite

**MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 241 épisodes**

*A Montpellier, dans l'Hérault, Gaël et Maguelone ont économisé pour s'offrir une villa de rêve avec piscine. Pour ne pas faire exploser la facture, ils vont aménager des vieux containers recyclés. Toute la structure va être livrée en une nuit. En Haute-Savoie, Céline et Alexis - pourtant peu bricoleurs - s'apprêtent à monter une maison 100 % écologique, livrée en kit. Près de Lyon, dans le Rhône, Xavier et Lisa ont acheté une pop up house, une demeure qui doit être construite en quarante-huit heures. Mais le chantier va leur réserver quelques surprises.*

# Jeux

## Samouraï-Sudoku n°2020

***Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.***

***Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.***

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7 | | | | 6 | | | | | | | | 9 | | | | 8 | | | |
| 8 | | 2 | | 3 | | 7 | | | | | | 5 | | 1 | | 3 | | 2 | | |
| | 3 | | 1 | | | | 9 | | | | | 2 | | | 6 | | 4 | | | |
| | | 1 | | | | | | 6 | | | 3 | | | | | 4 | | | | |
| | 6 | | | | | | 4 | | | | | 7 | | | | | 6 | | | |
| 7 | | | | | | 9 | | | | | | | 8 | | | | | 1 | | |
| | 8 | | | | 9 | | 2 | | | | | 3 | | 1 | | | 5 | | | |
| | | 6 | | 2 | | 3 | | 8 | | | 5 | | 4 | | 8 | | 6 | | | |
| | | | 4 | | | | 1 | | 7 | | 4 | | 6 | | | 9 | | | | |
| | | | | | | | | 6 | | 8 | | 9 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | 4 | | 1 | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | 1 | | 9 | | 4 | | | | | | | | |
| | | | 4 | | | | 6 | | 8 | | 3 | | 2 | | | 6 | | | | |
| | | 8 | | 3 | | 1 | | 7 | | | | 3 | | 8 | | 2 | | 7 | | |
| | 1 | | | | 6 | | 3 | | | | | | 4 | | 9 | | | 2 | | |
| 3 | | | | | | 4 | | | | | | | | 1 | | | | | 4 | |
| | 9 | | | | | | 1 | | | | | | 3 | | | | | 7 | | |
| | | 2 | | | | | | 3 | | | 2 | | | | | | 8 | | | |
| | 4 | | 3 | | | | 2 | | | | | 5 | | | | 7 | | 6 | | |
| 9 | | 5 | | 4 | | 6 | | | | | | | 9 | | 3 | | 5 | | 8 | |
| | 8 | | | | 7 | | | | | | | | | 5 | | | | 3 | | |

***Philosopher sur soi sans mensonge soulage comme de vomir sa bile.***

***Citation de Paul Bourget ; Un crime d'amour (1886)***

## Mots croisés n°2020

**Horizontalement :**

1 - Sans-gêne
2 - Autorité maritime - Logis intime
3 - Science des temps présents et futurs - Rigueur
4 - Temps de règne - Rivière franco-allemande
5 - Bavarde - Qui couvre huit saisons
6 - Bien possédé - Supérieure - Spectacle au foyer
7 - Prend pour lui - Piquante herbacée
8 - Ne tiendra pas compte
9 - Ils sont généraux dans la joie - Locataires de bocal
10 - Diminuerait la hauteur - Fleuve en puissance

**Verticalement :**

A - Jaquelin
B - Morillon si elle est brute
C - Coins à visiter - Cannibale légendaire
D - Rage en quatrain - Comble
E - Centre du temple grec - Lamine
F - Reperé - Tronquer
G - Pinnipède jongleur - Lanceuse d'Ariane
H - Autrefois ladrerie - Amour d'avare
I - Trouvait sa place
J - La feuille des scoops - Réseau mondial
K - Organiser solennelement
L - Cité des Pays-Bas - Vaincu d'Appotamox - Donc bien appris

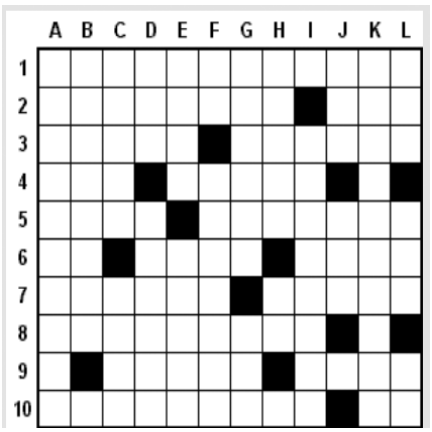


## 7erreurs

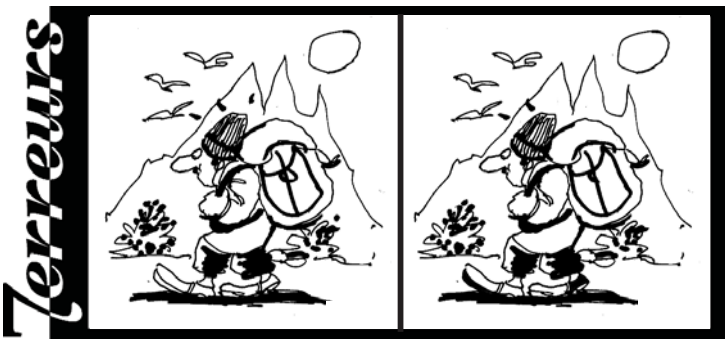

## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°720*

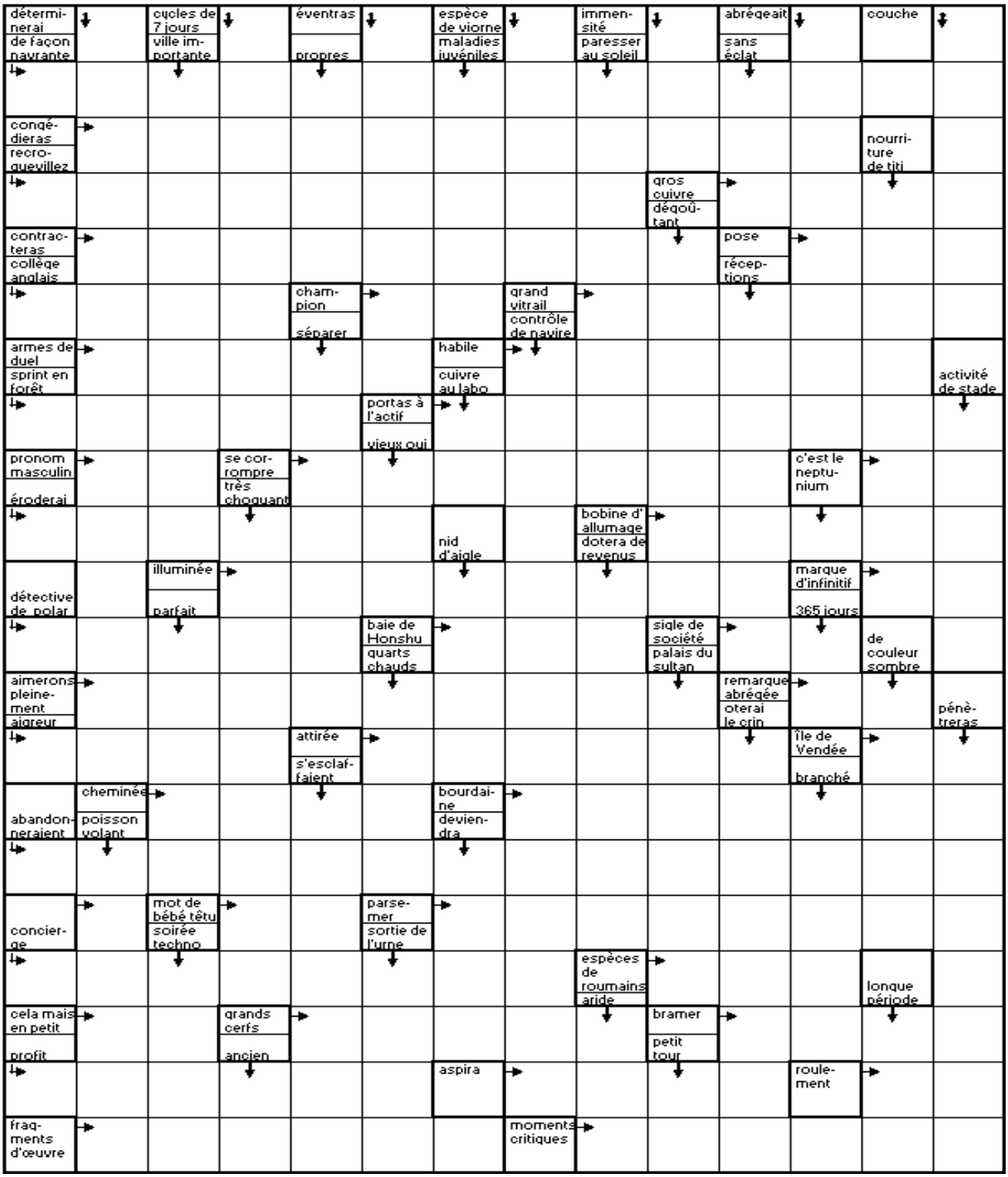


# *Solution*

## *Sudoku n°2020*

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 7 | 9 | 2 | 8 | 6 | 4 | 3 | 1 |
| 8 | 1 | 2 | 9 | 3 | 4 | 7 | 6 | 5 |
| 6 | 3 | 4 | 1 | 5 | 7 | 8 | 9 | 2 |
| 9 | 5 | 1 | 7 | 4 | 3 | 2 | 8 | 6 |
| 2 | 6 | 3 | 8 | 9 | 5 | 1 | 4 | 7 |
| 7 | 4 | 8 | 6 | 1 | 2 | 9 | 5 | 3 |
| 1 | 8 | 5 | 3 | 7 | 9 | 6 | 2 | 4 |
| 4 | 9 | 6 | 5 | 2 | 1 | 3 | 7 | 8 |
| 3 | 2 | 7 | 4 | 6 | 8 | 5 | 1 | 9 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 4 | 7 | 9 | 2 | 3 | 5 | 8 | 6 |
| 6 | 8 | 5 | 7 | 1 | 4 | 3 | 9 | 2 |
| 9 | 2 | 3 | 8 | 5 | 6 | 1 | 4 | 7 |
| 3 | 5 | 6 | 2 | 9 | 1 | 4 | 7 | 8 |
| 2 | 7 | 1 | 4 | 3 | 8 | 9 | 6 | 5 |
| 4 | 9 | 8 | 6 | 7 | 5 | 2 | 3 | 1 |
| 7 | 3 | 9 | 1 | 6 | 2 | 8 | 5 | 4 |
| 8 | 6 | 2 | 5 | 4 | 9 | 7 | 1 | 3 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 4 | 5 | 6 | 3 | 8 | 2 |
| | | | 7 | 9 | 3 | 4 | 5 | 1 |
| | | | 2 | 8 | 1 | 6 | 9 | 7 |
| 7 | 2 | 3 | 4 | 8 | 1 | 9 | 6 | 5 |
| 6 | 5 | 8 | 9 | 3 | 2 | 1 | 4 | 7 |
| 4 | 1 | 9 | 7 | 5 | 6 | 8 | 3 | 2 |
| 3 | 7 | 1 | 6 | 2 | 5 | 4 | 8 | 9 |
| 5 | 9 | 4 | 8 | 7 | 3 | 2 | 1 | 6 |
| 8 | 6 | 2 | 1 | 9 | 4 | 7 | 5 | 3 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 3 | 7 | 1 | 6 | 2 | 5 | 4 | 8 |
| 1 | 4 | 7 | 3 | 6 | 9 | 5 | 2 | 8 |
| 9 | 3 | 5 | 2 | 4 | 8 | 6 | 7 | 1 |
| 2 | 8 | 6 | 5 | 1 | 7 | 3 | 9 | 4 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 8 | 1 | 7 | 6 | 3 | 2 | 9 | 4 |
| 9 | 3 | 4 | 2 | 8 | 1 | 6 | 7 | 5 |
| 2 | 7 | 6 | 4 | 9 | 5 | 8 | 1 | 3 |
| 4 | 5 | 3 | 8 | 1 | 7 | 9 | 6 | 2 |
| 7 | 1 | 9 | 6 | 3 | 2 | 5 | 4 | 8 |
| 8 | 6 | 2 | 5 | 4 | 9 | 1 | 3 | 7 |

## *Mots Croisés n°2020*

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | D | E | S | I | N | V | O | L | T | U | R | E |
| 2 | A | M | I | R | A | U | T | E | ■ | N | I | D |
| 3 | M | E | T | E | O | ■ | A | P | R | E | T | E |
| 4 | E | R | E | ■ | S | A | R | R | E | ■ | U | ■ |
| 5 | J | A | S | E | ■ | B | I | E | N | N | A | L |
| 6 | E | U | ■ | M | E | R | E | ■ | T | E | L | E |
| 7 | A | D | O | P | T | E | ■ | O | R | T | I | E |
| 8 | N | E | G | L | I | G | E | R | A | ■ | S | ■ |
| 9 | N | ■ | R | I | R | E | S | ■ | I | D | E | S |
| 10 | E | T | E | T | E | R | A | I | T | ■ | R | U |

## *Grille géante n°720*

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| • | C | • | S | • | E | • | O | • | M | • | R | • | S | |
| L | A | M | E | N | T | A | B | L | E | M | E | N | T | |
| • | R | E | M | E | R | C | I | E | R | A | S | • | R | |
| R | A | T | A | T | I | N | E | Z | • | T | U | B | A | |
| • | C | R | I | S | P | E | R | A | S | • | M | E | T | |
| E | T | O | N | • | A | S | • | R | O | S | A | C | E | |
| • | E | P | E | E | S | • | A | D | R | O | I | T | • | |
| C | R | O | S | S | • | C | R | E | D | I | T | A | S | |
| • | I | L | • | P | O | U | R | R | I | R | • | N | P | |
| U | S | E | R | A | I | • | A | • | D | E | L | C | O | |
| • | E | • | E | C | L | A | I | R | E | E | • | E | R | |
| P | R | I | V | E | • | I | S | E | • | S | A | • | T | |
| • | A | D | O | R | E | R | O | N | S | • | N | B | • | |
| F | I | E | L | • | T | E | N | T | E | E | • | R | E | |
| • | • | A | T | R | E | • | N | E | R | P | R | U | N | |
| D | E | L | A | I | S | S | E | R | A | I | E | N | T | |
| • | X | • | N | A | • | E | M | A | I | L | L | E | R | |
| P | O | R | T | I | E | R | E | • | L | E | I | • | E | |
| • | C | A | • | E | L | A | N | S | • | R | E | E | R | |
| R | E | V | E | N | U | • | T | E | T | A | • | R | A | |
| • | T | E | X | T | E | S | • | C | R | I | S | E | S | |

## *C'est arrivé un 18 Novembre*

*2012 - Le Canadien Justin Bieber remporte trois prix lors de la remise des American Music Awards, dont celui de l'artiste de l'année.*
*2010 - Une équipe du Centre européen de recherches nucléaires (CERN) annonce avoir capturé des atomes d'antimatière, l'un des plus grands mystères de la science.*
*2008 - Marie-Claire Blais est la lauréate d'un prix littéraire du gouverneur général pour son livre Naissance de Rebecca à l'ère des tourments.*
*2007 - Coup de grisou dans une mine en Ukraine : 100 morts.*
*2004 - La Chambre des Communes interdit la chasse à courre en Angleterre et au Pays de Galles.*
*2002 - Six prévenus dont Francis Boucher, le fils de Maurice « Mom » Boucher, plaident coupable à des accusations de gangstérisme et complot pour meurtre.*
*2001 - La Ligue démocratique du Kosovo (LDK) du leader modéré Ibrahim Rugova remporte les premières élections législatives organisées depuis la fin de la guerre et la mise en place de l'administration de l'ONU.*
*1999 - À l'Université Texas A & M, le bûcher festif annuel s'effondre en cours d'érection et 11 étudiants sont tués.*
*1996 - Dans le tunnel sous la Manche, 34 personnes sont blessées dans l'incendie d'un train.*
*1992 - Quatre tonnes de cocaïne sont saisies, dans un avion venu de la Colombie et atterri à Casey, en Haute-Mauricie, après avoir été suivi par des chasseurs américains et canadiens.*

ESCRIME / MONDIAL-2018 DE SABRE «MASCULIN»:

## Akram Bounabl éliminé du tableau 128

L'escrimeur Akram Bounabi, seul algérien qualifié au tableau 128 de l'étape d'Alger de la Coupe du monde 2018 de sabre (masculin), qui a débuté vendredi à salle Harcha-Hacène, a été éliminé face au representant de la federation internationale (FIE) Vaja Retchia sur le score de 15 touches à 11.

Les autres sabreurs algériens engagés dans cette étape d'ouverture de la Coupe du Monde de sabre masculin, à savoir, Hamza Adel Kasdi, Akram Belkheir, Lokman Benmarouf, Mohamed Lamine Boudene et Adem Abdelhacib Izem, n'ont pas réussi à franchir la phase de poules qui a regroupé 161 athlètes représentant 31 pays.

L'entraineur national, Nassim Bernaoui, a indiqué à l'APS que «l'objectif de cette participation face aux meilleurs sabreurs du Monde, est de côtoyer le haut niveau et essayer de progresser dans le jeu».

«A part Kasdi et Bounabi, les autres découvrent à cette occasion la haute compétition. On n'attend pas grand-chose d'eux, car c'est à partir de ce rendez-vous qu'on va les situer. Les sabreurs choisis sont dans le top huit africain», a-t-il ajouté. La compétition individuelle se poursuivra, samedi (12h00) avec le tableau 64 à élimination directe avec des matchs de 15 touches, jusqu'à la finale qui aura lieu en fin d'après midi de la même journée.

La journée de dimanche sera consacrée à l'épreuve par équipe où 18 nations se sont engagées pour la compétition qui oblige, selon la règlementation internationale, les équipes à inscrire pour le tournoi 3 athlètes et un remplaçant.

L'étape d'Alger de la Coupe du monde 2018 de sabre (masculin), première des huit étapes inscrites au programme de la fédération internationale d'escrime (FIE), enregistre la participation de 161 athlètes, représentant 31 pays.

Outre l'Algérie, l'étape d'Alger enregistre la présence des sabreurs des Etats-Unis, de la France, de l'Italie, de l'Argentine, de l'Australie, de la Belgique, du Brésil, du Chili, de la RD Congo, de la Colombie, de l'Egypte, de la Géorgie, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la Hongrie, de l'Iran, des Iles Vierges, du Japon, du Kazakhstan, de la Corée du Sud, du Maroc, du Mali, de la Pologne, de la Roumanie, de la Russie, du Sénégal, de la Tunisie, de la Turquie et de l'Ukraine.

BOXE / MONDIAUX-2018 (DAMES) :

## Roumaissa Boualem (48 kg) qualifiée en 16es de finale

La boxeuse algérienne Roumaïssa Boualem (48 kg) s'est qualifiée vendredi pour les 16es de finale des Championnats du monde 2018 (seniors) qui se déroulent du 15 au 24 novembre à New Delhi, en Inde, après sa victoire en 32es de finale contre la Française Marie Connane.

Elle est la deuxième algérienne à atteindre ce tour, après Seffouh Widad, la championne d'Afrique en titre chez les 51 kg , qui s'était qualifiée jeudi, aux dépens de l'Allemande Gottlob Ursula Maria. Une première historique pour la boxe féminine algérienne, qui jamais auparavant n'avait réussi à qualifier deux athlètes pour ce tour.

La Fédération algérienne de boxe (FAB) a engagé un total de six athlètes dans cette compétition, dont une a déjà été éliminée. Il s'agit de Khelif Hadjila (21 ans), qui a été sortie chez les 57 kgpar la Néo-Zélandaise Andrew Amy (32 ans), journaliste de profession.

En 16es de finale, prévus samedi, Seffouh Widad sera opposée à la Polonaise Drabik Sandra Katarzyna, alors que Roumaissa Boualem sera appelée à défier la Turque Cagirir Ayse.

Deux autres boxeuses algériennes monteront sur le ring ce vendredi soir. Il s'agit de Bahmed Nour El Houda (54 kg) et Khelif Imène (60 kg). Bahmed affrontera la Brésilienne Romeu Jucielen pour le compte des 32es de finale, au moment où Khelif fera directement son entrée en lice en 16es de finale, contre la Kazakhe Ibragimova Karina. En cas de qualification, en 16es de finale, Bahmed affrontera la Russe Kuleshova Viktoria. La sixième algérienne engagée dans ces Championnats du monde 2018 est Taberkout Soumeya (64 kg). Au total, la compétition a drainé la participation de 277 boxeuses, représentant 62 pays.

**APS**

JEUNESSE ET SPORTS :

# Hattab : «Le gel a touché 632 projets d'une valeur de 95 milliards DA»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a indiqué samedi à Alger que le gel a touché 632 projets publics de son secteur d'une valeur de 95 milliards DA, soulignant que cette mesure sera levée dans certaines wilayas du pays «selon la priorité des projets.» «Le gel des projets publics relevant du secteur de la jeunesse et des sports a touché 632 projets d'une valeur de 95 milliards DA en raison de la crise économique induite par la chute des prix du pétrole.

Nous espérons avoir la levée de gel sur certains projets importants dans les wilayas nécessiteuses», a indiqué Hattab samedi lors d'une rencontre au siège du ministère avec les directeurs de la Jeunesse et des Sports (DJS) des 48 wilayas du pays pour passer en revue les grands axes de la politique nationale et le programme du secteur.

Lors de cette deuxième rencontre après celle organisée le 29 avril, le ministre a annoncé la création d'un site au niveau du ministère reliant les directions de la Jeunesse et des Sports pour donner plus d'«accessibilité aux usagers et avoir le maximum d'informations sur la gestion de notre secteur.» «Nous avons mis le doigt sur les carences dont souffre le secteur de la jeunesse et des sports, notamment sur ce qui concerne la gestion interne et le manque enregistré en matière de numérisation de tous les documents au niveau central et local. C'est la continuité des efforts fournis par les cadres de notre secteur afin d'arrêter les priorités et atteindre les objectifs escomptés», a-t-il relevé. A cette occasion, le ministre a appelé les cadres de son département à donner l'exemple aux autres secteurs ministériels en matière de gestion du secteur de la jeunesse et des sports. «Il faut aller vers une gestion participative au niveau des 48 wilayas avec tous les acteurs du secteur. Le citoyen sera le coeur de cette démarche. Un rapport d`étape a d`ores et déjà été élaboré dans le cadre d'une vision nationale, à travers laquelle convergeront tous les efforts des différents secteurs visant à prendre en charge les préoccupations de la jeunesse», a-t-il dit.

Abordant l'action du gouvernement envers le secteur de la jeunesse et des sports, le ministre a présenté un bref bilan des réalisations depuis 1999 avec la construction de 7396 établissements de jeunesse et de sports. «La gestion de ces établissements doit être à la hauteur puisque l'Etat a affecté toutes les ressources nécessaires au profit du secteur de la jeunesse et des sports. Il faut savoir gérer adéquatement les ressources allouées. Chacun de vous doit assumer ses responsabilités», a-t-il lancé en direction des 48 DJS. Le ministre de la Jeunesse et des Sports a appelé enfin les cadres de son département à donner l'exemple, notamment pour ce qui est de l'application de la politique nationale en se mettant à l'écoute des préoccupations des citoyens.

SPORT / PRÉPARATION JO-2020 ET JM-2021:

# Hattab : «300 milliards de centimes déjà débloqués par le gouvernement»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a annoncé samedi qu'une enveloppe d'une valeur de 300 milliards de centimes a été déjà débloquée par le gouvernement pour accompagner l'élite nationale en vue des prochaines échéances, notamment les Jeux olympiques JO-2020 à Tokyo et les Jeux méditerranéens JM-2021 à Oran.

«Suite à la décision du président de la République d'accorder une enveloppe de 400 milliards de centimes aux athlètes de l'élite nationale en vue des JO-2020 à Tokyo et des JM-2021 à Oran, le ministère a reçu une première tranche de 300 milliards de centimes, en attendant le reste de ce financement qui sera étalé sur trois ans (2019, 2020 et 2021)», a déclaré Hattab à Alger lors d'une rencontre avec les directeurs de la Jeunesse et des Sports des 48 wilayas.

Selon le ministre, «cette aide sera consacrée aux 23 fédérations sportives olympiques susceptibles de ramener des médailles lors des rendez-vous de Tokyo et d'Oran».

«Les résultats enregistrés par nos sportifs lors des Jeux olympiques de la jeunesse 2018 nous ont donné une idée sur les capacités de chacun de nos athlètes ainsi que sur le travail accompli par leurs fédérations respectives afin d'arrêter une feuille de route en vue des prochaines échéances», a dit Hattab.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports a présidé samedi une rencontre avec les directeurs de la Jeunesse et des Sports (DJS) au niveau des 48 wilayas du pays pour passer en revue les grands axes de la politique nationale et du programme du secteur.

TLEMCEN :

# La triplette Ghoual de Relizane remporte le concours régional de pétanque à Hennaya

La triplette Ghoual Bouamrane de Yellel (wilaya de Relizane) a remporté le concours régional de pétanque, organisé au boulodrome de la daïra de Hennaya (Tlemcen). La finale de ce tournoi régional, inscrit au programme de la fédération des sports boules et qui s'est poursuivie jusqu'à une heure tardive du vendredi, a opposé la triplette Ghoual à son homologue Manseur de la wilaya de Mostaganem.

La triplette de Yellel a pris le dessus grâce au très bon niveau technique qu'elle a affiché lors de cette rencontre. Les troisième et quatrième places sont revenues respectivement aux triplettes Mabed Tayab de Tlemcen et Bouazdi Mostefa de Sidi Bel Abbes. Ce tournoi a enregistré une participation record, estimée à plus de 800 joueurs représentant les wilayas de l'ouest dont Tlemcen, Tiaret, Oran, Ain Témouchent, Mostaganem et Relizane. Il a été marqué par un très bon niveau technique et une grande concurrence, selon le président de la ligue de pétanque de la wilaya de Tlemcen, Benosmane Abdellatif. «Le niveau technique et organisationnel a été appréciable. La compétition s'est déroulée dans de très bonnes conditions, ce qui a permis aux différentes équipes de fournir des prestations de haut niveau ce qui augure d'un avenir prometteur pour la pétanque algérienne» a souligné le même responsable. Il a également indiqué que la ligue qu'il dirige prépare un programme ambitieux pour restructurer la discipline afin de la développer à travers la wilaya de Tlemcen, qui a depuis longtemps enfanté de grands joueurs tels que Brahim Brahimi, Rebbat Smain, M'hamed, Bouhafs Sidi Ahmed, Mourad Zekri et autres. Ce tournoi régional est le quatrième à être organisé cette année par la ligue de wilaya de pétanque. Les adeptes de ce sport comme les dirigeants souhaitent disposer d'un boulodrome de wilaya à même d'abriter des tournois d'envergure nationale et internationale.

## CAN-2019 (QUALIFICATIONS/ 5E J - GR.D) :
# L'Algérie en quête d'une victoire à Lomé, synonyme de qualification

L'équipe algérienne de football affronte son homologue togolaise, dimanche (17h00 algérienne) à Lomé pour le compte de la 5è journée des qualifications pour la CAN-2019, avec l'ambition de signer une victoire, synonyme de participation à la phase finale de cette compétition continentale prévue au Cameroun.

Un succès en terre togolaise permettra, en effet, aux joueurs de Djamel Belmadi de composter leur billet pour la CAN-2019, et dans ce cas là, la 6è et dernière journée prévue le 19 mars prochain à Blida, ne sera alors qu'une simple formalité face à la Gambie qui a compromis ses chances de qualification.

Les hommes de Djamel Belmadi, même dans le cas d'un match nul à Lomé, vont franchir un grand pas vers la qualification, puisqu'ils occupent la 1ère place de leur groupe avec 7 points, soit deux unités de plus que la formation du Togo, avant la 6è et dernière journée.

En revanche, une défaite du onze algérien à Lomé, compliquera la tâche des Verts qui devront gagner ensuite face à la Gambie et attendre le résultat du match Bénin-Togo à Cotonou.

A l'arrivée de l'équipe algérienne vendredi à l'aéroport de Lomé, le président de la Fédération algérienne de football Kheireddine Zetchi, avait souligné la nécessité pour les joueurs algériens de faire preuve d'"esprit combatif" pour arracher la victoire face aux Eperviers.

Le coach algérien avait reconnu, lors d'une conférence de presse avant le déplacement à Lomé, la force de l'équipe togolaise qui a relancé la course pour l'obtention du deuxième billet qualificatif à la CAN-2019, en allant chercher la victoire (0-1) en Gambie.

Selon Djamel Belmadi, l'Algérie veut renouer avec la victoire à l'extérieur en terre africaine, une victoire qu'elle recherche depuis juin 2016, date de son succès face aux Seychelles (2-0) lors des qualifications pour la CAN-2017 du Gabon.

En prévision de la rencontre Togo-Algérie, 24 joueurs algériens dont quatre évoluant dans le championnat algérien, ont effectué un stage de préparation de quatre jours au Centre de Sidi Moussa.

L'effectif des Verts sera toutefois amoindri du meneur de jeu du FC Porto Yacine Brahimi, et du latéral gauche de SPAL (Serie A italienne) Mohamed Fares, tous deux blessés, et déclarés forfait à la dernière minute.

Le coach national a fait appel à quatre 'joueurs locaux' : Oussama Chita et Abderrahmane Meziane (USM Alger), Mustapha Zeghba (Gardien de but de l'ES Sétif) et Abdelkader Bedrane (ES Sétif) en remplacement du défenseur Rafik Halliche, blessé lui aussi à la dernière minute.

### Les Eperviers sommés de gagner

De l'autre côté, l'équipe togolaise, complétement relancée dans ces qualifications après son succès à l'arrachée face à la Gambie à Banjul (0-1), aura à cœur de l'emporter face aux Verts pour se positionner. La mission des Togolais s'annonce compliquée dans l'espoir de composter leur billet pour la phase finale au Cameroun, par rapport aux Verts.

Ils doivent non seulement gagner dimanche et enchaîner en mars 2019 face au Bénin à Cotonou pour figurer parmi les deux premiers du groupe D. Un match nul des coéquipiers du capitaine Emmanuel Adebayor compromettrait sérieusement leurs chances de se qualifier pour le rendez-vous camerounais, d'où l'importance de cette rencontre décisive pour les joueurs du sélectionneur français Claude Leroy.

Ce dernier a relevé l'importance 'de l'emporter face à l'Algérie pour éviter les calculs, en dépit des nombreuses défections enregistrées' chez les Eperviers avec l'absence de pas moins de quatre éléments clés, non sans contester 'l'état de la pelouse déplorable' du stade municipal de Lomé.

'Il est impératif pour nous de remporter ce match, car cela nous permettra d'assurer notre qualification, sans dépendre des autres résultats. La tâche s'annonce difficile, face à une bonne équipe algérienne, qui possède de très bonnes individualités.

Nous aussi avons de sérieux atouts à faire valoir.

Nous allons les bousculer, en défendant très haut, et en plaçant des attaques bien orchestrées dès la récupération du ballon', a indiqué Leroy (70 ans), dont la riche expérience sur le plan africain reste l'un des atouts du Togo. Pour le joueur emblématique du Togo Emmanuel Adebayor, de retour en sélection après avoir boycotté la double confrontation face à la Gambie en octobre dernier : 'C'est un match décisif, la victoire est impérative.

On est dos au mur. Après le talent ne suffit pas, il ne fera pas la différence dimanche. C'est plutôt l'état d'esprit et la combativité sur le terrain qui nous feront gagner ce match. Je pense qu'on est prêts'.

En vue de ce match face à l'Algérie, l'équipe togolaise a effectué un stage d'une semaine en présence de 23 joueurs dont 7 locaux.

Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral kényan conduit par Devies Ogenche Omweno, assisté de ses deux compatriotes Gilbert Cheruiyot et Tony Mudanyi Kidiya.

## CAN 2019/ TOGO-ALGÉRIE:
# Zetchi appelle les Verts à faire preuve de combativité sur le terrain

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Kheireddine Zetchi a appelé, vendredi à Lomé (Togo), les verts à faire preuve de combativité pour remporter le match face au Togo prévu dimanche au stade communal à 16h00 locale (17h00 algérienne) dans le cadre de la 5e journée (groupe 4) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

Dans une déclaration à la presse à l'arrivée, à Lomé, de l'équipe nationale, M. Zetchi a déclaré à la presse 'nous souhaitons que les joueurs fassent preuve de combativité pour la qualification à la prochaine CAN au Cameroun'.

'En dépit de la difficulté du match et la pression, les joueurs sont prêts moralement pour faire une belle prestation', a-t-il ajouté.

Le président de la FAF a indiqué que le sélectionneur national a rappelé les joueurs de l'importance de remporter les trois points de ce match, après près de trois ans sans victoire en Afrique.

'Dés le début du stage, l'entraineur a mis au courant ses joueurs de l'état déplorable de la pelouse du stade', a-t-il fait savoir, ajoutant que 'les joueurs locaux connaissent l'ambiance en Afrique et même les professionnels n'y ont pas peur'.

'Nous n'avons remporté aucune rencontre en Afrique depuis deux ans et demi, et pourquoi pas renouer avec les victoires à Lomé, d'autant que les trois points de ce match nous permettront de nous qualifier directement', a-t-il dit.

A son arrivée à l'aéroport international de Lomé 'Gnassingbé Eyadema', la sélection nationale a été accueillie par l'ambassadeur d'Algérie au Togo, Belkacem Smaili. La délégation algérienne, conduite par M. Kheireddine Zetchi, président de la Fédération algérienne de football (FAF), est composée de 24 joueurs et des deux staffs technique et médical.

En prévision de cette rencontre, la sélection nationale a effectué un stage préparatif au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger) depuis lundi jusqu'à vendredi. Avec 7 points, l'Algérie occupe conjointement la place de leader en compagnie du Bénin, suivis du Togo (5 points) alors que la Gambie est bon dernier avec 2 points.

Pour rappel, l'équipe nationale béninoise affrontera son homologue gambienne, samedi à Cotonou (17h:30 heure algérienne), en match comptant pour la même journée .

# Feghouli : «Je vois un changement par rapport au passé»

Le milieu offensif international algérien Sofiane Feghouli a indiqué samedi qu'il avait constaté 'un changement' au sein de l'équipe nationale, depuis l'arrivée de Djamel Belmadi à la barre technique, le qualifiant de 'meneur d'hommes'.

'Au bout d'un moment, quand tu vires un coach, puis deux, puis trois, c'est aux joueurs de se remettre en question. C'est qu'il y a un problème au sein de l'effectif. Ca fait un moment que l'équipe ne va pas bien. Personnellement, je n'ai pas été appelé pendant près d'un an, je suis revenu et, sincèrement, je vois un changement par rapport au passé. Ca prendra du temps. En plus, en Afrique, les matches sont très difficiles. Mais, sincèrement, je pense qu'on a les qualités. Aux joueurs de saisir leur chance quand on fait appel à eux. La concurrence est revenue alors qu'il y en avait moins par le passé. Ca amène une dynamique positive. Ca va le faire', a indiqué Feghouli dans un entretien accordé à France Football.

Belmadi (42 ans) a succédé en août dernier à Rabah Madjer à la tête des Verts. L'ancien capitaine de la sélection est le troisième coach des Verts sous l'ère du président Kheireddine Zetchi, élu le 20 mars 2017, après l'Espagnol Lucas Alcaraz et Madjer. 'La sélection me tient à coeur, avec l'envie que les choses se passent mieux qu'auparavant. Djamel Belmadi est un vrai meneur d'hommes, avec les qualités d'un grand coach. Il a fait ses preuves au Moyen-Orient. Il nous apporte son expérience. Ca me fait du bien de me ressourcer en sélection.

Il compte sur moi, j'essaie de lui rendre la pareille sur le terrain en prenant mes responsabilités. Je suis partisan de dire que c'est davantage de la faute des joueurs quand ça ne va pas. Des coaches mauvais, il y en a partout, ça part, ça vient. Mais les joueurs sont principalement les mêmes', a-t-il ajouté. Pour Feghouli (28 ans/ 48 sélections) qui a signé son retour chez les Verts avec l'arrivée de Belmadi, 'c'est impensable de ne pas aller à la CAN-2019. On se doit de gagner au Togo, puis contre la Gambie. Cette victoire au Togo est primordiale, ça nous ferait du bien au moral. On sait que ce ne sera pas facile. Il faut y aller, leur rentrer dedans et leur faire mal. 40 millions d'Algériens sont derrière nous. C'est pour eux qu'il faut jouer', a-t-il conclu.

L'équipe nationale, co-leader du groupe D en compagnie du Bénin (7 points), sera en appel dimanche à Lomé pour affronter le Togo (17h00 algériennes) dans le cadre de la 5e journée des qualifications de la CAN-2019. Une victoire permettra aux Verts de sceller leur qualification pour la phase finale au Cameroun (15 juin - 13 juillet), avant le match de la 6e et dernière journée prévu en mars 2019 à Blida face à la Gambie.

## CAN-2019 (QUALIFICATIONS - 5E JOURNÉE) :
# Le Maroc, 5e pays qualifié pour la phase finale

Le Maroc a assuré samedi sa qualification pour la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2019, grâce à la victoire des Comores à domicile sur le Malawi (2-1), en match comptant pour la 5e journée (Gr.B) des qualifications.

Avec 10 points à une journée de la fin, le Maroc, actuel leader du groupe B, ne peut plus être rejoint par le Malawi, qui devait absolument remporter ses deux derniers matches.

Vendredi, les Marocains s'étaient offert le Cameroun (2-0), déjà qualifié en tant que pays hôte de la compétition (15 juin-13 juillet).

Le Maroc rejoint ainsi le Sénégal et Madagascar, grande première pour les joueurs de la Grande Ile (groupe A), la Tunisie et l'Egypte (groupe J), sans oublier le Cameroun, pays organisateur.

L'Algérie devra impérativement l'emporter dimanche à Lomé face au Togo (17h00, algériennes) pour assurer sa qualification avant le match de la 6e et dernière journée prévu en mars 2019 face à la Gambie à Blida.

**APS**

## MATCH MCA-USMBA:
# La DGSN dément le décès d'un policier

La direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a démenti samedi le décès d'un policier, blessé lors du match entre le MC Alger et le USM Bel Abbès, selon un communiqué de cette institution.

'La Direction générale de la sûreté nationale dément la rumeur circulant à travers les réseaux sociaux, sur le décès d'un policier, blessé à l'issue du match MC Alger û USM Bel Abbes, au stade du 05 juillet', a précisé la même source. Le policier en question a subi une intervention chirurgicale au niveau de la tête, à l'Hôpital Central de la Sûreté nationale, et son état de santé 'évolue positivement', a ajouté la même source.

Dix-huit (18) policiers et 22 supporters ont été blessés suite à des violences survenues à la fin de la rencontre qui a opposé, mardi soir au stade du 5 juillet à Alger, le MCA à l'USMBA (0-1) pour le compte de la 14e journée de la Ligue 1 de football, avait indiqué mercredi, la DGSN.

## LIGUE 2 MOBILIS (14E JOURNÉE) :
# La JSMB se neutralise à domicile avec l'ES Mostaganem (1-1)

La JSM Béjaïa s'est neutralisée à domicile avec l'ES Mostaganem (1-1, mi-temps 1-1), vendredi, en ouverture de la 14e journée de Ligue 2 Mobilis de football, devant se poursuivre et s'achever samedi.

Les choses avaient pourtant bien commencé pour la JSMB, ayant ouvert le score dès la 3e minute par Daouadji, mais les visiteurs ont réussi à égaliser dès la 21e minute par l'inévitable Benmeghit (1-1). Un score de parité qui n'arrange aucune des deux équipes, car elles conservent pratiquement le même classement qu'elles occupaient à l'issue de la précédente journée. La JSMB est 7e, ex aequo avec l'USM Annaba et le RC Relizane, avec 18 points pour chaque équipe, alors que l'ESM est 4e, ex aequo avec l'US Biskra et le NC Magra, avec 21 unités pour chaque club.

**Vendredi :**
JSM Béjaïa - ES Mostaganem 1-1
**Samedi :**
A Saïda (Stade du 13-Avril 1958) : MC Saïda - USM El Harrach (15h00)
A Skikda (Stade du 20-Août 1955) : JSM Skikda - NC Magra (15h00)
A Blida (Stade des Frères Brakni) : USM Blida - MC El Eulma (15h00)
A Boussaâda (Stade Mokhtar Abdelatif) : Amel Boussaâda - ASM Oran (15h00)
A Alger (Stade Mohamed Benhaddad) : RC Kouba - USM Annaba (15h00)
A Chlef (Stade Mohamed Boumezrag) : ASO Chlef - RC Relizane (17h00)
A Biskra (Stade El Alia) : US Biskra - WA Tlemcen (18h00)

| Classement | Pts | J |
|---|---|---|
| 1). WA Tlemcen | 25 | 13 |
| 2). ASO Chlef | 24 | 13 |
| 3). MC El Eulma | 22 | 13 |
| 4). US Biskra | 21 | 13 |
| --). NC Magra | 21 | 13 |
| --). ES Mostaganem | 21 | 14 |
| 7). USM Annaba | 18 | 13 |
| --). RC Relizane | 18 | 13 |
| --). JSM Béjaïa | 18 | 14 |
| 10). MC Saïda | 17 | 13 |
| --). Amel Boussaada | 17 | 13 |
| 12). JSM Skikda | 15 | 13 |
| 13). ASM Oran | 12 | 13 |
| 14). USM Harrach | 10 | 13 |
| 15). RC Kouba | 8 | 13 |
| 16). USM Blida | 6 | 13 |

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR / 10E JOURNÉE):
# Le Paradou AC bat le CA Bordj Bou-Arréridj (2-0)

Le Paradou AC a battu le CA Bordj Bou Arréridj (2-0, mi-temps 2-0) en match disputé vendredi, au stade Omar-Hamadi (Bologhine), pour la mise à jour de la 10e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Les buts Pacisites ont été inscrits par Benayad (24') et Naïdji (43'), propulsant leur équipe à la 5e place, avec 20 points, au moment où le CABBA reste scotché à la 13e position, avec 12 unités, soit avec seulement deux longueurs d'avance sur la lanterne-rouge, le CR Belouizdad. Les autres matchs de cette 10e journée s'étaient joués les mardi (9 octobre), mercredi (10 octobre) et jeudi (11 octobre).

**Le NAHD surprend l'ESS à Sétif (1-0)**

Le NA Hussein Dey a ramené une précieuse victoire (1-0, mi-temps 1-0) de son périlleux déplacement chez l'Entente de Sétif, en match comptant pour la mise à jour de la 12e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre samedi et s'achever le lundi, 19 novembre courant.

L'attaquant Walid Allati est l'auteur de ce but unique, à la 15e minute, mais qui suffit au bonheur des Navigateurs, car il leur permet de se hisser à la 5e place, avec 20 points. Soit à une longueur de leur adversaire du jour, qui lui reste scotché à la 4e place, avec 21 unités.

Une très bonne opération pour le Nasria, qui met fin à une série de trois défaites de rangs, alors que l'Aigle noir enregistre son deuxième revers consécutif à domicile et le troisième de la saison. Cette 12e journée avait débuté le mardi 30 octobre dernier, et s'achèvera le lundi 19 novembre courant, avec le déroulement du choc JS Kabylie - CS Constantine, prévu à partir de 17h45, au stade du 1er-Novembre 1954 (Tizi-Ouzou).

### Résultats et classement

**Mardi, 9 octobre :**
AS Aïn M'lila - JS Saoura 0-0
USM Bel-Abbès - MO Béjaïa 2-2
JS Kabylie - DRB Tadjenanet 3-2
**Mercredi, 10 octobre :**
CR Belouizdad- USM Alger 0-1
**Jeudi, 11 octobre :**
Olympique Médéa - MC Oran 1-1
MC Alger - NA Hussein Dey 2-1
ES Sétif - CS Constantine 2-0
**Vendredi, 16 novembre :**
Paradou AC - CA Bordj Bou Arréridj 2-0

| Club | Pts | J |
|---|---|---|
| 1). USM Alger | 33 | 14 |
| 2). JS Kabylie | 26 | 13 |
| 3). JS Saoura | 22 | 14 |
| 4). ES Sétif | 21 | 12 |
| 5). Paradou AC | 20 | 14 |
| 6). MC Alger | 19 | 13 |
| 7). MC Oran | 18 | 14 |
| 8). NA Husseïn-Dey | 17 | 13 |
| 9). CS Constantine | 16 | 14 |
| --). O. Médéa | 16 | 14 |
| 11). MO Béjaïa | 14 | 13 |
| 12). AS Aïn M'lila | 13 | 13 |
| 13). USM Bel-Abbes | 12 | 13 |
| --). CABB Arréridj | 12 | 14 |
| 15). DRB Tadjenanet | 11 | 14 |
| 16). CR Belouizdad | 10 | 14 |

## LIGUE 1 DE FOOTBALL / CLASSEMENT DES BUTEURS :
# Naïdji (Paradou AC) seul en tête avec 11 buts

L'attaquant du Paradou AC Zakaria Naïdji, auteur vendredi de son 11e but de la saison lors de la victoire de son équipe à domicile face au CABB Arréridj (2-0) en mise à jour du championnat de Ligue 1 de football, s'est emparé de la tête du classement des buteurs.

Le joueur, formé à l'Académie JMG/PAC, a inscrit le deuxième but pour son équipe (43e), parvenant à faire le break après l'ouverture du score signée Benayad (24e). Naïdji compte désormais un but d'avance sur l'attaquant du DRB Tadjenanet Karim Aribi (10 buts), qui reste sur un doublé le 10 novembre lors du match nul décroché en déplacement face au CS Constantine (3-3). 'Mon objectif est de terminer meilleur buteur de la saison. Toutefois, si l'opportunité se présente de quitter le PAC au mercato d'hiver pour l'étranger je ne vais pas dire non. Il y a des contacts, mais rien de concret', avait indiqué Naïdji à la presse. La troisième place au classement des buteurs est occupée par l'attaquant congolais de l'USM Alger Prince Ibara, auteur de 6 buts. Le titre du meilleur buteur de Ligue 1 la saison dernière est revenu à Oussama Darfalou (ex-USMA), actuellement au Vitesse Arnhem (Pays-Bas) avec 18 buts, devant Mohamed Amine Abid du CS Constantine (16 buts).

## VIOLENCES APRÈS LA RENCONTRE USMA/CS CONSTANTINE:
# 30 personnes arrêtées et 10 policiers blessés

Trente (30) personnes ont été arrêtées et 10 policiers ont été blessés suite à des violences ayant entaché la fin de la rencontre qui a opposé, jeudi soir, l'USMA au CS Constantine pour le compte de la 15 et dernière journée aller du championnat de Ligue 1 Mobilis de Football, a annoncé vendredi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). 'Au terme de la rencontre qui s'est déroulée, jeudi soir, au stade Omar Hamadi de Bologhine, des personnes ont porté atteinte à l'ordre public et saccagé des biens publics, ce qui a nécessité l'intervention des services de police, a précisé le communiqué de la DGSN, indiquant que l'opération s'est soldée par l'arrestation de 30 suspects pour trouble à l'ordre public et détention de drogue. 10 policiers ont été blessés et aucun supporter n'a été blessé. 18 policiers et 22 supporters ont été blessés, avait annoncé mercredi la DGSN, précisant que 10 véhicules de la sûreté, un véhicule appartenant à un particulier et une ambulance de la protection civile ont été saccagés suite à des échauffourées qui ont éclaté à la fin de la rencontre qui a opposé ,mardi au stade du 5 juillet à Alger, le MCA à l'USMBA (0-1) pour le compte de la 14e journée de la Ligue 1 de football.

## LIGUE 2 MOBILIS :
# Slimani nouvel entraîneur de l'ASM Oran

L'entraineur Ahmed Slimani a été désigné à la tête de la barre technique de l'ASM Oran, a appris l'APS vendredi de ce club de Ligue 2 de football Mobilis. Slimani, qui avait entamé la saison avec le RC Kouba, pensionnaire de la même division, a tout conclu avec les dirigeants oranais la veille, succédant ainsi à Mounir Zeghdoud, démis de ses fonctions depuis près d'un mois et qui a pris le chemin inverse, ajoute-t-on de même source.

Le nouveau coach de l'ASMO, qui purgera samedi sa suspension de trois mois que lui avait infligée la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) lorsqu'il drivait le RCK, débutera sa nouvelle mission lundi en dirigeant sa première séance d'entrainement avec les Vert et Blanc.

Il sera épaulé par l'ancien joueur de l'ASMO, Nasser Haddada, comme entraineur adjoint, et Bessaoud, comme entraineur des gardiens de buts, en attendant qu'il nomme lui-même un préparateur physique, indique-t-on encore. L'ASMO, 12e au classement de la Ligue 1, affrontera samedi à Bousaâda, le Amel local dans le cadre de la 15e et dernière journée de la phase aller. Avant d'engager Slimani, la direction de l'ASMO avait lorgné notamment, l'Espagnol Miguel Jose Maria ainsi que Saïd Hammouche, rappelle-t-on.

## Un seul plan pour remplacer Mourinho

**Mais surtout, la priorité des Mancuniens n'est pas libre actuellement. Il s'agit de Mauricio Pochettino l'actuel manager de Tottenham. L'Argentin serait le choix numéro un des Red Devils pour succéder à Mourinho. Tottenham n'acceptera jamais de le lâcher en cours de saison. Cela sera peut-être différent l'été prochain. Même s'il faudra faire avec la concurrence du Real...**

# ISCO SUR LE DÉPART, MAN CITY S'ACTIVE DÉJÀ

**L'hypothèse d'un départ d' Isco devient de plus en plus sérieuse. Agacé de son faible temps de jeu, le milieu offensif songerait sérieusement à changer d'air. Et du côté de Manchester City, on s'active déjà pour rendre effectif son transfert.**

IscoAlarcon vit mal le licenciement de Julen Lopetegui. Titulaire sous les ordres de l'entraineur espagnol, le milieu de terrain doit se contenter des miettes. 51 minutes, c'est le temps de jeu qu'il a dans les pieds depuis l'arrivée du nouvel homme fort de la Maison-Blanche, Santiago Solari.

Victorieux de tous ses matchs (4 succès en autant de journées), l'ex- tacticien de la Castilla a été confirmé à son poste et n'est pas un grand fan de l'Andalou. Face à cette situation, ce dernier ne compte pas baisser les bras et envisagerait de mettre les voiles afin de trouver une place de titulaire dans un autre club.

De quoi raviver l'intérêt de Manchester City. Selon les informations de Mundo Deportivo, le Champion de Premier League serait à revenir à la charge pour le joueur 26 ans. Il faut dire que l'entraineur Pep Guardiola apprécie le profil du Madrilène. Toutefois, il reste à savoir si les Madrilènes seront prêts à laisser filer leur joueur sous contrat jusqu'en juin 2021.

## Vers un départ de Chris Smalling en juin prochain

Les difficultés sportives de Manchester United pourraient bien avoir des répercutions en dehors du terrain dans les mois à venir. En effet, certains joueurs de Man U veulent reprendre confiance en signant dans d'autres clubs. Cette semaine, les médias anglais nous ont révélé que le gardien de but de Manchester United, David De Gea, était en passe de quitter la Premier League pour rejoindre le Paris Saint-Germain ou la Juventus de Turin. Aujourd'hui, on apprend qu'un autre taulier de l'effectif de José Mourinho pourrait bientôt quitter le navire au mercato pour voir si l'herbe est plus verte ailleurs.

## La direction veut prolonger Filipe Luis

**L'Atletico Madrid souhaite offrir un nouveau contrat à son défenseur Filipe Luis. Selon le quotidien As, le club de la capitale veut s'entretenir avec le latéral brésilien d'ici la fin de l'année. Les Colchoneros n'ont plus de temps à perdre, puisque le bail du footballeur de 33 ans prend fin en juin 2019. Il reste désormais à savoir si les deux parties parviendront à s'entendre, et si le principal intéressé désire poursuivre sa carrière du côté du Wanda Metropolitano.**

## Neymar salue la réussite d'Emery

Neymar a rendu hommage à son ancien entraîneur au PSG, Unai Emery, désormais sur le banc de touche d'Arsenal. "C'est facile à dire maintenant, mais Arsenal joue un très beau football. Ils ont réalisé une belle série et tout le monde sait que c'est un très bon entraîneur, a lancé l'attaquant brésilien en conférence de presse. Nous connaissons leurs qualités. J'ai été heureux de travailler avec lui, car c'est quelqu'un qui travaille énormément. Je pense qu'il apportera de bonnes choses à Arsenal. C'est un club important en Angleterre. Je lui souhaite bonne chance."

## Falcao file en douce et s'imagine au Real Madrid

Malgré le changement d'entraîneur et l'arrivée de Thierry Henry, l'AS Monaco reste dans une situation périlleuse. Depuis la 1ère journée, l'avant-dernier de Ligue 1 n'a pas remporté le moindre match. Et le contenu de ses rencontres n'incite pas à l'optimisme, pas plus que son infirmerie pleine à craquer. Des problèmes apparaissent à tous les étages, y compris au niveau du propriétaire Dmitry Rybolovlev, mis en examen pour corruption et que l'on annonce prêt à vendre le club. Autant dire que ça ne sent pas bon sur le Rocher. Du coup, le capitaine Radamel Falcao (32 ans) se prépare à abandonner le navire. Son agent Jorge Mendes travaille pour lui trouver une porte de sortie, si possible au Real Madrid ! En effet, Marca nous apprend que le représentant du Colombien aurait proposé ses services aux Merengue. Sans surprise, l'idée n'a pas l'air d'emballer le club madrilène, plutôt focalisé sur les jeunes talents. La seule solution envisageable serait un prêt pour la deuxième partie de saison. Mais en attendant le mercato hivernal, le Real étudie d'autres possibilités. Et l'attaquant monégasque ferait mieux d'en faire autant...

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL
**DK NEWS**

Directeur général
**Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction
**Abdelmadjid TAREB**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
**FAX :** 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
**FAX :** 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Dimanche 18 novembre 2018 / 10 Rabîʿ al-awwal 1440 - N° 1266 - 6e année

DIALOGUE 5+5:

## Tenue de la 3e Conférence «Finances et Investissement» aujourd'hui à Alger

La 3ème Conférence ministérielle «Finances et Investissement» du dialogue 5+5 se tiendra dimanche 18 novembre à Alger en présence des ministres des Finances des cinq pays de la rive nord de la Méditerranée et ceux de l'Union du Maghreb arabe (UMA), a annoncé samedi le ministère des Finances dans un communiqué. La session d'Alger sera conjointement présidée par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et le ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, a précisé la même source. Cette Conférence constitue une opportunité pour les ministres des Finances des pays des deux rives de la Méditerranée de se réunir et d'examiner diverses questions d'intérêt commun, relevant des finances et de l'investissement, souligne le communiqué. Les participants auront à débattre des sujets d'intérêt commun et à aborder, particulièrement, les sujets comme l'échange d'informations et de renseignements dans le domaine douanier et ceux liés aux politiques fiscales visant à booster l'investissement et contribuant au développement des «Fintechs». Les aspects financiers et d'investissement en relation avec le changement climatique et la transition énergétique seront également à l'ordre du jour. Les travaux de la Conférence seront sanctionnés par une déclaration finale qui formulera la vision partagée sur les défis et opportunités des questions traitées, précise le communiqué. Les pays du Dialogue 5+5 regroupe l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, la Mauritanie, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal.

## Décès du journaliste d'El Khabar Mohamed Cherak

**Le journaliste d'El Khabar Mohamed Cherak, 41 ans, est décédé samedi à Alger des suites d'une longue malade, a-t-on appris auprès du journal. Mohamed Cherak occupait le poste de chef du service politique au sein journal arabophone *El Khabar*. Il défunt était marié et père de trois enfants. Le défunt a été enterré après la prière d'El Asr au cimetière de Hamadi (Boumerdès).**

# AIR ALGÉRIE:

## Tous les avions sont contrôlés selon les normes de sécurité internationales

*Le syndicat des travailleurs d'Air Algérie a assuré samedi à Alger que tous les avions de la compagnie alignés pour les vols «sont techniquement contrôlés en matière de navigabilité selon les normes de sécurité», a indiqué samedi dans un communiqué la section syndicale d'Air Algérie relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).*

«Nous assistons ces jours à des attaques contre le pavillon national d'Air Algérie, faisant état d'absence de contrôle technique de ces avions. Nous rassurons les usagers et affirmons solennellement que les avions d'Air Algérie alignés pour les vols sont techniquement contrôlés en matière de navigabilité selon les normes de sécurité prescrites par les autorités nationales et internationales», a précisé la même source .

«L'entretien des avions est assuré par des mécaniciens et ingénieurs hautement qualifiés et certifiés par l'autorité nationale (DACM), précise-t-il.

A ce titre, «tout intervenant sur un avion doit détenir une licence délivrée par la DACM et possédant une APRS (Approbation pour remise en service) dûment apposée sur l'ATL (Aircraft Technical Org) qui est un livret technique de l'avion consulté par l'équipage technique et les autorités compétentes dans les aéroports de destinations». Dans ce sens, la section syndicale a indiqué qu'avant chaque départ, «l'avion est soumis à trois contrôles rigoureux exercés par le mécanicien d'avion, le service de contrôle interne à la compagnie (SACA) et le personnel navigant technique».

A l'arrivée à destination, et à l'instar des autres compagnies aériennes mondiales, «l'avion d'Air Algérie est lui aussi soumis à un énième contrôle technique par les autorités habilitées tel le SAFA (Safety assemblement of foreign aircraft) pour la région d'Europe, fait savoir la même source. Ainsi, la section syndicale d'Air Algérie «réfute toutes les informations à sensation en qualifiant leurs auteurs de personnes qui n'hésitent pas à utiliser tous les moyens pour calomnier et diffamer, et commettent l'imprudence de douter et de s'attaquer à la maintenance aéronautique algérienne qui a déjà acquis ses lettres de noblesse depuis des décennies».

«Que dire alors de la qualité du travail accompli actuellement dans les installations ultra modernes et n'ayant rien à envier aux autres compétences étrangères», a argué le syndicat.

«Il faut au moins avoir l'honnêteté de reconnaitre le travail exceptionnel accompli par des techniciens et ingénieurs compétents et expérimentés, et reconnu même par les avionneurs et les équipementiers étrangers», poursuit-il. Il précise que la maintenance est dotée d'agréments européens et internationaux lui permettant d'exercer l'activité selon les normes requise tels que le DACM (agrément national) , EASA part 145 (agrément européen), IOSA agrément international et la certification ISO ( standard de qualité). Selon le syndicat, «ces agréments ont été âprement obtenus par la compagnie après un travail sérieux et soutenu».

**MDN**

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

## Saisie de quantités importantes de produits pyrotechniques et de drogue

Des quantités importantes de produits pyrotechniques, de drogue et de comprimés psychotropes ont été saisies vendredi par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) dans plusieurs régions du pays, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont saisi, le 16 novembre 2018, 36.700 unités pyrotechniques à Sétif (5ème Région militaire), 31.421 à Biskra et 36.260 à Ouargla (4e RM), ainsi que 7.345 boites de médicaments à Ouargla et 03 véhicules touristiques à Biskra», précise le MDN. Selon la même source, les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, quant à eux, 285 kilogrammes de kif traité à Tlemcen (2e RM) et 2.703 comprimés psychotropes à Mila et El-Taref (5e RM), ainsi que 800 litres de carburant à Béchar (3e RM). Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, les Gardes-côtes ont déjoué à Oran (2è RM), une tentative d'émigration clandestine de18 personnes, ajoute-t-on.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

## 19 morts et 31 blessés au cours des dernières 48 h

Dix-neuf (19) personnes ont perdu la vie et 31 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs régions du pays, indique samedi un bilan établi par les services de la Protection civile. La wilaya de Tamanrasset déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 5 personnes, alors que 10 autres ont été blessées, suite au renversement d'un véhicule, survenu sur la RN 1, dans la commune d'Ain Salah. Durant la même période, les secours de la protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 5 personnes incommodées par une fuite de monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage dans leurs domiciles, dans les wilayas de M'Silla et de Médéa.

NATATION / CHAMPIONNATS DE FRANCE (PETIT BASSIN):

## Sahnoune décroche le bronze sur 50m nage libre

Le nageur algérien Oussama Sahnoune a remporté la médaille de bronze du 50m nage libre des Championnats de France en petit bassin qui se déroulent à Montpellier (France). Sahnoune (Cercle des nageurs de Marseille) qui a parcouru la distance avec un chrono de 21 secondes et 83 centièmes, a été devancé par les Français Yonel Govindin (21.62) et Maxime Grousset (21.67). De son côté, Ryad Bouhamidi a battu le record d'Algérie du 100m dos en réalisant un temps de 54.83, alors que l'ancien record était de 54.90.

**APS**

18E SALON DE L'AUTOMOBILE DU 9 AU 15 DÉCEMBRE À ORAN :

## La production nationale à l'honneur

L'industrie nationale sera à l'honneur lors de la 18ème édition du Salon de l'automobile de l'Ouest (AutoWest-18), prévue du 9 au 15 décembre au Centre des conventions d'Oran «Mohamed Benahmed» (CCO), a-t-on appris samedi auprès des organisateurs. Une quarantaine de marques, produites pour la plupart en Algérie, seront présentes à cet événement placé sous le slogan «La production automobile algérienne : diversification et développement», a précisé à l'APS le commissaire du Salon, Abdelkader Rezzoug. La nouvelle édition mettra ainsi en relief «la variété de la gamme nationale comprenant le véhicule touristique, l'utilitaire et l'industriel», a indiqué M. Rezzoug. «AutoWest-18» coïncidera avec la 4ème édition du Salon des motocycles (MotoWest) qui verra l'exposition d'une vingtaine de marques de motos, scooters, accessoires et produits liés à la sécurité de l'usager (tenue, casque et pièces de rechange), a-t-il fait savoir. Ce rendez-vous économique sera aussi marqué par la participation des sociétés spécialisées dans les services liés à l'automobile, notamment dans les domaines de l'assurance et du financement bancaire, a-t-il signalé. Près de 50.000 visiteurs ont été enregistrés à la précédente édition de ces deux Salons organisés par la société Somex International Plus, basée à Alger, en partenariat avec la Direction du CCO.